



# RAPPORT FINANCIER

semestriel 2018



# > SOMMAIRE

<b>ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE</b>	<b>1</b>	<b>3 ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS</b>	<b>25</b>
<b>1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ</b>	<b>2</b>	Compte de résultat semestriel consolidé	25
Faits marquants	2	État du résultat global consolidé	26
Table de passage du compte de résultat consolidé au compte de résultat ajusté	5	Bilan consolidé	28
<b>1.1</b> Résultat du premier semestre 2018	<b>6</b>	Variation des capitaux propres consolidés	29
<b>1.2</b> Commentaires sur l'activité	<b>8</b>	Tableau des flux de trésorerie consolidés	30
<b>1.3</b> Compte de résultat semestriel 2018 consolidé	<b>10</b>	Notes annexes aux comptes consolidés semestriels condensés du Groupe	32
<b>1.4</b> Structure bilantielle et trésorerie	<b>12</b>	<b>4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE</b>	<b>77</b>
<b>1.5</b> Couverture de change	<b>14</b>	<b>5 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE</b>	<b>78</b>
<b>1.6</b> Perspectives de l'exercice 2018 et perspectives de 10 mois de 2018 pour Zodiac Aerospace	<b>14</b>	Assemblée générale mixte du 25 mai 2018	78
<b>1.7</b> Transactions avec les parties liées	<b>15</b>	Composition du Conseil d'administration et de ses comités permanents	78
<b>1.8</b> Émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions de nouvelles et/ou existantes (OCÉANE)	<b>16</b>	Programme de rachat autorisé par l'assemblée générale mixte du 25 mai 2018	79
<b>2 FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>24</b>		

« Les prévisions et informations de nature prospective présentées dans le présent document sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe à la date du présent document. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel, fiscal ou encore réglementaire. La survenance d'un ou plusieurs risques décrits dans le document de référence pourrait avoir un impact sur les activités, la situation financière, les résultats, ou les perspectives du Groupe et donc venir remettre en cause sa capacité à réaliser ses prévisions et informations de nature prospective. Le Groupe ne prend donc aucun engagement, ni ne donne aucune garantie sur la réalisation des prévisions et informations de nature prospective présentées dans le présent document ».



Le rapport semestriel peut être consulté et téléchargé sur le site [www.safran-group.com](http://www.safran-group.com)



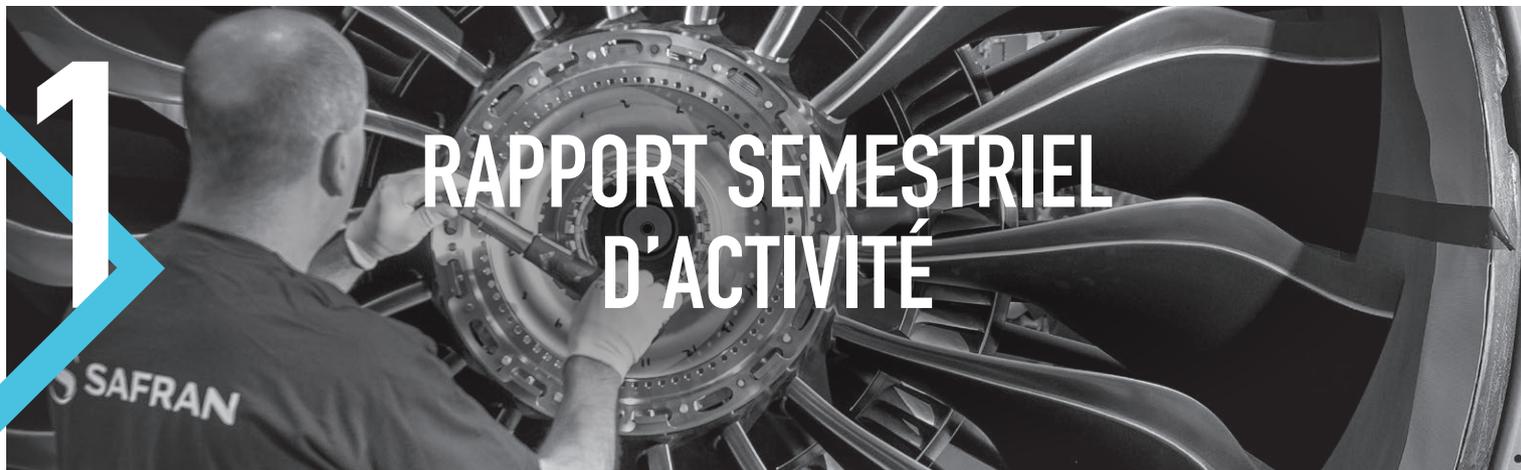
# ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

*« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »*

Paris, le 5 septembre 2018

Le Directeur Général,

**Philippe Petitcolin**



## FAITS MARQUANTS

### Succès commerciaux de CFM

Au salon aéronautique de Farnborough, CFM International a annoncé des commandes et intentions pour 858 moteurs LEAP® et CFM56, ainsi que pour des contrats de services pour les moteurs LEAP et CFM56, d'une valeur totale de 15,7 milliards de dollars (prix catalogue). À l'issue du salon, au 31 juillet 2018, le carnet de commandes de moteurs LEAP totalise 15 450 unités (commandes et intentions d'achat) et celui du CFM56 s'élève à 434 unités.

### Poursuite de la croissance des livraisons de moteurs d'avions court et moyen-courriers

Les livraisons de moteurs CFM (LEAP et CFM56) progressent de 20 %, passant de 857 unités au premier semestre 2017 à 1 029 unités au premier semestre 2018.

### Programme CFM56

La cadence de production des CFM56 reste soutenue avec 591 unités livrées au premier semestre 2018, contre 710 unités au premier semestre 2017, en ligne avec la demande des clients. CFM International prévoit de livrer environ 1 000 moteurs CFM56 en 2018.

### Programme LEAP

La montée en cadence de la production des moteurs LEAP se poursuit. Les livraisons de LEAP ont quasiment triplé à 438 unités au premier semestre 2018, contre 147 unités au premier semestre 2017. CFM International prévoit de livrer environ 1 100 moteurs LEAP en 2018, comme indiqué précédemment.

LEAP-1A® : 27 compagnies aériennes opèrent actuellement 240 avions équipés de moteurs LEAP-1A, totalisant à date plus de 1,2 million d'heures de vol.

LEAP-1B® : 41 compagnies aériennes opèrent 183 avions équipés de moteurs LEAP-1B, totalisant à date plus de 550 000 heures de vol.

LEAP-1C® : près de 80 heures de vol enregistrées à date.

### Silvercrest

Safran et Dassault Aviation sont parvenus à un accord concernant l'indemnité à verser à Dassault Aviation au titre de l'arrêt du moteur Silvercrest pour le Falcon 5X.

Le montant de cette indemnité est couvert par les provisions comptabilisées précédemment par le Groupe, et le paiement s'étalera sur trois ans à compter de 2018.

Safran confirme que cet accord ne change pas ses perspectives de rentabilité et de génération de cash-flow.

### Turbines d'hélicoptères

Safran a obtenu le certificat de type de l'EASA (Agence européenne de la sécurité aérienne) pour le moteur Arriel 2H (qui équipe l'hélicoptère AC312E) et le moteur Ardiden 3C (qui équipe l'hélicoptère AC352).

### Freins carbone

Safran a signé plusieurs contrats pour la fourniture de freins carbone, notamment avec Turkish Airlines pour 25 A350 et 25 Boeing 787, avec Sun Express pour 32 Boeing 737 MAX et avec Indigo pour 100 A320neo.

### Zodiac Aerospace - Aircraft Interiors

Une compagnie aérienne majeure du Moyen-Orient a sélectionné Zodiac Aerospace pour fournir des sièges de classe affaires et économique pour une commande d'avions long-courriers en première monte.

De plus, une compagnie aérienne majeure asiatique a sélectionné Zodiac Aerospace pour fournir les sièges de première classe pour une commande d'avions long-courriers en première monte.

## Zodiac Aerospace – Aerosystems

ANA a sélectionné Zodiac Aerospace pour réaménager ses 16 Boeing 777-300 avec le système de connectivité en vol RAVE™ Broadband ainsi que ses 8 Boeing 777-200, 11 Boeing 787-8 et 2 Boeing 787-9 avec le système de divertissement en vol RAVE Centric.

## Défense

Raytheon Company et Safran ont signé une lettre d'intention pour coopérer sur la future génération de systèmes de visée pour véhicules de combat.

Lors du salon de défense Eurosatory 2018, Safran Electronics & Defense a présenté Geonyx™, sa nouvelle gamme de systèmes de navigation inertielle et de pointage pour véhicules terrestres.

## Signature d'un accord pour l'acquisition des activités Actionneurs de commandes de vols, Équipements de cockpit et Produits spéciaux de Rockwell Collins

Ces activités viendraient enrichir les portefeuilles d'activités de Safran Electronics & Defense et également de Zodiac Aerospace (Aerosystems) dans le domaine des actionneurs électriques et des commandes de vol.

Elles permettraient notamment aux activités concernées de Safran Electronics & Defense et Zodiac Aerospace d'accroître leur taille critique dans ces domaines et à terme, de renforcer leur compétitivité.

L'acquisition, qui est soumise aux autorisations réglementaires et doit remplir les autres conditions habituellement exigées, devrait être finalisée au premier semestre 2019.

## Groupes Auxiliaires de Puissance

Boeing et Safran ont conclu un accord en vue de la création d'une nouvelle joint-venture détenue à 50/50 pour la conception, la fabrication et le service après-vente de Groupes Auxiliaires de Puissance (APU). L'opération, soumise aux conditions habituelles notamment l'obtention des approbations des autorisations réglementaires et de la concurrence, devrait être finalisée durant le second semestre 2018.

La joint-venture sera comptabilisée par mise en équivalence et capitalisée progressivement une fois obtenues les autorisations réglementaires.

## Mobilité à la demande

Safran et Bell ont annoncé une collaboration pour le développement de nouveaux systèmes propulsifs hybrides électriques pour de futures applications de taxi aérien et véhicule VTOL. Bell sera en charge de la conception, du développement et de la production du système VTOL, et Safran apportera son expertise technique dans le développement d'un système propulsif de nouvelle génération.

### Préambule

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité avec celles de ses concurrents, Safran établit, en complément de ses comptes consolidés, un compte de résultat ajusté.

Il est rappelé que Safran :

- résulte de la fusion au 11 mai 2005 de Sagem et Snecma ; celle-ci a été traitée conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » dans ses comptes consolidés ;
- inscrit, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005, toutes les variations de juste valeur des instruments dérivés de change en résultat financier, dans le cadre des prescriptions de la norme IAS 39 applicables aux opérations qui ne sont pas qualifiées en comptabilité de couverture (cf. paragraphe 3.1 note 1.f du document de référence 2017).

En conséquence, le compte de résultat consolidé du Groupe est ajusté des incidences :

- de l'allocation du prix d'acquisition réalisée dans le cadre des regroupements d'entreprises. Ce retraitement concerne depuis 2005 les dotations aux amortissements des actifs incorporels liés aux programmes aéronautiques, réévalués lors de la fusion Sagem/Snecma. À compter de la publication des comptes semestriels 2010, le Groupe a décidé de retraiter :
  - les effets des écritures relatives à l'allocation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises, notamment les dotations aux amortissements des actifs incorporels, reconnus

lors de la transaction, avec des durées d'amortissement longues, justifiées par la durée des cycles économiques des activités dans lesquelles opère le Groupe et les effets de revalorisation des stocks, ainsi que

- le produit de réévaluation d'une participation antérieurement détenue dans une activité en cas d'acquisition par étapes ou d'apport à une co-entreprise.

Ces retraitements s'appliquent également à compter de 2018 à l'acquisition de Zodiac Aerospace ;

- de la valorisation des instruments dérivés de change afin de rétablir la substance économique réelle de la stratégie globale de couverture du risque de change du Groupe :
  - ainsi le chiffre d'affaires net des achats en devises est valorisé au cours de change effectivement obtenu sur la période, intégrant le coût de mise en œuvre de la stratégie de couverture, et
  - la totalité des variations de juste valeur des instruments dérivés de change afférentes aux flux des périodes futures est neutralisée.

Les variations d'impôts différés résultant de ces éléments sont aussi ajustées.

## TABLE DE PASSAGE DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ

L'incidence de ces ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

(en millions d'euros)	Données consolidées 30.06.2018	Couverture de change		Regroupements d'entreprises		Données ajustées 30.06.2018
		Revalorisation du chiffre d'affaires <sup>(1)</sup>	Différés des résultats sur couvertures <sup>(2)</sup>	Amortissements incorporels fusion Sagem/Snecma <sup>(3)</sup>	Effet des autres regroupements d'entreprises <sup>(4)</sup>	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>9 393</b>	<b>113</b>	-	-	-	<b>9 506</b>
Autres produits et charges opérationnels courants	(8 544)	(1)	-	30	313	(8 202)
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	63	-	-	-	19	82
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>912</b>	<b>112</b>	-	<b>30</b>	<b>332</b>	<b>1 386</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(26)	-	-	-	-	(26)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>886</b>	<b>112</b>	-	<b>30</b>	<b>332</b>	<b>1 360</b>
Coût de la dette	(34)	-	-	-	-	(34)
Résultat financier lié au change	(175)	(83)	189	-	-	(69)
Autres produits et charges financiers	(11)	-	-	-	-	(11)
<b>Résultat financier</b>	<b>(220)</b>	<b>(83)</b>	<b>189</b>	-	-	<b>(114)</b>
Produit (charge) d'impôts	(100)	(10)	(65)	(10)	(87)	(272)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>566</b>	<b>19</b>	<b>124</b>	<b>20</b>	<b>245</b>	<b>974</b>
Résultat des activités cédées et résultat de cession	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat attribuable aux intérêts minoritaires</b>	<b>(31)</b>	<b>(1)</b>	-	<b>(1)</b>	<b>(9)</b>	<b>(42)</b>
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>535</b>	<b>18</b>	<b>124</b>	<b>19</b>	<b>236</b>	<b>932</b>

(1) Revalorisation (par devise) du chiffre d'affaires net des achats en devises au cours couvert (incluant les primes sur options dénouées), par reclassement des variations de valeur des couvertures affectées aux flux comptabilisés en résultat sur la période. Toutefois, l'utilisation du portefeuille de dérivés de change dont disposait Zodiac Aerospace à la date d'acquisition conduit à un reclassement partiel en résultat financier des variations de valeur des couvertures de change pendant une période de transition de six mois.

(2) Variations de valeur des couvertures afférentes aux flux qui seront comptabilisés en résultat sur des périodes futures pour 189 M€ hors impôts, et l'effet de la prise en compte des couvertures dans l'évaluation des provisions pour pertes à terminaison est nul au 30 juin 2018.

(3) Annulation des amortissements/dépréciations des actifs incorporels liés à la revalorisation des programmes aéronautiques issue de l'application de la norme IFRS 3 à l'opération de fusion Sagem/Snecma.

(4) Annulation des effets de revalorisation des stocks lors de l'acquisition de Zodiac Aerospace pour (294) M€ (cf. chapitre 3 note 4 « Évolution du périmètre ») et annulation des amortissements/dépréciations des actifs identifiés lors des autres regroupements d'entreprises.

Il est rappelé que seuls les états financiers consolidés semestriels condensés font l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes, y compris les agrégats « chiffre d'affaires » et « résultat opérationnel » fournis en données ajustées au chapitre 3 note 5 « Information sectorielle ».

Les données financières ajustées, autres que celles fournies au chapitre 3 note 5 « Information sectorielle », font l'objet de travaux de vérification au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

## 1.1 RÉSULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2018

Toutes les données chiffrées relatives au compte de résultat de la période et commentées aux paragraphes 1.1 et 1.2 sont exprimées en données ajustées, sauf mention contraire. Les commentaires relatifs aux comptes consolidés semestriels sont disponibles au paragraphe 1.3 du présent document.

### Compte de résultat semestriel ajusté

Les données du premier semestre 2018 incluent 4 mois d'activité de Zodiac Aerospace acquis par Safran le 13 février et consolidé depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018.

(en millions d'euros)	30.06.2017			30.06.2018
	Données ajustées publiées	Impact IFRS 15 *	Données ajustées	Données ajustées
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>8 038</b>	<b>(368)</b>	<b>7 670</b>	<b>9 506</b>
Autres produits	143	-	143	148
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>8 181</b>	<b>(368)</b>	<b>7 813</b>	<b>9 654</b>
Production stockée	415	12	427	406
Production immobilisée	241	6	247	197
Consommations de l'exercice	(4 940)	156	(4 784)	(5 575)
Frais de personnel	(2 247)	-	(2 247)	(2 770)
Impôts et taxes	(165)	-	(165)	(179)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(331)	30	(301)	(429)
Dépréciations d'actifs	(87)	7	(80)	(20)
Autres produits et charges opérationnels courants	59	(6)	53	20
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	92	(10)	82	82
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 218</b>	<b>(173)</b>	<b>1 045</b>	<b>1 386</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(16)	-	(16)	(26)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 202</b>	<b>(173)</b>	<b>1 029</b>	<b>1 360</b>
Coût de la dette nette	(28)	-	(28)	(34)
Résultat financier lié au change	24	(29)	(5)	(69)
Autres produits et charges financiers	(20)	17	(3)	(11)
<b>Résultat financier</b>	<b>(24)</b>	<b>(12)</b>	<b>(36)</b>	<b>(114)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1 178</b>	<b>(185)</b>	<b>993</b>	<b>1 246</b>
Produit (charge) d'impôts	(306)	58	(248)	(272)
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	-	-	-	-
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>872</b>	<b>(127)</b>	<b>745</b>	<b>974</b>
Résultat des activités cédées et résultat de cession	765	8	773	-
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>	<b>1 637</b>	<b>(119)</b>	<b>1 518</b>	<b>974</b>
<b>Attribuable :</b>				
> aux propriétaires de la société mère	1 606	(118)	1 488	932
<i>activités poursuivies</i>	842	(126)	716	932
<i>activités cédées</i>	764	8	772	-
> aux participations ne donnant pas le contrôle	31	(1)	30	42
<i>activités poursuivies</i>	30	(1)	29	42
<i>activités cédées</i>	1	-	1	-
<b>Résultat net par action des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)</b>				
Résultat par action de base : bénéfice/(perte)	2,05	(0,31)	1,74	2,17
Résultat par action dilué : bénéfice/(perte)	2,01	(0,30)	1,71	2,11
<b>Résultat net par action des activités cédées attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)</b>				
Résultat par action de base : bénéfice/(perte)	1,86	0,02	1,88	-
Résultat par action dilué : bénéfice/(perte)	1,83	0,02	1,85	-

(\*) Les données publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

## Chiffre d'affaires ajusté

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2018 s'élève à 9 506 millions d'euros (y compris la contribution de quatre mois de 1 516 millions d'euros de Zodiac Aerospace) en hausse de 1 836 millions d'euros, soit 23,9 %, par rapport à la même période de l'année dernière. À périmètre constant, la croissance du chiffre d'affaires ressort à 4,3 %.

Sur une base organique, le chiffre d'affaires augmente de 10,1 %, porté par la croissance de toutes les activités. L'effet de change net s'élève à (445) millions d'euros, incluant un effet de conversion négatif du chiffre d'affaires en devises étrangères, notamment en USD. Le taux de change spot USD/EUR moyen est de 1,21 dollar pour 1 euro au premier semestre 2018, comparé à 1,08 dollar pour 1 euro à la même période il y a un an. Le taux couvert du Groupe s'est amélioré à 1,18 dollar pour 1 euro au premier semestre 2018, contre 1,21 dollar pour 1 euro au premier semestre 2017.

(en millions d'euros)	Propulsion	Équipements aéronautiques	Défense	Aerosystems	Aircraft interiors	Holding et autres	Safran
<b>S1 2017</b>	<b>4 414</b>	<b>2 636</b>	<b>612</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>8</b>	<b>7 670</b>
<b>S1 2018</b>	<b>4 744</b>	<b>2 585</b>	<b>651</b>	<b>742</b>	<b>774</b>	<b>10</b>	<b>9 506</b>
Croissance publiée	7,5 %	(1,9) %	6,4 %	N/A	N/A	N/A	23,9 %
Impact des variations de périmètre	(0,2) %	-	-	N/A	N/A	N/A	19,6 %
Effet de change	(5,2) %	(7,5) %	(2,8) %	N/A	N/A	N/A	(5,8) %
<b>Croissance organique</b>	<b>12,9 %</b>	<b>5,6 %</b>	<b>9,2 %</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>10,1 %</b>

## Résultat opérationnel courant ajusté

Au premier semestre 2018, Safran affiche un résultat opérationnel courant de 1 386 millions d'euros, en hausse de 32,6 % par rapport aux 1 045 millions d'euros du premier semestre 2017. Cette augmentation intègre notamment la contribution de 129 millions d'euros de quatre mois de Zodiac Aerospace, ainsi que l'effet de change positif de 79 millions d'euros (qui comprend l'amélioration

du cours couvert EUR/USD). Le résultat opérationnel courant s'établit à 14,6 % du chiffre d'affaires, contre 13,6 % à la même période de l'année dernière.

Comme attendu, la rentabilité des activités de Propulsion, d'Équipements aéronautiques et de Défense a fortement progressé.

## Résultat opérationnel ajusté

Les éléments non récurrents, qui correspondent principalement à des coûts de transaction, représentent (26) millions d'euros au premier semestre 2018 :

(en millions d'euros)	S1 2017	S1 2018
<b>Résultat opérationnel courant ajusté</b>	<b>1 045</b>	<b>1 386</b>
% du chiffre d'affaires	13,6 %	14,6 %
<b>Total des éléments non récurrents</b>	<b>(16)</b>	<b>(26)</b>
Plus-value (moins-value) de cession	-	5
Reprise (charge) de dépréciation	-	1
Autres éléments non opérationnels inhabituels et significatifs	(16)	(32)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ</b>	<b>1 029</b>	<b>1 360</b>
% du chiffre d'affaires	13,4 %	14,3 %

## Résultat net ajusté - part du Groupe

Le résultat net ajusté (part du Groupe) est de 932 millions d'euros (résultat par action de base : 2,17 euros ; résultat par action dilué : 2,11 euros), comparé à un résultat net ajusté (part du Groupe) des activités poursuivies de 716 millions d'euros au premier semestre 2017 (résultat par action de base : 1,74 euros ; résultat par action dilué : 1,71 euro).

Il comprend :

- un résultat financier ajusté net de (114) millions d'euros (y compris (34) millions d'euros de coût de la dette) ;
- une charge d'impôts ajustée de (272) millions d'euros (taux d'imposition apparent de 22 %).

La table de passage du compte de résultat consolidé au compte de résultat ajusté du premier semestre 2018 est présentée et commentée en page 4 du présent rapport.

## 1.2 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ

### Chiffres clés du premier semestre 2018

Toutes les données pour le premier semestre 2017 ont été retraitées en application de la norme IFRS 15.  
Les données du premier semestre 2018 incluent quatre mois d'activité de Zodiac Aerospace (Aerosystems et Aircraft Interiors).

#### Chiffre d'affaires ajusté par activité

Chiffre d'affaires ajusté par activité (en millions d'euros)	S1 2017	S1 2018	% variation	% variation organique **
Propulsion aéronautique et spatiale	4 414	4 744	7,5 %	12,9 %
Équipements aéronautiques	2 636	2 585	(1,9) %	5,6 %
Défense	612	651	6,4 %	9,2 %
Aerosystems *	N/A	742	N/A	N/A
Aircraft interiors *	N/A	774	N/A	N/A
Holding et autres	8	10	-	-
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>7 670</b>	<b>9 506</b>	<b>23,9 %</b>	<b>10,1 %</b>

(\*) Pour la période de mars à juin 2018.

(\*\*) Les variations organiques excluent les effets de périmètre (notamment la contribution de quatre mois de Zodiac Aerospace) et les effets de change pour la période.

#### Résultat opérationnel courant ajusté par activité

Résultat opérationnel courant par activité (en millions d'euros)	S1 2017	S1 2018	% variation
<b>Propulsion aéronautique et spatiale</b>	<b>721</b>	<b>868</b>	<b>20,4 %</b>
% du chiffre d'affaires	16,3 %	18,3 %	
<b>Équipements aéronautiques</b>	<b>287</b>	<b>347</b>	<b>20,9 %</b>
% du chiffre d'affaires	10,9 %	13,4 %	
<b>Défense</b>	<b>35</b>	<b>45</b>	<b>28,6 %</b>
% du chiffre d'affaires	5,7 %	6,9 %	
<b>Aerosystems *</b>	<b>N/A</b>	<b>129</b>	<b>N/A</b>
% du chiffre d'affaires	N/A	17,4 %	
<b>Aircraft interiors *</b>	<b>N/A</b>	<b>-</b>	<b>N/A</b>
% du chiffre d'affaires	N/A	-	
<b>Holding et autres</b>	<b>2</b>	<b>(3)</b>	<b>N/A</b>
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>1 045</b>	<b>1 386</b>	<b>32,6 %</b>
% du chiffre d'affaires	13,6 %	14,6 %	

(\*) Pour la période de mars à juin 2018.

#### Chiffre d'affaires 2018 ajusté par trimestre

Chiffre d'affaires 2018 ajusté par trimestre (en millions d'euros)	T1 2018	T2 2018	S1 2018
Propulsion aéronautique et spatiale	2 286	2 458	4 744
Équipements aéronautiques	1 263	1 322	2 585
Défense	298	353	651
Zodiac Aerospace *	369	1 147	1 516
Autres	6	4	10
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>4 222</b>	<b>5 284</b>	<b>9 506</b>

(\*) Zodiac Aerospace inclut Aerosystems et Aircraft interiors. Zodiac Aerospace est consolidé par intégration globale depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018.

## Commentaires par secteur d'activité

### Propulsion aéronautique et spatiale

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2018 s'élève à 4 744 millions d'euros, en hausse de 7,5 % par rapport aux 4 414 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2017. Sur une base organique, le chiffre d'affaires augmente de 12,9 %, porté par les activités de services de moteurs civils, les programmes moteurs (LEAP et CFM56) pour avions court et moyen-courriers, et les turbines d'hélicoptères.

Les activités de première monte progressent de 14,1 % (en euros) grâce à l'augmentation des ventes de moteurs équipant les avions court et moyen-courriers. Le nombre total de livraisons de moteurs pour court et moyen-courriers a augmenté de 20 %, passant de 857 unités à 1 029 unités. Comme prévu, la montée en cadence du LEAP a plus que compensé la baisse des moteurs CFM56. Les livraisons de moteurs LEAP ont augmenté de 291 unités à 438 unités au premier semestre 2018 contre 147 à la même période de 2017, tandis que les livraisons de moteurs CFM56 ont diminué de 119 unités à 591 au premier semestre 2018 contre 710 unités au premier semestre 2017. La croissance organique des ventes de turbines d'hélicoptères a repris grâce à la hausse des volumes de turbines de moyenne et forte puissance. Conformément aux hypothèses de 2018, la baisse des livraisons de modules de moteurs de forte puissance pour avions civils et des ventes de moteurs militaires ont pesé sur le chiffre d'affaires. Les livraisons de moteurs M88 s'élèvent à quatre unités, contre 12 unités au premier semestre 2017.

Le chiffre d'affaires généré par les services augmente de 3,0 % en euros et représente 57,4 % des ventes au premier semestre 2018. La croissance organique a été portée par les activités de services pour moteurs civils et les activités d'après-vente des turbines d'hélicoptères, mais a été partiellement neutralisée par un recul des activités de services de moteurs militaires.

Le chiffre d'affaires des activités de services pour moteurs civils augmente de 12,5 % en USD au premier semestre 2018 (16,4 % au premier trimestre 2018 et 8,8 % au deuxième trimestre 2018) grâce aux ventes de pièces de rechange. Comme prévu, après une forte hausse saisonnière au premier trimestre 2018, la reconnaissance de chiffre d'affaires lié aux contrats de services a ralenti au deuxième trimestre 2018.

Sur la base de la croissance enregistrée au premier semestre 2018 et de la poursuite de la dynamique des ventes de pièces de rechange, Safran relève de 10 % à 12 % son hypothèse de croissance des activités de services pour moteurs civils pour l'exercice 2018 (précédemment « de 7 % à 9 % »).

Le résultat opérationnel courant s'établit à 868 millions d'euros, en hausse de 20,4 % par rapport aux 721 millions d'euros réalisés au premier semestre 2017. La marge opérationnelle a augmenté de 16,3 % à 18,3 %.

La rentabilité a bénéficié de la croissance des activités de services pour moteurs civils, de la hausse de la contribution des activités de turbines d'hélicoptères, de la baisse de la R&D comptabilisée en charges et de l'amélioration du cours couvert EUR/USD.

La transition CFM56-LEAP a contribué positivement à hauteur de 35 millions d'euros à la croissance du résultat opérationnel courant du S1 2018 par rapport au S1 2017. La contribution des livraisons rentables de moteurs CFM56 et la réduction prévue des coûts unitaires de production des moteurs LEAP ont été partiellement compensées par l'augmentation des volumes de livraisons de moteurs LEAP à marges négatives.

La baisse des ventes militaires a eu un effet négatif sur la rentabilité.

Au second semestre 2018, Safran anticipe que la transition CFM56-LEAP pèsera sur la variation du résultat opérationnel courant, notamment en raison de l'accélération prévue des livraisons de moteurs LEAP et de la poursuite de la baisse des volumes de CFM56 en première monte.

Safran prévoit désormais un impact global négatif sur la variation du résultat opérationnel courant ajusté des activités de Propulsion de 100 millions d'euros à 150 millions d'euros comparé à 2017 (précédemment « entre 150 millions d'euros et 200 millions d'euros »).

### Équipements aéronautiques

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2018 s'élève à 2 585 millions d'euros, contre 2 636 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2017. Sur une base organique, le chiffre d'affaires augmente de 5,6 %.

La croissance organique des activités de première monte s'établit à 2,5 %, principalement grâce à la hausse des volumes de nacelles. Le nombre de nacelles livrées pour les A320neo équipés de moteurs LEAP-1A a augmenté de 67 unités pour atteindre 172 nacelles au premier semestre 2018. Les livraisons de nacelles pour l'A380 sont stables. La progression des ventes d'équipements pour le Boeing 787 et la famille A320 (trains d'atterrissage et systèmes de câblage) a également contribué à la croissance.

Le chiffre d'affaires des services augmente de 12,6 % sur une base organique, tiré par la contribution croissante des freins carbone, des activités de services pour nacelles et de maintenance pour les trains d'atterrissage.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 347 millions d'euros, en hausse de 20,9 % par rapport aux 287 millions d'euros réalisés au premier semestre 2017. La marge opérationnelle enregistre une forte augmentation passant de 10,9 % à 13,4 %. La hausse de la rentabilité est portée par l'augmentation des volumes (notamment des services) et par l'impact positif des mesures de réduction des coûts et de gains de productivité, partiellement neutralisés par une augmentation de la R&D en charges. L'amélioration du taux couvert EUR/USD a eu un effet positif sur la rentabilité.

### Défense

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2018 s'élève à 651 millions d'euros, en hausse de 6,4 % par rapport aux 612 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2017. Sur une base organique, le chiffre d'affaires progresse de 9,2 %.

La croissance des ventes militaires a été tirée par l'augmentation des volumes des systèmes de guidage et de visée, ainsi que des équipements optroniques portables (contrat LTLM II aux États-Unis). Le chiffre d'affaires des activités d'avionique progresse également grâce aux activités d'électronique (FADEC pour moteurs LEAP), aux équipements optiques pour télescopes et aux services.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 45 millions d'euros (6,9 % du chiffre d'affaires) par rapport aux 35 millions d'euros réalisés au premier semestre 2017 (5,7 % du chiffre d'affaires). L'augmentation des volumes et la réduction des coûts de production expliquent l'amélioration de la rentabilité. La R&D autofinancée reste élevée (10,6 % du chiffre d'affaires) afin de maintenir l'avance technologique.

## Zodiac Aerospace (quatre mois de mars à juin 2018)

Le chiffre d'affaires de Zodiac Aerospace s'élève à 1 516 millions d'euros (y compris un effet de change négatif pour Aerosystems et Aircraft Interiors) pour la période de mars à juin 2018. Le résultat opérationnel courant ressort à 129 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires d'Aerosystems s'établit à 742 millions d'euros. Il a été impacté par le ralentissement des activités Safety Systems et Fluid and Water and Waste Systems, partiellement compensé par la dynamique positive de l'activité Connected Cabin et la hausse de la contribution de l'activité Control Systems.

Le résultat opérationnel courant d'Aerosystems s'établit à 129 millions d'euros. Les activités Control Systems et Connected Cabin ont contribué positivement, tandis que les dépenses de R&D et d'industrialisation ont pesé sur la rentabilité.

Le chiffre d'affaires d'Aircraft Interiors s'établit à 774 millions d'euros. L'effet négatif de la baisse des volumes sur la performance s'est poursuivi, notamment en raison de l'impact commercial lié aux difficultés précédentes de conception et d'exécution. Le résultat opérationnel courant d'Aircraft Interiors s'établit à 0 million d'euros. L'amélioration de la performance a été portée par les premiers effets des plans de performance opérationnelle et des programmes de réduction des coûts.

### Holding et autres

Le secteur « Holding et autres » comprend les coûts de pilotage et de développement du Groupe ainsi que les services transversaux fournis à l'ensemble du Groupe, y compris les affaires financières et juridiques, la politique fiscale et de change, la communication et les ressources humaines.

En outre, la holding facture aux filiales les services partagés, notamment les centres de services administratifs (paie, recrutement, informatique, comptabilité), un organisme de formation centralisé et le centre R&T du Groupe.

L'impact du secteur « Holding et autres » sur le résultat opérationnel courant de Safran s'établit à (3) millions d'euros au premier semestre 2018, contre 2 millions d'euros à la même période de 2017.

### Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement, dont celles financées par les clients, s'élèvent à 726 millions d'euros (y compris 170 millions d'euros de Zodiac Aerospace), contre 756 millions d'euros au premier semestre 2017.

La R&D autofinancée (avant crédit d'impôt recherche - CIR) s'établit à 565 millions d'euros (y compris 126 millions d'euros de Zodiac Aerospace), contre 539 millions d'euros au premier semestre 2017. En excluant l'impact de la consolidation de quatre mois de Zodiac Aerospace, la R&D autofinancée est en baisse de 100 millions d'euros par rapport à la même période de 2017.

La R&D capitalisée s'élève à 139 millions d'euros (y compris 27 millions d'euros de Zodiac Aerospace), contre 167 millions d'euros au premier semestre 2017. En excluant Zodiac Aerospace, la R&D capitalisée a diminué de 55 millions d'euros, notamment parce que Safran a cessé de capitaliser la R&D liée au LEAP-1B fin février 2017.

La charge d'amortissement et de dépréciation de la R&D capitalisée s'élève à 104 millions d'euros (y compris 16 millions d'euros de Zodiac Aerospace), contre 76 millions d'euros au premier semestre 2017.

L'impact sur le résultat opérationnel courant de la R&D comptabilisée en charges atteint 458 millions d'euros (dont 112 millions d'euros pour Zodiac Aerospace), contre 374 millions d'euros au premier semestre 2017. En excluant Zodiac Aerospace, la R&D comptabilisée dans le résultat opérationnel courant a baissé de 28 millions d'euros.

## 1.3 COMPTE DE RÉSULTAT SEMESTRIEL 2018 CONSOLIDÉ

Les données du premier semestre 2018 incluent 4 mois d'activité de Zodiac Aerospace acquis par Safran le 13 février et consolidé depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018.

(en millions d'euros)	30.06.2017 *	30.06.2018	% variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>8 011</b>	<b>9 393</b>	<b>+ 17,3 %</b>
Autres produits et charges opérationnels	(6 757)	(8 544)	
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	57	63	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 311</b>	<b>912</b>	<b>- 30,4 %</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(16)	(26)	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 295</b>	<b>886</b>	<b>- 31,6 %</b>
Résultat financier	2 353	(220)	
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>3 648</b>	<b>666</b>	
Produit/(charge) d'impôts	(1 171)	(100)	
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>2 477</b>	<b>566</b>	
Résultat des activités cédées et résultat de cession	773	-	
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	(29)	(31)	
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>3 221</b>	<b>535</b>	

(\*) Les données publiées du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. § 3 note 3.a.2 « Impact au 30 juin 2017 »).

## Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 9 393 millions d'euros pour le premier semestre 2018 à comparer à 8 011 millions d'euros pour le premier semestre 2017, soit une augmentation de 17,3 %.

Il est rappelé que le passage entre le chiffre d'affaires ajusté et le chiffre d'affaires consolidé s'explique par la prise en compte des couvertures de change. Au 30 juin 2018, la neutralisation de l'impact des couvertures de change a eu pour effet de majorer le chiffre d'affaires consolidé par rapport au chiffre d'affaires ajusté à hauteur de 113 millions d'euros contre une majoration de 341 millions d'euros au 30 juin 2017. L'évolution de l'impact des couvertures de change sur le chiffre d'affaires est liée à l'évolution de l'écart entre les cours de change moyens et les cours couverts effectivement obtenus sur la période sur la partie des flux nets en devises couverts par le Groupe. À titre d'exemple, sur la parité euro/dollar US, le cours couvert du premier semestre 2018 était de 1,18 contre un cours moyen sur le semestre de 1,21, ce qui explique que l'annulation de la prise en compte de la couverture contribue à présenter un chiffre d'affaires consolidé inférieur au chiffre d'affaires en données ajustées.

L'évolution du chiffre d'affaires de chaque secteur opérationnel, est commentée ci-dessus (cf. § 1.1 et 1.2).

## Résultat opérationnel courant consolidé

Le résultat opérationnel courant s'élève à 912 millions d'euros pour le premier semestre 2018 contre 1 311 millions d'euros pour le premier semestre 2017. Il diffère du résultat opérationnel courant ajusté qui s'établit à 1 386 millions d'euros du fait qu'il intègre notamment :

- une charge d'amortissement des actifs incorporels valorisés lors de l'allocation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises d'un montant de (30) millions d'euros (contre une charge de (33) millions au premier semestre 2017) au titre de la fusion Sagem/Snecma de mai 2005 ;
- une charge d'amortissement des actifs incorporels valorisés lors de l'allocation du prix d'acquisition d'un montant de (332) millions d'euros (contre une charge de (46) millions au premier semestre 2017) au titre des autres regroupements d'entreprises. Elle intègre notamment (294) millions d'euros d'effet de revalorisation des stocks à la juste valeur dans le cadre de l'affectation préliminaire du prix d'acquisition de Zodiac Aerospace (cf. § 3 note 4 « Évolution du périmètre ») ;
- 112 millions d'euros d'impact positif liés aux opérations de change (contre un impact positif de 351 millions au premier semestre 2017) incluant la revalorisation du chiffre d'affaires de 113 millions d'euros et des « autres produits et charges opérationnels courants » de (1) millions d'euros.

L'évolution du résultat opérationnel courant, hors impact de ces retraitements, est commentée ci-dessus (cf. § 1.1 et 1.2).

## Résultat opérationnel consolidé

Le résultat opérationnel s'élève à 886 millions d'euros pour le premier semestre 2018 contre 1 295 millions d'euros pour le premier semestre 2017.

Il se compose d'un résultat opérationnel courant de 912 millions d'euros (contre 1 311 millions d'euros au premier semestre 2017) et d'autres éléments non courants pour un montant de (26) millions d'euros (contre (16) millions d'euros au premier semestre 2017).

L'évolution du résultat opérationnel, en données ajustées ainsi que la nature des autres éléments non courants, est commentée ci-dessus (cf. § 1.1).

## Résultat financier consolidé

Le résultat financier s'établit à (220) millions d'euros au premier semestre 2018 contre 2 353 millions d'euros au premier semestre 2017.

Le résultat financier consolidé diffère du résultat financier ajusté commenté ci-dessus (cf. § 1.1) sur deux éléments :

- la variation de juste valeur négative des instruments financiers de couverture de change afférents aux flux des périodes futures pour (189) millions d'euros pour le premier semestre 2018 (contre un produit de 2 740 millions d'euros au premier semestre 2017), l'intégralité de la variation de juste valeur étant comptabilisée en résultat financier dans les comptes consolidés contrairement aux données ajustées dans lesquelles l'impact de variation de juste valeur des instruments financiers afférents aux flux des périodes futures est neutralisé ;
- le résultat de la couverture de change sur les flux en devises de la période, couverts par le Groupe, soit un gain de 83 millions d'euros pour le premier semestre 2018 contre une perte de (351) millions d'euros au premier semestre 2017, ce résultat de change étant comptabilisé en résultat financier dans les comptes consolidés et en résultat opérationnel (majoritairement en chiffre d'affaires) dans le compte de résultat ajusté.

## Impôt consolidé

La charge d'impôt constatée au 30 juin 2018 s'élève à (100) millions d'euros, contre (1 171) millions constatée au 30 juin 2017.

Au premier semestre 2018, la variation de juste valeur des dérivés de change enregistrée en résultat financier génère un produit d'impôt différé de 72 millions d'euros. Au premier semestre 2017, cette variation de juste valeur était un produit de 2 740 millions d'euros et avait généré une charge d'impôt différé.

## Résultat net consolidé - part du Groupe

Le résultat net consolidé part du Groupe ressort à 535 millions d'euros au 30 juin 2018, contre 3 221 millions d'euros au 30 juin 2017. Au premier semestre 2017, il comprenait 773 millions d'euros de résultat au titre des activités cédées incluant la contribution des activités de sécurité jusqu'à leur cession, ainsi que la plus-value de cession après impôts.

## 1.4 STRUCTURE BILANTIELLE ET TRÉSORERIE

### Bilan consolidé

Bilan consolidé – Actif (en millions d'euros)	31 dec. 2017 *	30 juin 2018
Écarts d'acquisition	1 831	7 346
Immobilisations corporelles et incorporelles	9 114	10 401
Participations comptabilisées par mise en équivalence	2 127	2 144
Autres actifs non courants	575	862
Dérivés actifs	582	831
Stocks et en-cours de production	3 954	5 578
Coûts des contrats	261	473
Créances clients et autres débiteurs	4 952	6 154
Actifs sur contrat	1 366	1 485
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 914	2 380
Autres actifs courants	2 709	716
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>32 385</b>	<b>38 370</b>

Bilan consolidé – Passif (en millions d'euros)	31 dec. 2017 *	30 juin 2018
Capitaux propres	9 648	10 796
Provisions	2 188	2 632
Dettes soumises à des conditions particulières	569	610
Passifs portant intérêts	4 636	5 925
Dérivés passifs	805	1 230
Autres passifs non courants	682	1 371
Fournisseurs et autres créditeurs	4 409	5 244
Passifs sur contrat	9 090	10 103
Autres passifs courants	358	459
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>32 385</b>	<b>38 370</b>

(\*) Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact liée au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15.

Ces données publiées n'intègrent pas de données Zodiac Aerospace, l'acquisition étant postérieure au 31 décembre 2017.

## Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie (en millions d'euros)	S1 2017	2017	S1 2018
<b>Résultat net ajusté</b>	<b>1 488</b>	<b>2 393</b>	<b>932</b>
Plus-value de cession des activités de Sécurité après impôt	(774)	(832)	-
Amortissements, dépréciations, provisions et autres	380	500	787
<b>Flux de trésorerie opérationnels</b>	<b>1 094</b>	<b>2 061</b>	<b>1 719</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	183	691	(299)
Investissements corporels	(345)	(740)	(387)
Investissements incorporels	(96)	(225)	(69)
Capitalisation des frais de R&D	(170)	(349)	(144)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>666</b>	<b>1 438</b>	<b>820</b>
Dividendes versés	(366)	(372)	(721)
Cessions/acquisitions et divers	2 643	611	(3 946)
<b>VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE</b>	<b>2 943</b>	<b>1 677</b>	<b>(3 847)</b>
Position financière nette - ouverture	(1 383)	(1 383)	294
<b>Position financière nette - clôture</b>	<b>1 560</b>	<b>294</b>	<b>(3 533)</b>

Les opérations ont généré 820 millions d'euros de cash-flow libre (y compris 25 millions d'euros de Zodiac Aerospace). La génération de cash-flow libre résulte d'un flux de trésorerie opérationnel de 1 719 millions d'euros, consacré principalement aux investissements corporels et incorporels (600 millions d'euros), et à une augmentation de 299 millions d'euros du besoin en fonds de roulement dans le contexte de la transition CFM56-LEAP et de la consolidation de Zodiac Aerospace.

- Lors de l'assemblée générale annuelle du 25 mai 2018, les actionnaires ont approuvé un dividende de 1,60 euro par action qui a été intégralement versé en mai 2018, avec un impact sur le cash-flow de 695 millions d'euros.
- Le 24 mai 2017, Safran a annoncé son intention de mettre en place un programme de rachat d'actions ordinaires de 2,3 milliards d'euros s'étalant sur les deux années suivant la réalisation de l'offre d'achat des actions Zodiac Aerospace. Après avoir mené à terme la première tranche de rachat signée le 27 mars 2018 pour un montant de 122 millions d'euros, Safran s'est engagé, le 29 juin 2018, auprès d'un autre prestataire de

services d'investissement, à acheter un montant maximum de 400 millions d'euros d'actions au plus tard le 31 octobre 2018. Le prix maximum unitaire de rachat des titres ne peut pas dépasser 118 euros, montant fixé par l'assemblée générale du 25 mai 2018.

- Dans le cadre du financement de l'offre publique d'achat des actions de Zodiac Aerospace, 2 milliards d'euros de sicav de trésorerie ont fait l'objet d'un nantissement et ont donc été exclus du poste « trésorerie et équivalents de trésorerie » au 31 décembre 2017. Le nantissement a pris fin en mars 2018 à l'issue de l'offre réouverte.
- Dans le cadre de l'offre publique sur Zodiac Aerospace, Safran a comptabilisé une sortie de trésorerie totalisant 4 474 millions d'euros. En outre, la dette nette de Zodiac Aerospace de 1 034 millions d'euros a été consolidée dans la dette nette de Safran au 30 juin 2018.
- La dette nette s'élève à 3 533 millions d'euros au 30 juin 2018, comparée à une trésorerie nette de 294 millions d'euros au 31 décembre 2017.

### 1.5 COUVERTURE DE CHANGE

L'appréciation de l'euro à 1,25 au premier semestre 2018 a déclenché certaines barrières désactivantes dont les niveaux étaient initialement compris dans la fourchette 1,21-1,25. Safran a remplacé l'intégralité de ces instruments avec un impact limité sur ses cours cible de 2019 et 2020, qui restent en ligne avec les indications précédentes. En outre, Safran a augmenté de 3,5 milliards d'euros sa couverture de 2021 à des taux compris dans la fourchette de 1,16-1,20 précédemment annoncée. Enfin, Safran a intégré à sa politique de couverture l'exposition nette anticipée des activités de Zodiac Aerospace tout en maintenant les cours couverts cible.

Le 31 août 2018, le portefeuille de couverture de Safran s'élevait à 25,9 milliards de dollars (contre 20,3 milliards de dollars en avril dernier).

**2018** : le Groupe est intégralement couvert sans changement dans les cours couverts cible (cours couvert de 1,18 USD/EUR).

**2019** : la couverture de l'exposition nette EUR/USD a augmenté pour s'établir à 7,2 milliards de dollars (contre 6,7 milliards de

dollars en avril). Certains instruments en place ont des barrières désactivantes dont les niveaux sont placés entre 1,26 dollar et 1,32 dollar avec des maturités allant jusqu'à fin 2019. Pas de changement de la fourchette de cours couvert cible entre 1,16 dollar et 1,18 dollar pour 1 euro.

**2020** : l'exposition nette EUR/USD est couverte à environ 5,0 milliards de dollars. Certains instruments en place ont des barrières désactivantes dont les niveaux sont placés entre 1,27 dollar et 1,32 dollar avec des maturités allant jusqu'à mi-2020. Pas de changement de la fourchette de cours couvert cible entre 1,16 dollar et 1,18 dollar pour 1 euro.

**2021** : la couverture de l'exposition nette EUR/USD a augmenté pour s'établir à 6,0 milliards de dollars (contre 2,5 milliards de dollars en avril). Safran a initié de nouvelles couvertures de 3,5 milliards de dollars avec des barrières désactivantes dont les niveaux sont placés entre 1,28 dollar et 1,33 dollar avec des maturités allant jusqu'à la mi-2020. Pas de changement de la fourchette de cours couvert cible entre 1,16 dollar et 1,20 dollar pour 1 euro.

### 1.6 PERSPECTIVES DE L'EXERCICE 2018 ET PERSPECTIVES DE 10 MOIS DE 2018 POUR ZODIAC AEROSPACE

Les perspectives 2018 sont présentées en application complète de la nouvelle norme IFRS 15 pour la reconnaissance du chiffre d'affaires.

#### Perspectives 2018 pour Safran (hors Zodiac Aerospace)

Safran prévoit que la très forte dynamique du premier semestre 2018 dans les activités de Propulsion, d'Équipements aéronautiques et de Défense se poursuivra au second semestre. En conséquence, Safran relève ses perspectives pour l'ensemble de l'exercice 2018. Par rapport aux chiffres retraités en application d'IFRS 15 pour 2017, Safran prévoit :

- > une croissance organique du chiffre d'affaires ajusté de 7 % à 9 %. (précédemment « dans le haut de la fourchette de 2 % à 4 % »). Sur la base d'un cours spot moyen estimé de 1,21 dollar pour 1 euro en 2018, le chiffre d'affaires ajusté devrait augmenter de 4 % à 6 % (précédemment « sur la base d'un cours spot moyen estimé de 1,23 dollar pour 1 euro en 2018, le chiffre d'affaires ajusté devrait légèrement croître ») ;
- > une croissance du résultat opérationnel courant ajusté d'environ 20 % (précédemment « dans le haut de la fourchette de 7 % à 10 % ») sur la base d'un cours couvert de 1,18 dollar pour 1 euro ;
- > une génération de cash-flow libre supérieure à 50 % du résultat opérationnel courant ajusté, un élément d'incertitude demeurant le rythme de paiement de plusieurs États clients.

Les hypothèses sur lesquelles reposent les perspectives ont été actualisées compte tenu notamment de la robustesse des activités de services pour moteurs civils et de la mise à jour de l'impact de la transition du CFM56-LEAP sur le résultat opérationnel courant :

- > croissance des activités de services pour les moteurs civils entre 10 % et 12 % (précédemment « entre 7 % et 9 % ») ;
- > transition CFM56-LEAP : impact global négatif sur la variation du résultat opérationnel courant ajusté des activités de Propulsion de 100 millions d'euros à 150 millions d'euros (précédemment « de 150 millions d'euros à 200 millions d'euros ») grâce à l'amélioration de la marge brute du CFM56. Cet impact négatif de la transition est en nette baisse par rapport à 2017 et comprend :

- la baisse des volumes de moteurs CFM56 en première monte,
- la marge négative sur les livraisons de moteurs LEAP.

Les autres hypothèses sous-jacentes à ces perspectives sont inchangées par rapport à l'annonce du chiffre d'affaires du T1 2018 :

- > augmentation des livraisons en première monte, malgré une baisse des volumes de moteurs de forte puissance ;
- > réduction de 150 millions d'euros environ du niveau de R&D autofinancée ;
  - Impact positif sur le résultat opérationnel courant après activation et amortissement de la R&D capitalisée ;
- > niveau d'investissements corporels comparable à 2017 ;
- > poursuite de l'amélioration de la productivité.

## Perspectives sur 10 mois 2018 de Zodiac Aerospace

Safran prévoit une contribution des activités de Zodiac Aerospace (consolidées sur 10 mois en 2018) comprise entre :

- > 3,6 milliards d'euros et 4 milliards d'euros à son chiffre d'affaires ajusté (sur la base d'un cours spot moyen estimé de 1,21 dollar pour 1 euro en 2018) ;
- > 260 millions d'euros et 300 millions d'euros à son résultat opérationnel courant ajusté (sur la base d'un cours couvert de 1,18 dollar pour 1 euro au 1<sup>er</sup> septembre 2018) ;
- > 80 millions d'euros et 120 millions d'euros à son cash-flow libre.

## Point sur l'intégration de Zodiac Aerospace

Les travaux d'intégration progressent, axés sur trois priorités :

- > organisationnelle avec notamment comme objectifs une simplification des structures, une réduction des frais généraux et une meilleure réactivité opérationnelle.
  - Comme annoncé, la fusion par absorption de Zodiac Aerospace SA par Safran SA devrait être achevée avant la fin 2018 ;
- > fonctionnelle avec l'apport d'outils méthodologiques permettant de redresser les programmes critiques.

- Le processus de reporting financier et de consolidation de Safran est désormais intégralement déployé et opérationnel ;
- Programme Lean-Sigma lancé : formation d'environ 150 Green Belts/Black Belts/Master Black Belts en cours ;
- Mise en place des standards opérationnels de Safran (One Safran) pour les sites et programmes clés ;
- > opérationnelle avec un pilotage renforcé des plans de redressement des sites en difficulté.
  - Plus de 30 formateurs de Safran sont présents chez Zodiac Aerospace pour soutenir les plans de redressement et accélérer le déploiement ;
  - Plus de 25 projets opérationnels sur sites ont été lancés.

La contribution de quatre mois et la contribution anticipée de 10 mois de Zodiac Aerospace à Safran sont en ligne avec la feuille de route financière. La prochaine étape consistera à intégrer les perspectives financières des activités de Zodiac Aerospace au plan moyen terme de Safran.

Safran confirme son objectif de synergies de coûts avant impôt de 200 millions d'euros par an dont environ 90 % devraient être atteints à horizon 2020.

Sur la base du fort relèvement des perspectives 2018 de Safran, l'acquisition de Zodiac Aerospace devrait améliorer le résultat net par action 2018 de Safran dans le bas de la fourchette précédemment indiquée.

## 1.7 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les lecteurs sont invités à se référer à la note 24 du chapitre 3 du présent rapport, ainsi qu'aux chapitres 7.1.4 et 8.4.1 du document de référence 2017, réf. D.18-0225, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 29 mars 2018.

## 1.8 ÉMISSION D'OBLIGATIONS À OPTION DE CONVERSION ET/OU D'ÉCHANGE EN ACTIONS DE NOUVELLES ET/OU EXISTANTES (OCÉANE)

### 1.8.1 Rapport du Conseil d'administration sur l'utilisation de la délégation de compétence conférée au Conseil d'administration aux termes de la 20<sup>e</sup> résolution adoptée par l'assemblée générale du 15 juin 2017

**Rapport complémentaire du Conseil d'administration sur les modalités de mise en œuvre de l'émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions ordinaires nouvelles et/ou existantes (OCÉANE) venant à échéance au 21 juin 2023 (établi en application de l'article R. 225-116 du Code de commerce)**

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

Nous vous rendons compte, conformément aux dispositions des articles L. 225-129-5 et R. 225-116 du Code de commerce, de l'usage qui a été fait de la délégation qui a été consentie à votre Conseil d'administration, par l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires de Safran (la « Société ») en date du 15 juin 2017 (l'« assemblée générale ») aux termes de sa vingtième résolution, en vue de procéder à une émission par voie de placement privé, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions ordinaires nouvelles et/ou existantes (OCÉANE) venant à échéance au 21 juin 2023 (les « Obligations »).

Sur cette base et en application des dispositions légales et réglementaires précitées, nous vous présentons le rapport suivant détaillant les conditions définitives de l'émission d'Obligations et exposant l'incidence de ces dernières sur la situation des actionnaires et des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital.

#### 1. Cadre de l'émission

##### 1.1 Assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires de la Société du 15 juin 2017

Nous vous rappelons que l'assemblée générale, aux termes de sa vingtième résolution, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-129 et suivants, L. 228-91 et suivants du Code de commerce ainsi que L. 411-2, II du Code monétaire et financier, a délégué au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, sa compétence pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires émises ou à émettre, par voie de placement privé répondant aux conditions fixées à l'article L. 411-2, II du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

L'assemblée générale a plafonné à (i) 8 millions d'euros le montant nominal maximum des augmentations de capital, immédiates ou à terme, susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation (ce plafond pouvant être augmenté de la valeur nominale des actions ordinaires à émettre en supplément pour préserver les droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société) et à (ii) 1,8 milliard d'euros le montant maximum en principal des titres de créance susceptibles d'être émis dans le cadre de cette délégation.

En tout état de cause, le montant nominal maximum des augmentations de capital réalisées au titre de la vingtième résolution est limité, conformément à l'article L. 225-136, 3<sup>e</sup> du Code de commerce, à 20 % du capital social par an.

##### 1.2 Conseil d'administration du 25 mai 2018

Lors de sa réunion du 25 mai 2018, le Conseil d'administration, utilisant la délégation de compétence ainsi conférée par l'assemblée générale au titre de la vingtième résolution, constatant que la délégation en question n'avait pas été utilisée, a décidé à l'unanimité :

(i) du principe :

- a. de l'émission par la Société d'Obligations, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'un placement privé en application de l'article L. 411-2, II du Code monétaire et financier, dans la limite d'un montant nominal maximum de 700 millions d'euros ;
- b. de l'augmentation du capital social qui pourrait résulter de l'émission, en une ou plusieurs fois, d'actions ordinaires nouvelles de la Société sur exercice par les porteurs d'Obligations de leur droit à conversion, dans la limite d'un montant nominal maximum de 1,1 million d'euros (auquel s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions ordinaires supplémentaires de la Société à émettre éventuellement, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver les droits des porteurs d'Obligations conformément aux dispositions légales applicables et aux modalités fixées dans les *Terms and Conditions* de l'émission) ;

(ii) de subdéléguer au Directeur Général, avec faculté de subdélégation, tous pouvoirs dans la limite de la délégation reçue de l'assemblée générale et dans les limites de la subdélégation conférée par le Conseil d'administration, à l'effet notamment de décider de procéder à l'émission des Obligations, d'en déterminer les conditions d'émission et d'en arrêter les modalités ainsi que le calendrier d'émission.

##### 1.3 Décision du Directeur Général du 18 juin 2018

Faisant usage de la subdélégation conférée par le Conseil d'administration du 25 mai 2018, le Directeur Général a décidé, aux termes d'une décision en date du 18 juin 2018, d'émettre les Obligations dans les conditions décrites à la section 2 ci-dessous.

## 2. Conditions définitives de l'émission

### 2.1 Caractéristiques de l'offre

Montant nominal de l'émission et produit brut	699 999 983,10 euros
Produit net de l'émission	696 849 983,14 euros
Nombre d'Obligations émises	4 996 431 Obligations
Valeur nominale unitaire des Obligations	140,10 euros, faisant ressortir une prime de 37,5 % par rapport au cours de référence des actions ordinaires de la Société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (« Euronext Paris »), ce cours de référence étant égal à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action ordinaire de la Société constatés le 18 juin 2018 sur Euronext Paris depuis le lancement de l'émission jusqu'au moment de la fixation des modalités définitives des Obligations.
Placement privé	Le 18 juin 2018, en France et hors de France, à l'exception des États-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Afrique du Sud, de l'Australie et du Japon, auprès des personnes visées par l'article L. 411-2, II du Code monétaire et financier, par la procédure accélérée.
Offre au public	Il n'a été procédé à aucune offre au public.
Prix d'émission des Obligations	100 % du pair. À la Date d'Émission des Obligations (telle que définie ci-dessous), le prix des actions ordinaires nouvelles de la Société qui, au choix de la Société, seraient émises en application du Droit à l'Attribution d'Actions (tel que défini ci-dessous), est égal, compte tenu du Ratio d'Attribution d'Actions (tel que défini ci-dessous) en vigueur à la Date d'Émission des Obligations, à la valeur nominale unitaire des Obligations décrite ci-dessus, dans le respect des dispositions des articles L. 225-136 et R. 225-119 du Code de commerce.
Date d'émission et de règlement-livraison des Obligations	Le 21 juin 2018 (la « Date d'Émission des Obligations »).
Cotation des Obligations	Le 27 juin 2018 sur le marché libre ( <i>Freiverkehr</i> ) de la Bourse de Francfort, sous le code ISIN FRO013344033.
Compensation	Euroclear Bank SA/NV et/ou Clearstream Banking SA (Luxembourg).
Coordinateurs Globaux - Chefs de File - Teneurs de Livre Associés	Citigroup Global Markets Limited et Société Générale.
Intermédiaire(s) chargé(s) du service titres des Obligations et du service financier	Le service titres des Obligations ainsi que la centralisation du service financier de l'emprunt sont assurés par CACEIS Corporate Trust. Les services d'agent de calcul sont assurés par Aether Financial Services.
Engagement d'abstention d'émission d'actions ou d'instruments donnant accès au capital	Engagement d'abstention d'émission d'actions ou d'instruments donnant accès au capital de la Société de 90 jours calendaires à compter de la date de règlement-livraison (21 juin 2018), sous réserve de certaines exceptions usuelles ou d'un accord préalable des Coordinateurs Globaux.

### 2.2 Caractéristiques des Obligations

Rang des Obligations	Les Obligations constituent des engagements chirographaires, directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés, venant au même rang entre eux et au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires (sous réserve des exceptions légales impératives) présentes ou futures de la Société.
Maintien des Obligations à leur rang	Exclusivement en cas de sûretés consenties par la Société ou l'une de ses filiales principales au bénéfice de porteurs d'autres obligations ou d'autres titres financiers négociables représentatifs de titres de créance déjà émis ou à émettre ou garantis par la Société ou l'une de ses filiales principales.
Taux nominal - Intérêt	Les Obligations ne porteront pas intérêt.
Durée de l'emprunt	5 ans.
« Date d'Échéance des Obligations »	21 juin 2023 (la « Date d'Échéance des Obligations »).
Amortissement normal des Obligations	En totalité à la Date d'Échéance des Obligations (ou le premier jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré) par remboursement au pair.

Amortissement anticipé des Obligations au gré de la Société	<p>(i) à tout moment, pour tout ou partie des Obligations, sans limitation de prix ni de quantité, par rachats en Bourse ou hors Bourse ou par offres de rachat ou d'échange ;</p> <p>(ii) à tout moment, à compter du 21 juin 2021 et jusqu'à la Date d'Échéance des Obligations, pour la totalité des Obligations restant en circulation, sous réserve d'un préavis d'au moins 30 jours calendaires, par remboursement au pair, si la moyenne arithmétique, calculée sur une période de 20 jours de Bourse consécutifs choisis par la Société parmi les 40 qui précèdent la parution de l'avis de remboursement anticipé, du cours moyen pondéré en fonction du volume de l'action de la Société sur Euronext Paris et du Ratio d'Attribution d'Actions (tel que défini ci-après) en vigueur à chaque date, excède 130 % de la valeur nominale des Obligations ;</p> <p>(iii) à tout moment, pour la totalité des Obligations restant en circulation sous réserve d'un préavis d'au moins 30 jours calendaires, par remboursement au pair, si leur nombre est inférieur à 15 % du nombre d'Obligations émises.</p>
Exigibilité anticipée des Obligations	Possible, au pair, notamment en cas de défaut de la Société.
Remboursement anticipé au gré des porteurs d'Obligations	Possible, au pair, en cas de changement de contrôle de la Société.
Droits attachés aux Obligations/ droit à l'attribution d'actions	<p><u>Nature du Droit à l'Attribution d'Actions</u> Les Obligations confèrent la faculté (le « Droit à l'Attribution d'Actions ») aux porteurs d'Obligations d'obtenir un nombre d'actions ordinaires de la Société existantes ou nouvelles (au choix de la Société) égal au Ratio d'Attribution d'Actions (tel que défini ci-dessous) en vigueur à la Date d'Exercice (telle que définie ci-après) multiplié par le nombre d'Obligations pour lesquelles le Droit à l'Attribution d'Actions a été exercé. Le « Ratio d'Attribution d'Actions » est, à la Date d'Émission des Obligations, de 1 action pour 1 Obligation (sous réserve d'ajustements ultérieurs qui seraient réalisés pour protéger les droits des porteurs d'Obligations).</p> <p><u>Période d'Exercice du Droit à l'Attribution d'Actions</u> À compter de la Date d'Émission des Obligations (incluse), les porteurs d'Obligations pourront à leur gré exercer leur Droit à l'Attribution d'Actions à tout moment jusqu'au septième jour de Bourse (exclu) précédant (i) la Date d'Échéance des Obligations ou selon le cas, (ii) la date de remboursement anticipé, étant précisé, en tant que de besoin, que les Obligations pour lesquelles les porteurs d'Obligations auront exercé leur Droit à l'Attribution d'Actions ne donneront pas droit au remboursement à la Date d'Échéance des Obligations ou selon le cas, à la date de remboursement anticipé. À défaut d'avoir exercé le Droit à l'Attribution d'Actions pendant la période d'exercice décrite ci-dessus, le porteur d'Obligation sera remboursé en numéraire à la Date d'Échéance des Obligations ou selon le cas, à la date de remboursement anticipé.</p> <p><u>Modalités de répartition des actions ordinaires livrées en cas d'exercice du Droit à l'Attribution d'Actions</u> Chaque porteur d'Obligation ayant exercé son Droit à l'Attribution d'Actions recevra des actions ordinaires nouvelles et/ou existantes de la Société. Le nombre total d'actions ordinaires nouvelles et/ou existantes de la Société (dont la répartition est décidée par la Société) sera déterminé par l'agent de calcul et sera égal, pour chaque porteur d'Obligation, au Ratio d'Attribution d'Actions en vigueur à la Date d'Exercice multiplié par le nombre d'Obligations transférées à l'agent centralisateur et pour lesquelles le Droit à l'Attribution d'Actions a été exercé.</p> <p><u>Suspension du Droit à l'Attribution d'Actions</u> En cas d'augmentation de capital ou d'émission de nouvelles actions de la Société ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de toute autre opération financière comportant un droit préférentiel de souscription ou réservant une période de souscription prioritaire au profit des actionnaires de la Société, la Société se réserve le droit de suspendre l'exercice du Droit à l'Attribution d'Actions pendant un délai qui ne peut excéder trois mois ou tout autre délai fixé par la réglementation applicable, cette faculté ne pouvant en aucun cas faire perdre aux porteurs d'Obligations leur Droit à l'Attribution d'Actions. La décision de la Société de suspendre l'exercice du Droit à l'Attribution d'Actions des porteurs d'Obligations fera l'objet d'un avis publié au Bulletin des annonces légales obligatoires. Cet avis sera publié sept jours calendaires au moins avant la date d'entrée en vigueur de la suspension. Cet avis mentionnera la date d'entrée en vigueur de la suspension et la date à laquelle elle prendra fin. Cette information fera également l'objet d'un avis publié sur le site Internet de la Société (<a href="http://www.safran-group.com">www.safran-group.com</a>).</p>

Modalités d'exercice du Droit à l'Attribution d'Actions

Pour exercer le Droit à l'Attribution d'Actions, les porteurs d'Obligations devront en faire la demande à l'intermédiaire financier auprès duquel leurs Obligations sont inscrites en compte-titres. Cette demande est irrévocable à compter de sa réception par l'intermédiaire financier concerné. L'agent centralisateur assurera la centralisation de la demande.

La date de la demande correspondra au jour ouvré au cours duquel les deux conditions décrites ci-dessous sont réalisées, au plus tard à 17 heures (heures de Paris) ou le jour ouvré suivant si celles-ci sont réalisées après 17 heures (heure de Paris) (la « Date de la Demande ») :

- > l'agent centralisateur aura reçu la demande d'exercice transmise par l'intermédiaire financier dans les livres duquel les Obligations sont inscrites en compte ;
- > les Obligations auront été transférées à l'agent centralisateur par l'intermédiaire financier concerné.

Toute demande d'exercice du Droit à l'Attribution d'Actions adressée à l'agent centralisateur prendra effet le premier le jour de Bourse suivant la Date de la Demande (la « Date d'Exercice »). Toute demande d'exercice du Droit à l'Attribution d'Actions doit être reçue par l'agent centralisateur (et les Obligations transférées à celui-ci) au plus tard le septième jour de Bourse (exclu) précédant la Date d'Échéance des Obligations ou la date de remboursement anticipé des Obligations.

Tous les porteurs d'Obligations ayant la même Date d'Exercice seront traités de la même manière et se verront attribuer des actions ordinaires nouvelles et/ou existantes de la Société dans la même proportion, sous réserve d'arrondis.

Les porteurs d'Obligations recevront livraison des actions ordinaires nouvelles et/ou existantes de la Société au plus tard le septième jour de Bourse suivant la Date d'Exercice.

Jouissance et cotation des actions sous-jacentes

Les actions ordinaires nouvelles ou existantes émises ou remises, le cas échéant, sur exercice du Droit à l'Attribution d'Actions porteront jouissance courante et conféreront à leurs titulaires, à compter de la date de leur livraison, tous les droits attachés aux actions ordinaires, étant précisé que dans l'hypothèse où la date de référence (*record date*) d'un dividende (ou d'un acompte sur dividende) interviendrait entre la Date d'Exercice et la date de livraison des actions, les porteurs d'Obligations n'auront pas droit à ce dividende (ou à cet acompte sur dividende) et n'auront droit à aucune indemnité à ce titre, sous réserve du droit à ajustement, les porteurs d'Obligations bénéficiant du droit à ajustement du Ratio d'Attribution d'Actions jusqu'à la date de livraison des actions ordinaires (exclue).

Les actions ordinaires nouvelles qui seront émises sur exercice du Droit à l'Attribution d'Actions feront l'objet de demandes d'admission aux négociations sur Euronext Paris. Elles seront immédiatement assimilées aux actions ordinaires existantes, déjà négociées sur Euronext Paris et négociables, dès leur admission aux négociations, sur la même ligne de cotation que les actions ordinaires existantes sous le même code ISIN FRO000073272. Les actions ordinaires existantes remises sur exercice du Droit à l'Attribution d'Actions seront immédiatement négociables en Bourse.

Devise de l'émission	Euro
Droit applicable	Droit français

### 3. But de l'émission

L'objectif de l'émission des Obligations est de permettre à la Société de bénéficier d'un financement qui sera utilisé pour ses besoins généraux.

### 4. Incidences de l'émission des obligations et de l'exercice du Droit à l'Attribution d'Actions sur la situation des titulaires de titre de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital

#### 4.1 Dilution en cas de remise d'actions ordinaires nouvelles de la Société – Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres pour les actionnaires et pour les porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital

Le tableau suivant présente, à titre indicatif, l'incidence de l'émission d'actions ordinaires nouvelles sur la quote-part des capitaux propres par action en cas d'exercice du Droit à l'Attribution d'Actions pour la totalité des Obligations et dans l'hypothèse où la Société choisirait de remettre uniquement des actions ordinaires nouvelles de la Société.

Les calculs sont effectués sur la base :

- (i) des capitaux propres tels qu'ils ressortent des comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2017, ajustés de l'augmentation de capital du 7 février 2018 de 5 330 211,60 euros, pour un montant total d'émission, prime incluse, de 2 243 486 062,44 euros ;
- (ii) de 434 581 892 actions sur une base non diluée au 25 mai 2018, soit 443 680 643 actions composant le capital social à cette date (dont 25 651 058 actions de préférence A émises lors de l'augmentation de capital du 7 février 2018) moins 9 098 751 actions autodétenues au 30 avril 2018 ; et
- (iii) de l'hypothèse d'un Ratio d'Attribution d'Actions égal à 1.

	Avant émission	Après émission
Capitaux propres sociaux	10 533 312 k€	11 233 312 k€ <sup>(1)</sup>
Capitaux propres consolidés part du Groupe	12 564 625 k€	13 261 475 k€ <sup>(2)</sup>
Nombre d'actions – base non diluée	434 581 892	439 578 323
Nombre d'actions – base diluée <sup>(3)</sup>	441 859 097	446 855 528
Quote-part des capitaux propres sociaux par action – base non diluée	24,24 €	25,55 €
Quote-part des capitaux propres sociaux par action – base diluée <sup>(3)</sup>	25,31 €	26,59 €
Quote-part des capitaux propres consolidés part du Groupe par action – base non diluée	28,91 €	30,17 €
Quote-part des capitaux propres consolidés part du Groupe par action – base diluée <sup>(3)</sup>	29,84 €	31,07 €

(1) Dans l'hypothèse de l'exercice du Droit à l'Attribution d'Actions dès l'émission, le montant nominal de l'émission étant de 700 000 k€.

(2) Dans l'hypothèse de l'exercice du Droit à l'Attribution d'Actions dès l'émission, le produit net de l'émission étant de 696 850 k€.

(3) En prenant pour hypothèse la conversion de la totalité des 7 277 205 OCÉANE émises par la Société le 8 janvier 2016 et la création d'autant d'actions ordinaires nouvelles de la Société à raison d'un ratio d'attribution d'actions ordinaires de 1 pour 1, le montant nominal de l'émission étant de 650 M€ et sa composante dette étant de 622 M€ au 31 décembre 2017.

#### 4.2 Dilution en cas de remise d'actions ordinaires nouvelles de la Société – Incidence de l'émission sur la situation des actionnaires et des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital

Le tableau suivant présente, à titre indicatif, l'incidence de l'émission d'actions ordinaires nouvelles sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de la Société au 25 mai 2018.

Les calculs sont effectués sur la base :

- (i) de 443 680 643 actions composant le capital social de la Société au 25 mai 2018 (dont 25 651 058 actions de préférence A émises lors de l'augmentation de capital du 7 février 2018) ; et
- (ii) de l'hypothèse d'un Ratio d'Attribution d'Actions égal à 1.

Participation de l'actionnaire (en %)	Avant émission	Après émission
Base non diluée	1 %	0,99 %
Base diluée <sup>(1)</sup>	0,98 %	0,97 %

(1) En prenant pour hypothèse la conversion de la totalité des 7 277 205 OCÉANE émises par la Société le 8 janvier 2016 et la création d'autant d'actions ordinaires nouvelles de la Société à raison d'un ratio d'attribution d'actions ordinaires de 1 pour 1.

## 5. Incidence de l'émission des obligations et de l'exercice du Droit à l'Attribution d'Actions sur la valeur boursière de l'action Safran

L'incidence théorique de l'émission et de la conversion des Obligations sur la valeur boursière de l'action Safran est de + 0,40 % en base non diluée et de + 0,24 % en base diluée.

Elle a été calculée sur la base :

- > d'un cours de Bourse de 102,30 euros par action Safran, cours égal à la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de Bourse précédant la date de lancement de l'émission ;
- > de l'émission de 4 996 431 Obligations de 140,10 euros de valeur nominale, susceptibles d'être convertis en 4 996 431 actions ordinaires Safran (1 action ordinaire pour 1 Obligation) ;
- > d'un produit net de l'émission de 696 849 983,14 euros.

Le tableau ci-dessous présente, sur la base des hypothèses ci-dessus, l'incidence théorique de l'émission et de la conversion des Obligations sur la valeur boursière de l'action Safran :

Incidence théorique de l'émission et de la conversion des Obligations sur la valeur boursière de l'action Safran	
<b>Émission des Obligations</b>	
Nombre d'Obligations émises	4 996 431
Ratio d'Attribution d'Actions	1
Produit net de l'émission des Obligations	696 849 983,14 €
Nombre total d'actions ordinaires Safran susceptibles d'être créées par conversion des Obligations	4 996 431
<b>Situation avant émission des Obligations (base non diluée)</b>	
Nombre d'actions Safran avant émission des Obligations	443 680 643
Cours de l'action Safran avant émission des Obligations	102,30 €
Valeur boursière de Safran avant émission des Obligations	45 388 529 779 €
<b>Situation après émission et conversion des Obligations (base non diluée)</b>	
Nombre total d'actions Safran après émission et conversion des Obligations	448 677 074
Valeur boursière théorique de Safran après émission et conversion des Obligations	46 085 379 762 €
Valeur théorique d'une action Safran après émission et conversion des Obligations	102,71 €
Incidence théorique de l'émission et de la conversion des Obligations	+ 0,40 %
<b>Situation après émission et conversion des Obligations (base diluée) <sup>(1)</sup></b>	
Nombre total d'actions Safran après émission et conversion des Obligations	455 954 279
Valeur boursière théorique de Safran après émission et conversion des Obligations	46 755 971 711 €
Valeur théorique d'une action Safran après émission et conversion des Obligations	102,55 €
Incidence théorique de l'émission et de la conversion des Obligations	+ 0,24 %

(1) En prenant pour hypothèse la conversion de la totalité des 7 277 205 OCÉANE émises par la Société le 8 janvier 2016 et la création d'autant d'actions ordinaires nouvelles de la Société à raison d'un ratio d'attribution d'action ordinaire de 1 pour 1, le produit net de l'émission étant de 670 591 949,03 €.

Fait à Paris, le 24 juillet 2018.

Le Conseil d'administration

## 1.8.2 Rapport complémentaire des commissaires aux comptes sur l'émission sur les modalités de mise en œuvre de l'émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions ordinaires nouvelles et/ou existantes (OCÉANE) venant à échéance au 21 juin 2023

Réunion du Conseil d'administration du 24 juillet 2018

### Rapport complémentaire des commissaires aux comptes sur l'émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCÉANE) avec suppression du droit préférentiel de souscription

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société et en application des dispositions de l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport complémentaire à notre rapport du 9 mai 2017 sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription, autorisée par votre assemblée générale mixte du 15 juin 2017.

Cette assemblée avait délégué à votre Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, la compétence pour décider d'une émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires de la Société ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société émises ou à émettre, par voie d'offres visées au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, dans un délai de vingt-six mois à compter de ladite assemblée (vingtième résolution). Cette assemblée avait décidé que (i) le montant en principal des titres de créance émis ne pourrait excéder 1,8 milliard d'euros et que (ii) le montant nominal des augmentations du capital susceptibles d'être réalisées ne pourrait excéder 8 millions d'euros ; étant rappelé que le montant nominal des augmentations du capital réalisées au titre de la vingtième résolution est, en tout état de cause, limité, conformément à l'article L. 225-136, 3° du Code de commerce, à 20 % du capital social par an.

Faisant usage de cette délégation, votre Conseil d'administration, dans sa séance du 25 mai 2018, (i) a décidé du principe d'une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (les « Obligations »), avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'un placement privé en application de l'article L. 411-2, II du Code monétaire et financier, dans la limite d'un montant nominal maximal de 700 millions d'euros et (ii) a fixé le montant nominal maximal de l'augmentation du capital susceptible de résulter de cette émission à 1,1 million d'euros. Votre Conseil d'administration a également décidé dans sa séance du 25 mai 2018 de subdéléguer, à votre Directeur Général, les pouvoirs nécessaires à l'effet notamment de décider de procéder à l'émission des Obligations, d'en déterminer les conditions d'émission, d'en arrêter les modalités définitives ainsi que le calendrier d'émission.

Faisant usage de cette subdélégation, votre Directeur Général a décidé le 18 juin 2018 d'émettre les Obligations dans les conditions suivantes :

- le montant nominal de l'émission s'élève à 699 999 983,10 euros et le nombre d'Obligations émises s'élève à 4 996 431 ;
- la valeur nominale unitaire des Obligations est de 140,10 euros, faisant ressortir une prime de 37,5 % par rapport au cours de référence des actions ordinaires de la Société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (« Euronext Paris »), ce cours de référence étant égal à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action ordinaire de votre Société constatés le 18 juin 2018 sur Euronext Paris depuis le lancement de l'émission jusqu'au moment de la fixation des modalités définitives des Obligations ;
- à la date d'émission des Obligations (21 juin 2018), le prix des actions ordinaires nouvelles de votre Société qui, au choix de votre Société, seraient émises en application du Droit à l'Attribution d'Actions, est égal, compte tenu du ratio d'attribution d'actions de 1 action pour 1 Obligation (le « Ratio d'Attribution d'Actions ») en vigueur à la date d'émission des Obligations, à la valeur nominale unitaire des Obligations. La date d'échéance des Obligations est le 21 juin 2023 ;
- les Obligations confèrent la faculté aux porteurs d'Obligations d'obtenir un nombre d'actions ordinaires de la Société existantes ou nouvelles (au choix de la Société) en fonction du Ratio d'Attribution d'Actions qui, à la date d'émission des Obligations, est de 1 action pour 1 Obligation.

Votre Conseil d'administration a constaté dans sa séance du 24 juillet 2018 l'émission de 4 996 431 obligations d'une valeur nominale de 140,10 euros pour un montant total d'émission de 699 999 983,10 euros.

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport complémentaire conformément aux articles R. 225-115 et suivants du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont notamment consisté à vérifier :

- la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes annuels et consolidés arrêtés par le Conseil d'administration. Ces comptes ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ;
- la conformité des modalités de l'opération au regard de la délégation donnée par l'assemblée générale ;
- les informations données dans le rapport complémentaire du Conseil d'administration sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission des titres de capital et son montant définitif.

## Émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions de nouvelles et/ou existantes (OCÉANE)

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- > la sincérité des informations chiffrées tirées de ces comptes et données dans le rapport complémentaire du Conseil d'administration ;
- > la conformité des modalités de l'opération au regard de la délégation donnée par votre assemblée générale mixte du 15 juin 2017 et des indications fournies aux actionnaires ;
- > le choix des éléments de calcul du prix d'émission des titres de capital et son montant définitif ;
- > la présentation de l'incidence de l'émission sur la situation des titulaires de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital appréciée par rapport aux capitaux propres et sur la valeur boursière de l'action ;
- > la suppression du droit préférentiel de souscription sur laquelle vous vous êtes précédemment prononcés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 25 juillet 2018

Les commissaires aux comptes

**MAZARS**

Gaël Lamant

Christophe Berrard

**ERNST & YOUNG et Autres**

Jean-Roch Varon

Nicolas Macé

# 2

## FACTEURS DE RISQUES

Au titre des risques identifiés par le Groupe, les évolutions récentes relatives au BREXIT nous conduisent à une mise à jour dans le chapitre 4 de notre précédent DDR du domaine risques liés à l'environnement dans lequel le Groupe opère (§ 4.3.1) et impactant à la fois les risques liés à l'évolution de l'environnement concurrentiel - aléas politiques (§ 4.3.1.1.) et les risques juridiques et réglementaires (§ 4.3.1.3). Un scénario de « hard Brexit » est retenu, c'est-à-dire une rupture des liens entre le Royaume-Uni et l'UE le 29 mars 2019, sans accord transitoire ou mesures spécifiques d'adaptation. Avec plus de 4 250 collaborateurs et 5 filiales qui ont des activités au Royaume-Uni (Safran Landing Systems, Safran Nacelles, Safran Electrical & Power, Safran Helicopter Engines et Zodiac Aerospace), Safran s'est engagé dans un processus de traitement de ce risque et déploie, en outre, un *contingency plan* axé principalement sur la *Supply Chain* et les certifications aéronautiques. Ce plan consiste essentiellement en la constitution de stocks de sécurité, de part et d'autre de la frontière et à sécuriser le processus de demandes de certifications. Ce *contingency plan* est décliné par chacune des sociétés concernées dans le Groupe.

Les lecteurs sont invités à se référer au chapitre 4 du document de référence 2017, réf. D.18-0225 déposé auprès de l'AMF le 29 mars 2018 pour l'ensemble des autres facteurs de risques identifiés, lesquels n'ont pas subi d'évolution significative.

# ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

# 3

Le Conseil d'administration du 5 septembre 2018 a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés de Safran et celle du compte de résultat ajusté pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018.

## COMPTE DE RÉSULTAT SEMESTRIEL CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Note	30.06.2017 *	30.06.2018
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6</b>	<b>8 011</b>	<b>9 393</b>
Autres produits	7	143	148
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>8 154</b>	<b>9 541</b>
Production stockée		427	112
Production immobilisée		247	197
Consommations de l'exercice	7	(4 784)	(5 574)
Frais de personnel	7	(2 237)	(2 770)
Impôts et taxes		(165)	(179)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	7	(360)	(478)
Dépréciations d'actifs	7	(80)	(20)
Autres produits et charges opérationnels courants	7	52	20
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	15	57	63
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>1 311</b>	<b>912</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	7	(16)	(26)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>1 295</b>	<b>886</b>
Coût de la dette nette		(28)	(34)
Résultat financier lié au change		2 384	(175)
Autres charges et produits financiers		(3)	(11)
<b>Résultat financier</b>	<b>8</b>	<b>2 353</b>	<b>(220)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>3 648</b>	<b>666</b>
Produit (charge) d'impôts	9	(1 171)	(100)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>2 477</b>	<b>566</b>
Résultat des activités cédées et résultat de cession	23	773	-
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>		<b>3 250</b>	<b>566</b>
<b>Attribuable :</b>			
> aux propriétaires de la société mère		3 221	535
<i>activités poursuivies</i>		2 449	535
<i>activités cédées</i>		772	-
> aux participations ne donnant pas le contrôle		29	31
<i>activités poursuivies</i>		28	31
<i>activités cédées</i>		1	-
<b>Résultat net par action des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)</b>	<b>10</b>		
Résultat par action de base : bénéfice/(perte)		5,96	1,25
Résultat par action dilué : bénéfice/(perte)		5,85	1,21
<b>Résultat net par action des activités cédées attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)</b>	<b>10</b>		
Résultat par action de base : bénéfice/(perte)		1,88	-
Résultat par action dilué : bénéfice/(perte)		1,84	-

(\* ) Les données publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.2 « Impact au 30 juin 2017 »).

Les données du premier semestre 2018 incluent 4 mois d'activité de Zodiac Aerospace acquis par Safran le 13 février et consolidé depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018.

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Note	30.06.2017 *	30.06.2018
<b>Résultat net de la période</b>		<b>3 250</b>	<b>566</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Éléments recyclables en résultat net</b>		<b>(350)</b>	<b>84</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	14	(4)	-
Écarts de conversion		(95)	94
Réévaluation des instruments de couverture		17	(29)
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global		(23)	9
Quote-part recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)	15	(19)	10
Éléments recyclables relatifs aux activités cédées		(220)	-
Impôt sur les éléments recyclables relatifs aux activités cédées		(6)	-
<b>Éléments non recyclables en résultat net</b>		<b>(3)</b>	<b>(4)</b>
Écarts actuariels sur engagements retraites et assimilés		(3)	(6)
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global		-	2
Éléments non recyclables relatifs aux activités cédées (nets d'impôt)		-	-
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>		<b>(353)</b>	<b>80</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE</b>		<b>2 897</b>	<b>646</b>
<b>Attribuable :</b>			
➤ aux propriétaires de la société mère		2 868	612
<i>activités poursuivies</i>		2 272	612
<i>activités cédées</i>		596	-
➤ aux participations ne donnant pas le contrôle		29	34
<i>activités poursuivies</i>		28	34
<i>activités cédées</i>		1	-

(\*) Les données publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.2 « Impact au 30 juin 2017 »), mais n'ont pas été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective limitée de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » (cf. note 3.b - Application de la norme IFRS 9). Les données du premier semestre 2018 incluent 4 mois d'activité de Zodiac Aerospace acquis par Safran le 13 février et consolidé depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018.

Au 30 juin 2018, les autres éléments du résultat global relatifs aux écarts de conversion comprennent :

- > un montant de 3 millions d'euros ((3) millions d'euros au 30 juin 2017) correspondant aux écarts de conversion de la période sur des financements pérennes accordés à des filiales étrangères. Ces financements sont qualifiés d'investissements nets à l'étranger et traités en application des dispositions prévues, à ce titre, par la norme IAS 21 ;
- > un montant de 91 millions d'euros ((92) millions d'euros au 30 juin 2017) correspondant aux écarts de conversion de la période sur sociétés étrangères.

Au 30 juin 2018, les autres éléments du résultat global relatifs à la réévaluation des instruments de couverture comprennent un montant de (29) millions d'euros (17 millions d'euros au 30 juin 2017) correspondant aux écarts de conversion de la période sur l'émission par Safran de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain pour 1,2 milliard de dollars US en février 2012 qualifiée de couverture d'investissement net de certaines activités américaines du Groupe (couverture parfaitement efficace en 2018 et 2017).

Les autres éléments du résultat global relatifs aux sociétés mises en équivalence (nets d'impôt) comprennent (cf. note 15 « Participations comptabilisées par mise en équivalence ») un montant de 12 millions d'euros correspondant aux écarts de conversion de la période sur les co-entreprises étrangères ((29) millions d'euros au 30 juin 2017) et un montant de (2) millions d'euros relatif à la variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie futurs des co-entreprises (10 millions d'euros au 30 juin 2017).

En 2017, les éléments recyclables relatifs aux activités cédées sont constitués d'un produit, avant impôt, de 220 millions d'euros d'écarts de conversion recyclés en résultat suite à la cession des activités du secteur Sécurité. Ces écarts de conversion découlent essentiellement des entités américaines cédées. L'impôt recyclé en résultat associé à ces écarts de conversion est un produit de 6 millions d'euros.

Conformément à IAS 19 révisée, les variations d'écarts actuariels sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » sans reclassement ultérieur en résultat.

Les taux d'actualisation retenus pour l'évaluation des engagements de retraite sont obtenus par référence au rendement des obligations privées de première catégorie (AA). Ainsi le Groupe se réfère à l'indice Iboxx. Les principales hypothèses de taux d'actualisation retenues pour le calcul des engagements de retraite ont été mises à jour comme suit :

	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2017	30.06.2018
Zone Euro	1,30 %	1,30 %	1,40 %	1,40 %
Royaume-Uni	2,75 %	2,55 %	2,60 %	2,60 %

Par ailleurs, l'hypothèse de taux d'inflation retenue sur le Royaume-Uni s'établit comme suit :

	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2017	30.06.2018
Taux d'inflation au Royaume-Uni	3,35 %	3,20 %	3,35 %	3,35 %

## BILAN CONSOLIDÉ

### Actif

(en millions d'euros)	Note	1 <sup>er</sup> janvier 2017 *	31.12.2017 *	30.06.2018
Écarts d'acquisition	11	1 864	1 831	7 346
Immobilisations incorporelles	12	5 483	5 596	6 285
Immobilisations corporelles	13	3 169	3 518	4 116
Actifs financiers non courants	14	382	324	459
Participations comptabilisées par mise en équivalence	15	2 193	2 127	2 144
Dérivés actifs non courants	22	28	16	12
Impôts différés actifs		1 478	251	398
Autres actifs financiers non courants		-	-	5
<b>Actifs non courants</b>		<b>14 597</b>	<b>13 663</b>	<b>20 765</b>
Actifs financiers courants	14	147	2 113	127
Dérivés actifs courants	22	582	566	819
Stocks et en-cours de production		3 754	3 954	5 578
Coûts des contrats		258	261	473
Créances clients et autres débiteurs		5 279	4 952	6 154
Actifs sur contrat		1 109	1 366	1 485
Actifs d'impôts exigibles		513	596	589
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	1 926	4 914	2 380
<b>Actifs courants</b>		<b>13 568</b>	<b>18 722</b>	<b>17 605</b>
Actifs des activités cédées	23	3 250	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>31 415</b>	<b>32 385</b>	<b>38 370</b>

### Passif

(en millions d'euros)	Note	1 <sup>er</sup> janvier 2017 *	31.12.2017 *	30.06.2018
Capital émis	17	83	83	89
Réserves	17	3 742	4 686	9 863
Gains nets latents sur actifs financiers disponibles à la vente	17	35	28	-
Résultat de l'exercice		1 908	4 550	535
<b>Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère</b>		<b>5 768</b>	<b>9 347</b>	<b>10 487</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>287</b>	<b>301</b>	<b>309</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>6 055</b>	<b>9 648</b>	<b>10 796</b>
Provisions	18	1 357	1 263	1 506
Dettes soumises à des conditions particulières	19	699	569	610
Passifs financiers non courants portant intérêts	20	2 392	3 246	3 596
Dérivés passifs non courants	22	-	-	20
Impôts différés passifs		699	674	606
Autres passifs financiers non courants	21	5	8	765
<b>Passifs non courants</b>		<b>5 152</b>	<b>5 760</b>	<b>7 103</b>
Provisions	18	708	925	1 126
Passifs financiers courants portant intérêts	20	945	1 390	2 309
Fournisseurs et autres créditeurs		3 951	4 409	5 244
Passifs sur contrat		8 874	9 090	10 103
Passifs d'impôts exigibles		179	214	365
Dérivés passifs courants	22	4 375	805	1 230
Autres passifs financiers courants	21	357	144	94
<b>Passifs courants</b>		<b>19 389</b>	<b>16 977</b>	<b>20 471</b>
Passifs des activités cédées	23	819	-	-
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>31 415</b>	<b>32 385</b>	<b>38 370</b>

(\*) Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (Cf. note 3.a.1 « Impact à l'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2017 » et note 3.a.3 « Impact au 31 décembre 2017 »). Elles n'intègrent pas de données Zodiac Aerospace, l'acquisition étant postérieure au 31 décembre 2017.

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capital émis	Primes d'émission	Titres d'auto-contrôle	Actifs financiers disponibles à la vente	Écart de conversion	Réévaluation des instruments de couverture	Autres réserves	Écarts actuariels sur engagements de retraite	Résultat net	Autres	Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<b>31.12.2016</b>	<b>83</b>	<b>3 360</b>	<b>(99)</b>	<b>35</b>	<b>(235)</b>	<b>765</b>	<b>1 014</b>	<b>(479)</b>	<b>1 908</b>	<b>169</b>	<b>6 521</b>	<b>288</b>	<b>6 809</b>
Changement de méthode IFRS 15	-	-	-	-	-	-	(753)	-	-	-	(753)	(1)	(754)
<b>01.01.2017</b>	<b>83</b>	<b>3 360</b>	<b>(99)</b>	<b>35</b>	<b>(235)</b>	<b>765</b>	<b>261</b>	<b>(479)</b>	<b>1 908</b>	<b>169</b>	<b>5 768</b>	<b>287</b>	<b>6 055</b>
Résultat global de la période	-	-	-	(4)	253	(580)	10	(3)	3 221	(29) <sup>(a)</sup>	2 868	29	2 897
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle	-	-	(8)	-	-	-	-	-	-	-	(8)	-	(8)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	(340)	-	-	-	(340)	(28)	(368)
Programmes de rachat d'actions	-	-	(402)	-	-	-	208	-	-	-	(194)	-	(194)
Autres variations dont affectation de résultat	-	-	-	-	-	-	1 902	6	(1 908)	(4)	(4)	(8)	(12)
<b>30.06.2017 *</b>	<b>83</b>	<b>3 360</b>	<b>(509)</b>	<b>31</b>	<b>18</b>	<b>185</b>	<b>2 041</b>	<b>(476)</b>	<b>3 221</b>	<b>136</b>	<b>8 090</b>	<b>280</b>	<b>8 370</b>
Résultat global de la période	-	-	-	(3)	51	(176)	6	43	1 329	(24) <sup>(a)</sup>	1 226	27	1 253
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4)	(4)
Autres variations dont affectation de résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31	31	(2)	29
<b>31.12.2017 *</b>	<b>83</b>	<b>3 360</b>	<b>(509)</b>	<b>28</b>	<b>69</b>	<b>9</b>	<b>2 047</b>	<b>(433)</b>	<b>4 550</b>	<b>143</b>	<b>9 347</b>	<b>301</b>	<b>9 648</b>
Changement de méthode IFRS 9	-	-	-	(28)	-	-	26	-	-	-	(2)	-	(2)
<b>01.01.2018</b>	<b>83</b>	<b>3 360</b>	<b>(509)</b>	<b>-</b>	<b>69</b>	<b>9</b>	<b>2 073</b>	<b>(433)</b>	<b>4 550</b>	<b>143</b>	<b>9 345</b>	<b>301</b>	<b>9 646</b>
Résultat global de la période	-	-	-	-	103	(29)	(2)	(6)	535	11 <sup>(a)</sup>	612	34	646
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	4	-	4
Dividendes	-	-	-	-	-	-	(695)	-	-	-	(695)	(26)	(721)
Océane 2018-2023	-	-	-	-	-	-	31	-	-	-	31	-	31
Programmes de rachat d'actions	-	-	(122)	-	-	-	(400)	-	-	-	(522)	-	(522)
Acquisition de Zodiac Aerospace <sup>(b)</sup>	6	2 238	-	-	-	-	(283)	-	-	-	1 961	-	1 961
Reclassement de l'emprunt hybride Zodiac Aerospace <sup>(c)</sup>	-	-	-	-	-	-	(251)	-	-	-	(251)	-	(251)
Autres variations dont affectation de résultat	-	-	-	-	-	-	4 550	-	(4 550)	2	2	-	2
<b>30.06.2018</b>	<b>89</b>	<b>5 598</b>	<b>(627)</b>	<b>-</b>	<b>172</b>	<b>(20)</b>	<b>5 023</b>	<b>(439)</b>	<b>535</b>	<b>156</b>	<b>10 487</b>	<b>309</b>	<b>10 796</b>

(\*) Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de l'interprétation IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.2 « Impact au 30 juin 2017 » et note 3.a.3 « Impact au 31 décembre 2017 »).

(a) Cf tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Effet impôt sur les écarts actuariels	Effet impôt sur les écarts de change	Total
Résultat global 1 <sup>er</sup> semestre 2017 (propriétaires de la société mère)	-	(29)	(29)
Résultat global 2 <sup>e</sup> semestre 2017 (propriétaires de la société mère)	(7)	(17)	(24)
Résultat global 1 <sup>er</sup> semestre 2018 (propriétaires de la société mère)	2	9	11

(b) Dont (283) M€ d'engagement d'achat auprès des actionnaires minoritaires de Zodiac Aerospace (net de la quote-part d'actif net).

(c) Cf. note 20 « Passifs financiers portant intérêts ».

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Note	30.06.2017 *	30.06.2018
<b>I. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		3 221	535
Amortissements, dépréciations et provisions <sup>(1)</sup>		397	523
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	15	(40)	(29)
Variation de juste valeur des dérivés de change et matières premières <sup>(2)</sup>	22	(2 865)	207
Résultat de cession d'éléments d'actifs		(3)	(3)
Résultat des activités cédées et résultat de cession avant impôts		(955)	-
Résultat-part des participations ne donnant pas le contrôle		28	31
Autres <sup>(3)</sup>		1 311	455
<b>Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>1 094</b>	<b>1 719</b>
Variation nette des stocks et en-cours de production		(477)	(444)
Variation nette des dettes et créances d'exploitation <sup>(4)</sup>		182	(242)
Variation des coûts des contrats		(1)	(7)
Variations des actifs et passifs sur contrat		518	446
Variation nette des autres débiteurs et créditeurs		(39)	(52)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>183</b>	<b>(299)</b>
	<b>TOTAL I <sup>(5)</sup></b>	<b>1 277</b>	<b>1 420</b>
<b>II. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Capitalisation des frais de R&D <sup>(6)</sup>	12	(170)	(144)
Décaissements nets sur immobilisations incorporelles <sup>(7)</sup>		(96)	(69)
Décaissements nets sur immobilisations corporelles <sup>(8)</sup>		(345)	(387)
Décaissements nets sur acquisitions de titres ou d'activités <sup>(9)</sup>		4	(4 129)
Encaissements nets sur cessions de titres ou d'activités		3 109	-
Encaissements/décaissements nets sur titres de participations et prêts <sup>(10)</sup>		(68)	1 991
	<b>TOTAL II</b>	<b>2 434</b>	<b>(2 738)</b>
<b>III. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Variation de capital - propriétaires de la société mère		-	-
Variation de capital - participations ne donnant pas le contrôle		(3)	(1)
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle	17.b	(453)	(117)
Remboursement d'emprunts <sup>(11)</sup>	20	(17)	(477)
Nouveaux emprunts	20	1 012	702
Variation des avances remboursables	19	(11)	1
Variation des financements court terme	20	966	(601)
Dividendes et acomptes sur dividendes versés aux actionnaires de la société mère	17.e	(340)	(695)
Dividendes versés aux minoritaires		(26)	(26)
	<b>TOTAL III</b>	<b>1 128</b>	<b>(1 214)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE OPÉRATIONNELS LIÉS AUX ACTIVITÉS CÉDÉES</b>	<b>TOTAL IV</b>	<b>14</b>	<b>-</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT LIÉS AUX ACTIVITÉS CÉDÉES</b>	<b>TOTAL V</b>	<b>(52)</b>	<b>-</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT LIÉS AUX ACTIVITÉS CÉDÉES</b>	<b>TOTAL VI</b>	<b>(139)</b>	<b>-</b>
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE</b>	<b>TOTAL VII</b>	<b>(17)</b>	<b>(2)</b>
<b>AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>I+II+III+IV+V+VI+VII</b>	<b>4 645</b>	<b>(2 534)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		1 926	4 914
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture des activités cédées		180	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	16	6 751	2 380
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture des activités cédées		-	-
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>		<b>4 645</b>	<b>(2 534)</b>

- (\*) Les données publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.2 « Impact au 30 juin 2017 »).
- (1) Dont au 30 juin 2018 : 449 M€ d'amortissements (375 M€ au 30 juin 2017), 21 M€ de dépréciations (74 M€ au 30 juin 2017) et 53 M€ de dotations aux provisions ((52) M€ de reprises de provisions au 30 juin 2017).
- (2) Dont + 210 M€ au titre des dérivés de change au 30 juin 2018 ((2 861) M€ au 30 juin 2017) (cf. note 22 « Gestion des risques de marché et dérivés »).
- (3) Dont au 30 juin 2018 : (65) M€ d'impôts différés sur variation de juste valeur des dérivés de change (943 M€ au 30 juin 2017).
- (4) Dont au 30 juin 2018 : + 1 M€ de primes nettes sur options de change (cf. note 22 « Gestion des risques de marché et dérivés ») présentées au bilan en dérivés passifs courants (+ 2 M€ de primes nettes au 30 juin 2017).
- (5) Dont (103) M€ d'impôts payés au 30 juin 2018 ((64) M€ d'impôts au 30 juin 2017) ; dont intérêts versés (35) M€ au 30 juin 2018 ((35) M€ au 30 juin 2017) et intérêts reçus 9 M€ au 30 juin 2018 (12 M€ au 30 juin 2017).
- (6) Dont (4) M€ d'intérêts capitalisés au 30 juin 2018 et (6) M€ au 30 juin 2017.
- (7) Dont au 30 juin 2018 : (55) M€ d'acquisitions d'immobilisations incorporelles ((127) M€ au 30 juin 2017), + 5 M€ de produit de cession (+ 17 M€ de produit de cession au 30 juin 2017) et (19) M€ de variation de dettes sur acquisitions d'immobilisations (+ 16 M€ au 30 juin 2017).
- (8) Dont au 30 juin 2018 : (360) M€ d'acquisitions d'immobilisations corporelles ((349) M€ au 30 juin 2017) ; (34) M€ de variation de dettes sur acquisitions d'immobilisations ((6) M€ au 30 juin 2017) et + 11 M€ de produits de cession (+ 10 M€ au 30 juin 2017) et (4) M€ de variation de créances sur cessions d'immobilisations.
- (9) Dont acquisition de Zodiac Aerospace pour 4 092 M€ (montant versé dans le cadre de l'offre publique d'achat net de trésorerie active acquise).
- (10) Dont au 30 juin 2018 : transfert en trésorerie et équivalents de trésorerie des 2 000 M€ de sicav de trésorerie qui avaient fait l'objet d'un nantissement pendant la durée de l'offre publique d'achat sur Zodiac Aerospace reclassés en autres actifs financiers ( cf. note 14 « Actifs financiers courants et non courants »).
- (11) Dont au 30 juin 2018 : (250) M€ concernant le remboursement de l'emprunt hybride de Zodiac Aerospace (cf. note 20 « Passifs financiers portant intérêts »).

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS CONDENSÉS DU GROUPE

### > SOMMAIRE

<b>NOTE 1</b>	Principes et méthodes comptables	33	<b>NOTE 16</b>	Trésorerie et équivalents de trésorerie	62
<b>NOTE 2</b>	Principales sources d'estimations	34	<b>NOTE 17</b>	Capitaux propres consolidés	62
<b>NOTE 3</b>	Changement de méthode	36	<b>NOTE 18</b>	Provisions	64
<b>NOTE 4</b>	Évolution du périmètre	45	<b>NOTE 19</b>	Dettes soumises à des conditions particulières	65
<b>NOTE 5</b>	Information sectorielle	47	<b>NOTE 20</b>	Passifs financiers portant intérêts	65
<b>NOTE 6</b>	Chiffre d'affaires	50	<b>NOTE 21</b>	Autres passifs financiers courants et non courants	69
<b>NOTE 7</b>	Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel	51	<b>NOTE 22</b>	Gestion des risques de marché et dérivés	69
<b>NOTE 8</b>	Résultat financier	54	<b>NOTE 23</b>	Activités cédées	72
<b>NOTE 9</b>	Impôt sur le résultat	54	<b>NOTE 24</b>	Parties liées	73
<b>NOTE 10</b>	Résultat par action	55	<b>NOTE 25</b>	Engagements hors bilan et passifs éventuels	74
<b>NOTE 11</b>	Écarts d'acquisition	56	<b>NOTE 26</b>	Litiges	76
<b>NOTE 12</b>	Immobilisations incorporelles	57	<b>NOTE 27</b>	Événements postérieurs à la date de clôture	76
<b>NOTE 13</b>	Immobilisations corporelles	58			
<b>NOTE 14</b>	Actifs financiers courants et non courants	59			
<b>NOTE 15</b>	Participations comptabilisées par mise en équivalence	60			

La société Safran (2, boulevard du Général-Martial-Valin - 75724 Paris CEDEX 15) est une société anonyme immatriculée en France, et est cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

Les comptes consolidés semestriels condensés reflètent la situation comptable de la société Safran et de ses filiales contrôlées, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, ou sur lesquelles est exercée une influence notable (le « Groupe »).

Les comptes consolidés semestriels condensés et les notes annexes sont établis en euros et toutes les valeurs sont arrondies au million près sauf mention expresse.

Le Conseil d'administration du 5 septembre 2018 a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés semestriels condensés 2018.

## NOTE 1 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés de Safran et ses filiales sont établis selon les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et telles qu'adoptées par l'Union européenne (disponibles sur Internet à l'adresse suivante : [www.ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)) à la date d'arrêté des comptes consolidés condensés par le Conseil d'administration. Elles comprennent les normes approuvées par l'IASB c'est-à-dire, les IFRS, les *International Accounting Standards* (« IAS ») et les interprétations émises par l'*IFRS Interpretations Committee* (« IFRIC ») ou l'organisme qui l'a précédé le *Standing Interpretations Committee* (« SIC »).

Les comptes consolidés condensés au 30 juin 2018 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et avec toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Pour l'établissement des comptes consolidés condensés au 30 juin 2018, le Groupe a appliqué les mêmes principes et méthodes comptables que dans ses comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (cf. § 3.1. note 1 du document de référence 2017), à l'exception des spécificités requises par la norme IAS 34 (utilisation de taux annuels projetés, corrigés des principales différences permanentes, pour le calcul de l'impôt du Groupe) et des changements suivants :

### Évolutions des principes et méthodes comptables

#### Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

- > IFRS 9 « Instruments financiers ».
- > IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».
- > Amendements d'IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » - Clarifications sur le classement et l'évaluation des paiements fondés sur des actions.
- > Amendements d'IAS 40 « Immeubles de placement » - Transferts d'immeubles de placement.
- > Améliorations des IFRS publiées en décembre 2016 (cycle 2014-2016).
- > IFRIC 22 « Paiement d'avance sur transactions en devises ».

Les impacts de la mise en œuvre des normes IFRS 9 et IFRS 15 sont présentés dans la note 3 « Changement de méthode ».

Les autres textes applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 n'ont pas d'impact significatif.

#### Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés et appliqués de manière anticipée par le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

Néant.

#### Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés mais non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe :

- > IFRS 16 « Contrats de location ».
- > IFRS 17 « Contrats d'assurance ».
- > Amendements d'IAS 19 « Avantages du personnel » - Conséquences d'une modification, réduction ou liquidation de régime sur la détermination du coût des services rendus et de l'intérêt net.
- > Amendements d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » - Intérêts à long terme dans les entreprises associées et co-entreprises.
- > Amendements d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » et d'IFRS 10 « États financiers consolidés » - Ventes ou contributions d'actifs réalisées entre le Groupe et les entités mises en équivalence.
- > Améliorations des IFRS publiées en décembre 2017 (cycle 2015-2017).
- > IFRIC 23 « Comptabilisation des incertitudes en matière d'impôt sur le résultat ».

À l'exception de la norme IFRS 16, ces nouveaux textes n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne et ne peuvent donc pas être appliqués par anticipation, quand bien même la norme l'autoriserait.

Concernant la norme IFRS 16 sur les locations, le recensement des contrats de location au sein du Groupe a été réalisé et une première simulation d'impact est en cours. La nouvelle norme sera appliquée selon la méthode « rétrospective modifiée » au 1<sup>er</sup> janvier 2019, c'est-à-dire avec imputation en capitaux propres à cette date de l'effet du changement de norme. De ce fait, les comptes comparatifs 2018 présentés dans les états financiers 2019 ne seront pas retraités.

## NOTE 2 PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers consolidés, préparés conformément aux normes comptables internationales « IFRS » décrites ci-dessus, implique que la direction du Groupe procède à certaines estimations et retenue des hypothèses qui affectent la valorisation des résultats, des actifs et des passifs consolidés.

Les hypothèses utilisées sont différenciées selon les activités du Groupe et sont considérées comme réalistes et raisonnables. Les estimations induites sont fondées sur l'expérience passée du Groupe et intègrent les conditions économiques prévalant à la clôture ainsi que les informations, notamment contractuelles et commerciales, disponibles à la date de préparation des états financiers.

Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, notamment dans le cadre de l'évolution de l'environnement économique mondial et de l'environnement propres aux secteurs d'activité du Groupe, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. En pareil cas, les hypothèses et le cas échéant les montants comptables des éléments d'actif et de passif concernés sont ajustés en conséquence.

Par ailleurs, les études de sensibilité réalisées par le Groupe en faisant évoluer les hypothèses utilisées sur les principales sources d'estimation permettent d'anticiper les effets liés à la volatilité et au manque de visibilité de l'environnement économique global, notamment dans certains secteurs d'activité du Groupe. Ces analyses sont revues régulièrement par la direction.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

### a) Estimations liées aux programmes et contrats

Les estimations principales et significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers ont trait à la préparation des prévisions des flux futurs de trésorerie au titre des programmes et contrats (*business plan*). Le montant total des flux de trésorerie attendus au titre d'un programme ou contrat traduit la meilleure estimation par la direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce programme ou contrat.

Les hypothèses utilisées et les estimations induites liées aux programmes et contrats portent sur des périodes de temps parfois très longues, jusqu'à plusieurs dizaines d'années, et tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles afférentes à chacun des programmes et contrats étudiés.

Ces estimations sont principalement soumises aux hypothèses de volumes et de cadences associées aux produits vendus, aux hypothèses de prix de vente et de coûts de production associés, des cours de change des devises dans lesquels les ventes et les achats sont libellés ainsi que d'aléas et risques contractuels normaux au titre de dépassements de coûts prévisibles. Elles sont également soumises, dans les cas où les flux futurs sont actualisés, au taux d'actualisation propre retenu pour chaque programme et contrat. Dans le cas où les informations sont disponibles, notamment pour les principaux programmes et contrats aéronautiques civils, les hypothèses de volumes et de cadences associées aux produits vendus prises par le Groupe sont analysées au regard des hypothèses diffusées par les principaux donneurs d'ordres.

Les prévisions de flux futurs de trésorerie (actualisées ou non en fonction des cas) sont utilisées dans la détermination des éléments suivants :

> **dépréciation des actifs immobilisés** : les écarts d'acquisition ainsi que les actifs affectés à des programmes (programmes aéronautiques, frais de développement et actifs corporels de production) font l'objet de tests de dépréciation comme indiqué en note 1.I. du § 3.1 du document de référence 2017. Les valeurs recouvrables de ces actifs sont déterminées essentiellement sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie telles que définies ci-dessus.

> **capitalisation des frais de développement** : les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées dans la note 1.j. du § 3.1 du document de référence 2017. La détermination des avantages économiques futurs, critère nécessaire et fondamental à l'activation des frais d'un projet, est réalisée sur la base des prévisions de flux futurs de trésorerie en retenant les hypothèses clés décrites ci-dessus. Le Groupe a également recours à des estimations afin de déterminer la durée d'utilité de ces projets.

> **marges à terminaison sur les contrats à l'avancement** : le Groupe comptabilise ces contrats au moyen de la méthode de l'avancement par les coûts, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution du contrat, évaluée sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une estimation des données à terminaison évaluées sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs qui tiennent compte des obligations et indices contractuels ainsi que d'autres paramètres internes au contrat retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaires afin de couvrir les risques et obligations du Groupe est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour pertes à terminaison ou conduit préalablement à déprécier les coûts d'exécution des contrats s'il en existe pour ensuite comptabiliser une provision pour pertes à terminaison pour le solde résiduel de la perte.

> **rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires** : les hypothèses de volume de livraisons sont utilisées dans certains contrats pour cadencer la reconnaissance du chiffre d'affaires. Elles influent donc sur le rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires.

> **contreparties variables** : le prix de transaction peut être composé à la fois d'un montant fixe et d'une contrepartie variable, cette dernière pouvant dépendre d'hypothèses de volumes qu'il conviendra d'estimer.

> **pertes sur engagements de livraisons** : des contrats ou des ensembles contractuels de vente de biens peuvent se révéler déficitaires. Pour tous les contrats ou ensembles contractuels, le Groupe procède à l'estimation du volume des biens à livrer ainsi qu'à l'estimation des activités de services et rechanges directement associées à ces livraisons de biens, ces activités pouvant être contractualisées ou hautement probables. Si cet ensemble se révèle déficitaire, et donc qu'une perte est probable, une provision pour pertes sur engagements de livraisons est constituée. Elle fait appel à des estimations, notamment sur le volume de biens à produire et livrer au titre des contrats ou des ensembles contractuels, sur le volume d'activités de services et rechanges directement associées à la livraison de ces biens, sur les coûts de production prévisionnels et sur les avantages économiques attendus en contrepartie.

> **avances remboursables** : les prévisions de remboursements des avances remboursables reçues de la part d'organismes publics sont basées sur le produit des ventes futures de moteurs ou d'équipements et des pièces de rechange, le cas échéant. Elles sont donc issues des *business plans* préparés par les directions opérationnelles en retenant les hypothèses clés décrites ci-dessus.

Toute modification des estimations et hypothèses, retenues pour la détermination des prévisions de flux futurs de trésorerie au titre des programmes et des contrats, pourrait avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe et/ou sur les montants inscrits à son bilan. Dans ce cadre, les principales hypothèses retenues font l'objet d'analyses de sensibilité systématiques et sont revues régulièrement par la direction.

## b) Provisions

Le montant des provisions est déterminé au plus juste par la direction sur la base des informations disponibles, de l'expérience acquise et, dans certains cas, d'estimations d'experts.

L'estimation des provisions relatives aux engagements contractuels du Groupe sur les délais et les spécifications techniques, au titre de la phase de développement des produits, tient compte de l'état d'avancement des développements du Groupe dans le contexte général de chaque programme, en particulier au regard des changements de spécifications intervenus au cours de la phase de développement. Elle tient compte également des plafonds de responsabilité définis contractuellement.

Les provisions contractuelles relatives aux garanties de fonctionnement émises par le Groupe tiennent compte de paramètres tels que le coût estimé des réparations et, le cas échéant, le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie. L'appréciation de la valeur de ces obligations peut être fondée sur une évaluation statistique.

Par ailleurs, l'estimation des provisions relatives aux garanties financières accordées par le Groupe est basée sur la valeur estimée des actifs sous-jacents faisant l'objet des garanties financières, sur la probabilité de défaut des compagnies clientes, ainsi que, le cas échéant, sur le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie.

Lors du dénouement de ces obligations, le montant des coûts ou pénalités qui seront finalement encourus ou payés pourra différer sensiblement des montants initialement provisionnés et régulièrement revus et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe.

Il n'y a aujourd'hui, à la connaissance du Groupe, aucun élément qui indiquerait que les paramètres retenus pris dans leur ensemble ne sont pas appropriés.

## c) Engagements de retraites et prestations assimilées

L'évaluation par le Groupe des actifs et passifs afférents aux engagements de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent des hypothèses actuarielles telles que le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires, la date de départ à la retraite ainsi que les taux de rotation et de mortalité. Les calculs actuariels induits sont réalisés par des actuaires externes au Groupe. À la date de préparation des états financiers, le Groupe estime que les hypothèses retenues pour évaluer ces engagements sont appropriées et justifiées.

Cependant, dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, notamment concernant le taux d'actualisation retenu, il pourrait en résulter une modification substantielle des passifs présentés au bilan, relatifs à ces engagements de retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi, et des capitaux propres.

## d) Créances clients et autres créances

Une estimation des risques sur encaissements basée notamment sur des renseignements commerciaux, sur les tendances économiques du moment et sur la solvabilité de chaque client est mise en œuvre afin de déterminer, client par client, une éventuelle dépréciation en complément de la dépréciation pour pertes attendues qui elle, est estimée globalement pour les clients ayant le même niveau de notation.

Par ailleurs, le caractère particulier des créances sur des États ou des entités bénéficiant de la garantie d'un État est pris en compte dans l'appréciation, au cas par cas, du risque de non-recouvrement et donc dans l'estimation du montant de la dépréciation éventuelle.

## e) Allocation du prix d'acquisition d'un regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (ou « *purchase accounting* ») : ainsi, à la date de prise de contrôle de l'entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis ou assumés sont évalués à la juste valeur.

L'une des estimations les plus significatives lors de la comptabilisation d'une acquisition réside dans la détermination même de la juste valeur et des hypothèses utilisées pour la déterminer. Si la juste valeur de certains éléments acquis peut être évaluée de façon précise, tels que par exemple les actifs corporels (recours au prix de marché), d'autres en revanche s'avèrent plus complexes à évaluer tels que par exemple les actifs incorporels ou les passifs éventuels. Ces évaluations sont généralement confiées à des experts indépendants qui fondent leurs travaux sur des hypothèses et sont amenés à estimer l'effet d'événements futurs, incertains à la date d'acquisition.

## f) Litiges

Certaines filiales du Groupe peuvent être parties à des procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales susceptibles, au regard des incertitudes éventuelles, d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe, comme décrit dans la note 26 « Litiges ».

La direction du Groupe procède au recensement des procédures en cours, revoit régulièrement leur évolution et apprécie la nécessité de constituer les provisions adéquates ou d'en faire évoluer leur montant, si la survenance d'événements en cours de procédure nécessitait une réappréciation du risque. Des conseillers internes ou externes participent à la détermination des coûts pouvant être encourus.

La décision de provisionner un risque ainsi que le montant de la provision à retenir sont fondés sur l'appréciation du risque au cas par cas, sur l'estimation par la direction du caractère non favorable du dénouement de la procédure en question (caractère probable) et sur la capacité à estimer de façon fiable le montant associé.

### NOTE 3 CHANGEMENT DE MÉTHODE

#### 3.a. Application de la norme IFRS 15

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Groupe applique la norme IFRS 15 « Produits provenant de contrats avec les clients ».

Les principales natures de contrats avec les clients recensées au sein du Groupe sont :

- > ventes de moteurs 1<sup>re</sup> monte, moteurs de rechange, équipements séries et pièces de rechange ;
- > ventes de contrats de maintenance et de support de base installée ;
- > ventes de prestations de réparation pièces et main-d'œuvre (« *Time & Material* ») ;
- > ventes de contrats à éléments multiples ;
- > ventes d'études.

Pour chacune de ces natures de contrats, les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires sont présentées ci-dessous.

Dans de rares cas, les effets d'une composante de financement seront également pris en compte dans la reconnaissance du chiffre d'affaires dès lors que celle-ci sera significative par rapport au prix de transaction du contrat.

#### Ventes de moteurs 1<sup>re</sup> monte, moteurs de rechange, équipements série et pièces de rechange

Pour la vente de moteurs, d'équipements et de pièces de rechange, l'obligation de prestation est généralement définie au niveau de chaque bien individuel et non au niveau d'un lot de biens.

Des développements peuvent être réalisés en amont d'une production et faire l'objet d'un financement total ou partiel par le client.

Ces ventes de développements concernent essentiellement les équipements aéronautiques et certains contrats liés à la défense.

Les développements financés par les clients qui sont indissociables de la production série ne constituent pas une obligation de prestation distincte. De ce fait, le financement de ces développements par les clients sera dans un premier temps comptabilisé au bilan en passifs sur contrat lors de leur encaissement puis intégralement constaté en chiffre d'affaires « série » au rythme de la livraison des biens.

À l'inverse, pour les développements financés qui constituent une obligation de prestation distincte, le financement est comptabilisé en chiffre d'affaires à l'issue de la réalisation de la prestation lorsque le transfert du contrôle est à un moment précis ou à l'avancement des coûts lorsque le transfert de contrôle est en continu.

L'octroi d'une garantie étendue dans le cadre de la vente de moteurs ou d'équipements constitue une obligation de prestation distincte dès lors que cette garantie est un service complémentaire qui n'est pas accordé à tous les clients contrairement à la garantie standard. Dans ce cas, une quote-part du prix de transaction des moteurs ou équipements est allouée à cette garantie et est comptabilisée en passifs sur contrat.

Ce passif sur contrat sera repris et comptabilisé en chiffre d'affaires au rythme où les coûts de garantie seront supportés.

Le chiffre d'affaires comptabilisé pour chaque moteur, équipement ou pièce de rechange est net de toutes les remises accordées quelle que soit leur forme, y compris notamment les garanties à caractère de remise (garanties de performance portant sur le niveau de fiabilité, la consommation de carburant) et les biens ou services accordés gratuitement qui ne constituent pas des obligations de prestation distinctes.

Lorsque ces biens ou services accordés gratuitement sont transférés au client avant la date de reconnaissance du chiffre d'affaires, ils sont comptabilisés au bilan en actifs sur contrat jusqu'à cette date.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert de contrôle de la créance connu dès l'origine du contrat, le chiffre d'affaires n'est pas reconnu ; celui-ci sera reconnu lorsque le risque sera levé.

En cas de risque d'annulation de la transaction ou d'irrécouvrabilité de la créance connu dès l'origine du contrat, le chiffre d'affaires n'est pas reconnu ; celui-ci sera reconnu lorsque le risque sera levé.

Les acomptes reçus des clients sont enregistrés en passifs sur contrat lors de leur encaissement. Ils sont comptabilisés en chiffre d'affaires lors de la livraison des biens auxquels ils se rattachent.

#### Ventes de contrats de maintenance et de support de base installée

Certains contrats de maintenance et de support prévoient le maintien en état de vol d'une flotte de moteurs ou d'équipements. La facturation de ces contrats est basée sur le nombre d'heures de vol ou d'atterrissages des biens concernés par ces contrats.

Les différentes prestations rendues au sein de chacun de ces contrats constituent une obligation de prestation unique du fait de l'interdépendance existant entre elles dans le cadre de l'exécution de ces contrats.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé si :

- > le degré d'avancement peut être évalué de façon fiable ; et
- > les coûts encourus et les coûts pour achever le contrat peuvent être évalués de façon fiable.

Le transfert du contrôle de ces prestations intervenant en continu, le chiffre d'affaires de ces contrats est comptabilisé à l'avancement des coûts.

Tant que le résultat du contrat ne peut être estimé de façon fiable, le chiffre d'affaires ne sera reconnu qu'à hauteur des coûts encourus.

Les marges prévisionnelles des contrats sont revues régulièrement. Le cas échéant, les pertes à terminaison sur les contrats en cours sont provisionnées dès qu'elles sont prévisibles.

Les modifications de contrat conduisent généralement à ne pas ajouter de biens ou services distincts au contrat initial. De ce fait, la réestimation du chiffre d'affaires qui en découle à cette date se traduit par un effet de rattrapage immédiat en résultat (méthode dite du « *catch-up* »).

Les montants facturés aux clients, et donc encaissés la plupart du temps, qui n'ont pas encore été reconnus en chiffre d'affaires sont comptabilisés en passifs sur contrat (produit constaté d'avance) à la clôture. A contrario, le chiffre d'affaires comptabilisé qui n'a pas encore donné lieu à facturation est enregistré au bilan en actifs sur contrat à la clôture.

### Ventes de prestations de réparation pièces et main-d'œuvre (« *time & material* »)

Ces prestations qui portent sur des moteurs ou des équipements sont en général de courte durée.

Elles constituent une obligation de prestation unique.

Le chiffre d'affaires est reconnu une fois la réparation terminée, à un moment précis.

### Ventes de contrats à éléments multiples

Les contrats à éléments multiples sont des contrats qui intègrent la vente d'un développement spécifique, la vente de biens et aussi la vente de prestations de services.

Il convient d'identifier pour chaque contrat les obligations de prestation distinctes et de déterminer, pour chaque obligation, la date de transfert de contrôle.

En général, pour ces contrats :

- le développement spécifique ou les travaux d'adaptation réalisés pour un contrat et un client donné ne constituent pas une obligation de prestation distincte car ils sont indissociables de la production série. Les coûts associés au développement et à l'installation sont comptabilisés en « coûts des contrats », nouveau poste au bilan, et comptabilisés en charge sur la durée de vie du contrat. Ces coûts étaient auparavant soit constatés en charge soit comptabilisés en en-cours de développement ;
- le financement reçu du client pour ce développement ou ces travaux d'adaptation sera enregistré en chiffre d'affaires lors de la réalisation des différentes obligations de prestation du contrat ;
- le chiffre d'affaires relatif à la production série et aux prestations de services est reconnu soit à la livraison des biens, soit à l'avancement des coûts en fonction de la nature de l'obligation de prestation.

### Ventes d'études

Ces ventes sont présentes dans tous les secteurs du Groupe. Chaque étude à réaliser constitue en général une obligation de prestation distincte car le contrôle du développement est transféré au client, souvent par le biais du transfert de la propriété intellectuelle.

Le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement des coûts lorsque le transfert du contrôle est en continu ou à l'issue de la réalisation de la prestation lorsque le transfert de contrôle est à un moment précis.

L'application d'IFRS 15 introduit de nouveaux postes au bilan : les actifs et passifs sur contrat :

- un actif sur contrat traduit le droit de Safran d'obtenir une contrepartie en échange d'un bien ou d'une prestation pour lesquels le transfert de contrôle a été réalisé lorsque ce droit dépend d'autre chose que de l'écoulement du temps. On y retrouve essentiellement les montants liés au chiffre d'affaires comptabilisé à l'avancement sans droit immédiat à facturation. Ces montants étaient auparavant comptabilisés en « créances clients » ;
- un passif sur contrat traduit l'obligation pour Safran de transférer à un client un bien ou un service pour lesquels Safran a reçu une contrepartie. Les passifs sur contrat incluent les avances et acomptes reçus, les produits constatés d'avance et les concessions à payer auparavant classés en « fournisseurs et autres créditeurs ».

Conformément à la norme IAS 8, s'agissant d'un changement de méthode, une information comparative sur l'exercice antérieur liée à l'application dite « rétrospective complète » de la norme IFRS 15 est présentée dans les états financiers semestriels 2018.

Les impacts de ce changement de méthode sur les états financiers semestriels 2017 sont présentés ci-dessous.

### 3.a.1. Impact à l'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Bilan consolidé d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

#### Actif

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> janvier 2017 publié	Impact IFRS 15	1 <sup>er</sup> janvier 2017 retraité
Écarts d'acquisition	1 864	-	1 864
Immobilisations incorporelles	5 178	305	5 483
Immobilisations corporelles	3 169	-	3 169
Actifs financiers non courants	382	-	382
Participations comptabilisées par mise en équivalence	2 175	18	2 193
Dérivés actifs non courants	28	-	28
Impôts différés actifs	1 351	127	1 478
<b>Actifs non courants</b>	<b>14 147</b>	<b>450</b>	<b>14 597</b>
Actifs financiers courants	147	-	147
Dérivés actifs courants	592	(10)	582
Stocks et en-cours de production	4 247	(493)	3 754
Coûts des contrats	-	258	258
Créances clients et autres débiteurs	6 252	(973)	5 279
Actifs sur contrat	-	1 109	1 109
Actifs d'impôts exigibles	513	-	513
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 926	-	1 926
<b>Actifs courants</b>	<b>13 677</b>	<b>(109)</b>	<b>13 568</b>
Actifs destinés à être cédés	3 234	16	3 250
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>31 058</b>	<b>357</b>	<b>31 415</b>

#### Passif

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> janvier 2017 publié	Impact IFRS 15	1 <sup>er</sup> janvier 2017 retraité
Capital émis	83	-	83
Réserves	4 495	(753)	3 742
Gains nets latents sur actifs financiers disponibles à la vente	35	-	35
Résultat de l'exercice	1 908	-	1 908
<b>Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère</b>	<b>6 521</b>	<b>(753)</b>	<b>5 768</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>288</b>	<b>(1)</b>	<b>287</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>6 809</b>	<b>(754)</b>	<b>6 055</b>
Provisions	1 706	(349)	1 357
Dettes soumises à des conditions particulières	699	-	699
Passifs financiers non courants portant intérêts	2 392	-	2 392
Dérivés passifs non courants	-	-	-
Impôts différés passifs	987	(288)	699
Autres passifs financiers non courants	5	-	5
<b>Passifs non courants</b>	<b>5 789</b>	<b>(637)</b>	<b>5 152</b>
Provisions	1 558	(850)	708
Passifs financiers courants portant intérêts	945	-	945
Fournisseurs et autres créditeurs	10 242	(6 291)	3 951
Passifs sur contrat	-	8 874	8 874
Passifs d'impôts exigibles	179	-	179
Dérivés passifs courants	4 385	(10)	4 375
Autres passifs financiers courants	357	-	357
<b>Passifs courants</b>	<b>17 666</b>	<b>1 723</b>	<b>19 389</b>
Passifs destinés à être cédés	794	25	819
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>31 058</b>	<b>357</b>	<b>31 415</b>

## 3.a.2. Impact au 30 juin 2017

Compte de résultat consolidé du premier semestre 2017 :

(en millions d'euros)	30.06.2017 publié	Impact IFRS 15	30.06.2017 retraité
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>8 382</b>	<b>(371)</b>	<b>8 011</b>
Autres produits	143	-	143
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>8 525</b>	<b>(371)</b>	<b>8 154</b>
Production stockée	415	12	427
Production immobilisée	241	6	247
Consommations de l'exercice	(4 938)	154	(4 784)
Frais de personnel	(2 237)	-	(2 237)
Impôts et taxes	(165)	-	(165)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(390)	30	(360)
Dépréciations d'actifs	(87)	7	(80)
Autres produits et charges opérationnels courants	59	(7)	52
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	66	(9)	57
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 489</b>	<b>(178)</b>	<b>1 311</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(16)	-	(16)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 473</b>	<b>(178)</b>	<b>1 295</b>
Coût de la dette nette	(28)	-	(28)
Résultat financier lié au change	2 422	(38)	2 384
Autres charges et produits financiers	(20)	17	(3)
<b>Résultat financier</b>	<b>2 374</b>	<b>(21)</b>	<b>2 353</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>3 847</b>	<b>(199)</b>	<b>3 648</b>
Produit (charge) d'impôts	(1 234)	63	(1 171)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>2 613</b>	<b>(136)</b>	<b>2 477</b>
Résultat des activités destinées à être cédées	765	8	773
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>	<b>3 378</b>	<b>(128)</b>	<b>3 250</b>
<b>Attribuable :</b>			
> aux propriétaires de la société mère	3 348	(127)	3 221
<i>activités poursuivies</i>	2 584	(135)	2 449
<i>activités cédées</i>	764	8	772
> aux participations ne donnant pas le contrôle	30	(1)	29
<i>activités poursuivies</i>	29	(1)	28
<i>activités cédées</i>	1	-	1
<b>Résultat net par action des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)</b>			
Résultat par action de base : bénéfice/(perte)	6,28	(0,32)	5,96
Résultat par action dilué : bénéfice/(perte)	6,17	(0,32)	5,85
<b>Résultat net par action des activités destinées à être cédées attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)</b>			
Résultat par action de base : bénéfice/(perte)	1,86	0,02	1,88
Résultat par action dilué : bénéfice/(perte)	1,83	0,01	1,84

# 3 ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

## Notes annexes aux comptes consolidés semestriels condensés du Groupe

État du résultat global du premier semestre 2017 :

(en millions d'euros)	30.06.2017 publié	Impact IFRS 15	30.06.2017 retraité
<b>Résultat net de la période</b>	<b>3 378</b>	<b>(128)</b>	<b>3 250</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Éléments recyclables en résultat net</b>	<b>(366)</b>	<b>16</b>	<b>(350)</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	(4)		(4)
Écarts de conversion	(111)	16	(95)
Réévaluation des instruments de couverture	17		17
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global	(23)		(23)
Quote-part recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)	(19)		(19)
Éléments recyclables relatifs aux activités cédées (nets d'impôt)	(220)		(220)
Impôts sur les éléments recyclables relatifs aux activités cédées	(6)		(6)
<b>Éléments non recyclables en résultat net</b>	<b>(3)</b>	<b>-</b>	<b>(3)</b>
Écarts actuariels sur engagements retraites et assimilés	(3)		(3)
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>(369)</b>	<b>16</b>	<b>(353)</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE</b>	<b>3 009</b>	<b>(112)</b>	<b>2 897</b>
<b>Attribuable :</b>			
> aux propriétaires de la société mère	2 982	(114)	2 868
<i>activités poursuivies</i>	2 443	(171)	2 272
<i>activités cédées</i>	539	57	596
> aux participations ne donnant pas le contrôle	27	2	29
<i>activités poursuivies</i>	26	2	28
<i>activités cédées</i>	1	-	1

Tableau des flux de trésorerie du premier semestre 2017 :

(en millions d'euros)	30.06.2017 publié	Impact IFRS 15	30.06.2017 retraité
<b>I. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	3 348	(127)	3 221
Amortissements, dépréciations et provisions	419	(22)	397
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	(49)	9	(40)
Variation de juste valeur des dérivés de change et matières premières	(2 865)	-	(2 865)
Résultat de cession d'éléments d'actifs	(3)	-	(3)
Résultat avant impôts des activités cédées	(947)	(8)	(955)
Résultat-part des participations ne donnant pas le contrôle	30	(2)	28
Autres	1 377	(66)	1 311
<b>Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>1 310</b>	<b>(216)</b>	<b>1 094</b>
Variation nette des stocks et en-cours de production	(466)	(11)	(477)
Variation nette des dettes et créances d'exploitation	425	(243)	182
Variation des coûts des contrats		(1)	(1)
Variation des actifs et passifs de contrat		518	518
Variation nette des autres débiteurs et créditeurs	1	(40)	(39)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>(40)</b>	<b>223</b>	<b>183</b>
	<b>TOTAL I</b>	<b>1 270</b>	<b>1 277</b>
<b>II. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Capitalisation des frais de R&D	(141)	(31)	(172)
Décassements nets sur immobilisations incorporelles	(118)	24	(94)
Décassements nets sur immobilisations corporelles	(345)	-	(345)
Décassements nets sur acquisitions de titres ou d'activités	4	-	4
Encaissements nets sur cessions de titres ou d'activités	3 109	-	3 109
Encaissements/décassements nets sur titres de participations et prêts	(68)	-	(68)
	<b>TOTAL II</b>	<b>2 441</b>	<b>2 434</b>
<b>III. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Variation de capital – propriétaires de la société mère	-	-	-
Variation de capital – participations ne donnant pas le contrôle	(3)	-	(3)
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle	(453)	-	(453)
Remboursement d'emprunts	(17)	-	(17)
Nouveaux emprunts	1 012	-	1 012
Variation des avances remboursables	(11)	-	(11)
Variation des financements court terme	966	-	966
Dividendes et acomptes sur dividendes versés aux actionnaires de la société mère	340	-	340
Dividendes versés aux minoritaires	(26)	-	(26)
	<b>TOTAL III</b>	<b>1 128</b>	<b>-</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE OPÉRATIONNELS LIÉS AUX ACTIVITÉS CÉDÉES</b>	<b>TOTAL IV</b>	<b>14</b>	<b>-</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT LIÉS AUX ACTIVITÉS CÉDÉES</b>	<b>TOTAL V</b>	<b>(52)</b>	<b>-</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT LIÉS AUX ACTIVITÉS CÉDÉES</b>	<b>TOTAL VI</b>	<b>(139)</b>	<b>-</b>
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE</b>	<b>TOTAL VII</b>	<b>(17)</b>	<b>-</b>
<b>AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>I+II+III+IV+V+VI+VII</b>	<b>4 645</b>	<b>-</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 926		1 926
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture des activités cédées	180		180
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	6 751		6 751
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture des activités cédées	-		-
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>4 645</b>		<b>4 645</b>

### 3 ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

#### Notes annexes aux comptes consolidés semestriels condensés du Groupe

Données sectorielles du premier semestre 2017 :

(en millions d'euros)	Propulsion aéronautique et spatiale	Équipements aéronautiques	Défense	Total secteurs opérationnels	Holding & Autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Effets des regroupements d'entreprises	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires	4 691	2 715	624	8 030	8	8 038	344	-	8 382
Impact IFRS 15	(277)	(79)	(12)	(368)	-	(368)	(3)	-	(371)
<b>Chiffre d'affaires retraité</b>	<b>4 414</b>	<b>2 636</b>	<b>612</b>	<b>7 662</b>	<b>8</b>	<b>7 670</b>	<b>341</b>	<b>-</b>	<b>8 011</b>
Résultat opérationnel courant publié	849	327	40	1 216	2	1 218	350	(79)	1 489
Impact IFRS 15	(128)	(40)	(5)	(173)	-	(173)	(5)		(178)
<b>Résultat opérationnel courant retraité</b>	<b>721</b>	<b>287</b>	<b>35</b>	<b>1 043</b>	<b>2</b>	<b>1 045</b>	<b>345</b>	<b>(79)</b>	<b>1 311</b>

(en millions d'euros)	France	Europe (Hors France)	Amériques	Asie-Océanie	Afrique- Moyen Orient	Total en données ajustées	Couverture de change	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires par destination publié	1 451	2 034	2 798	1 184	571	8 038	344	8 382
Impact IFRS 15	(141)	(65)	(97)	(57)	(8)	(368)	(3)	(371)
<b>Chiffre d'affaires par destination retraité</b>	<b>1 310</b>	<b>1 969</b>	<b>2 701</b>	<b>1 127</b>	<b>563</b>	<b>7 670</b>	<b>341</b>	<b>8 011</b>

## 3.a.3. Impact au 31 décembre 2017

Bilan consolidé au 31.12.2017 :

## Actif

(en millions d'euros)	31.12.2017 publié	Impacts IFRS 15	31.12.2017 retraité
Écarts d'acquisition	1 831	-	1 831
Immobilisations incorporelles	5 241	355	5 596
Immobilisations corporelles	3 518	-	3 518
Actifs financiers non courants	324	-	324
Participations comptabilisées par mise en équivalence	2 119	8	2 127
Dérivés actifs non courants	16	-	16
Impôts différés actifs	142	109	251
<b>Actifs non courants</b>	<b>13 191</b>	<b>472</b>	<b>13 663</b>
Actifs financiers courants	2 113	-	2 113
Dérivés actifs courants	566	-	566
Stocks et en-cours de production	4 496	(542)	3 954
Coûts des contrats		261	261
Créances clients et autres débiteurs	6 371	(1 419)	4 952
Actifs sur contrat		1 366	1 366
Actifs d'impôts exigibles	596	-	596
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 914	-	4 914
<b>Actifs courants</b>	<b>19 056</b>	<b>(334)</b>	<b>18 722</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>32 247</b>	<b>138</b>	<b>32 385</b>

## Passif

(en millions d'euros)	31.12.2017 publié	Impacts IFRS 15	31.12.2017 retraité
Capital émis	83	-	83
Réserves	5 420	(734)	4 686
Gains nets latents sur actifs financiers disponibles à la vente	28	-	28
Résultat de l'exercice	4 790	(240)	4 550
<b>Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère</b>	<b>10 321</b>	<b>(974)</b>	<b>9 347</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>303</b>	<b>(2)</b>	<b>301</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>10 624</b>	<b>(976)</b>	<b>9 648</b>
Provisions	1 497	(234)	1 263
Dettes soumises à des conditions particulières	569	-	569
Passifs financiers non courants portant intérêts	3 246	-	3 246
Dérivés passifs non courants	-	-	-
Impôts différés passifs	1 022	(348)	674
Autres passifs financiers non courants	8	-	8
<b>Passifs non courants</b>	<b>6 342</b>	<b>(582)</b>	<b>5 760</b>
Provisions	1 906	(981)	925
Passifs financiers courants portant intérêts	1 390	-	1 390
Fournisseurs et autres créditeurs	10 822	(6 413)	4 409
Passifs sur contrat	-	9 090	9 090
Passifs d'impôts exigibles	214	-	214
Dérivés passifs courants	805	-	805
Autres passifs financiers courants	144	-	144
<b>Passifs courants</b>	<b>15 281</b>	<b>1 696</b>	<b>16 977</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>32 247</b>	<b>138</b>	<b>32 385</b>

### 3.b. Application de la norme IFRS 9

La norme IFRS 9 est appliquée selon la méthode dite « rétrospective limitée » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. À cette date, les capitaux propres consolidés ont été impactés négativement de (4) millions d'euros avant impôts ((2) millions d'euros après impôts) suite à la première application d'IFRS 9 en matière de dépréciation des actifs financiers.

Les autres dispositions de la norme IFRS 9 n'ont pas eu d'impact sur le montant des capitaux propres consolidés au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### 3.b.1. Tableau de passage des catégories IAS 39 aux catégories IFRS 9

##### Actifs financiers

(en millions d'euros)

Catégories IAS 39	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur (via résultat)	Actifs financiers disponibles à la vente (via capitaux propres)	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Total
Valeur au bilan au 31.12.2017	11 200	1 875	226	-	13 301
Reclassement		226	(226)		-
Valeur au bilan au 01.01.2018 *	11 200	2 101	-	-	13 301

Catégories IFRS 9	Coût amorti	Juste valeur par résultat	Juste valeur par OCI recyclables **	Juste valeur par OCI non recyclables **	Total

(\*) Avant impact de la première application des dispositions d'IFRS 9 en matière de dépréciation des actifs financiers.

(\*\*) OCI : Other Comprehensive Income (autres éléments du résultat global).

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées (226 millions d'euros au 31 décembre 2017) qui étaient classés dans la catégorie IAS 39 « disponibles à la vente » sont reclassés dans la catégorie IFRS 9 « juste valeur par résultat ». Ce reclassement est justifié par le fait que :

- > ces actifs, de par leur nature, ne génèrent pas des flux de trésorerie constitués uniquement du paiement d'intérêts et du remboursement du principal à des dates définies ;
- > Safran n'a pas retenu l'option d'un classement de ces actifs en juste valeur par OCI non recyclables.

Le passage des catégories IAS 39 aux catégories IFRS 9 n'a eu aucun impact sur la valeur au bilan des actifs financiers et donc aucun impact sur le montant des capitaux propres du Groupe.

Le changement de catégorie des titres de participation dans des sociétés non consolidées a conduit à reclasser le montant de la réserve des actifs financiers disponibles à la vente (28 millions d'euros au 31 décembre 2017) en autres réserves au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### 3.b.2. Dépréciation des actifs financiers et des actifs de contrat

L'impact d'IFRS 9 sur la dépréciation des créances clients et autres débiteurs et des actifs sur contrat au 1<sup>er</sup> janvier 2018 avant impôts est présenté ci-dessous :

(en millions d'euros)

	Créances clients et autres débiteurs	Actifs sur contrat
<b>Valeur au bilan au 31.12.2017 * (avant application d'IFRS 9)</b>	<b>4 952</b>	<b>1 366</b>
Impact IFRS 9 - Dépréciation	(3)	(1)
<b>Valeur au bilan au 01.01.2018 (après application d'IFRS 9)</b>	<b>4 949</b>	<b>1 365</b>

(\*) Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients.

Les clients et comptes rattachés et les actifs sur contrat sont dépréciés selon le modèle simplifié de dépréciation d'IFRS 9, compte tenu notamment de leur échéance généralement à court terme.

Pour ces actifs, l'appréciation de l'évolution du risque de crédit s'effectue à deux niveaux, au niveau collectif et au niveau individuel.

Au niveau collectif, la dépréciation pour pertes de crédit attendues est calculée pour l'ensemble des clients à l'exception de ceux ayant une notation égale ou supérieure à A3 ou A- (selon les agences de notation) pour lesquels aucune dépréciation collective n'est constatée. Cette dépréciation collective est déterminée à partir de l'évolution d'un indicateur reflétant la profitabilité des

compagnies aériennes, ces dernières constituant la principale exposition au risque de crédit du Groupe parmi les clients n'ayant pas une notation égale ou supérieure à A3 ou A-.

Au niveau individuel, vient s'ajouter une dépréciation pour pertes de crédit attendues complémentaire si la dégradation du risque de crédit d'un client, quel qu'il soit, est avérée (défaut de paiement à l'échéance, procédure de redressement judiciaire) et est susceptible de conduire à la constatation d'une perte définitive.

La dépréciation des autres actifs financiers n'est pas impactée par IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### 3.b.3. Couverture

Le Groupe n'est pas impacté par les nouvelles dispositions de la norme IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture.

## NOTE 4 ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE

### Principaux mouvements de périmètre 2018

#### Acquisition de Zodiac Aerospace

Safran a déposé, le 7 décembre 2017, une Offre Publique sur le capital de Zodiac Aerospace, qui a été déclarée conforme par l'AMF le 21 décembre 2017.

Le règlement-livraison de l'Offre initiale est intervenu le 13 février 2018 et dans ce cadre,

- > un montant de 3 620 millions d'euros a été versé aux actionnaires de Zodiac Aerospace en rémunération des 144 816 396 actions présentées ou reportées sur l'OPA Principale ;
- > 26 651 058 actions de préférence Safran ont été émises au cours de 84,18 euros afin de rémunérer les 88 847 828 actions Zodiac Aerospace effectivement apportées à l'OPE Subsidaire ;
- > en conséquence, le capital social de Safran a été augmenté d'un montant de 6 millions d'euros, pour le porter d'un montant de 83 millions d'euros à 89 millions d'euros et une prime d'émission de 2 238 millions d'euros a été enregistrée.

L'Offre a été ré-ouverte du 19 février jusqu'au 2 mars 2018, pour permettre aux actionnaires de Zodiac Aerospace qui ne l'avaient pas encore fait, d'apporter leurs titres à l'Offre. Cette Offre Publique n'était ouverte aux États Unis d'Amérique qu'aux investisseurs qualifiés. Hors de France, elle n'était pas ouverte dans toute autre juridiction dans laquelle une offre de titres au public aurait nécessité une autorisation.

À l'issue du règlement-livraison de la période de réouverture de l'offre publique, Safran a acquis 27 310 744 actions de Zodiac Aerospace pour un montant de 683 millions d'euros.

Les conditions requises étant satisfaites, Safran a sollicité auprès de l'AMF un retrait obligatoire des actions de Zodiac Aerospace et a acquis 6 809 584 actions.

Ce retrait a été réalisé au même prix que celui de l'Offre, soit un prix d'indemnisation de 25 euros par action Zodiac Aerospace, net de tous frais, soit un montant de 171 millions d'euros.

À l'issue de ces opérations, Safran possède 267 784 552 actions de Zodiac Aerospace (soit 95,58 %) et les minoritaires représentent 4,42 % des actions existantes.

La date d'acquisition par Safran de Zodiac Aerospace soit le 13 février 2018 correspond à la date de prise de contrôle de Zodiac par Safran et à la date de première consolidation de Zodiac Aerospace dans les comptes de Safran. Par mesure de simplification, les activités de Zodiac seront consolidées dans les comptes de Safran à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018 à l'exception de quelques opérations significatives réalisées entre ces deux dates sur la structure de financement de Zodiac Aerospace.

Les données du bilan consolidé de Zodiac Aerospace au 1<sup>er</sup> mars 2018 constitueront le bilan d'acquisition servant au calcul de l'écart de première consolidation.

L'affectation du prix d'acquisition de Zodiac Aerospace aux actifs et passifs acquis ainsi que l'allocation du goodwill aux UGT seront finalisées sur le second semestre. Au 30 juin 2018, seuls les stocks et les dettes financières ont fait l'objet d'une allocation.

Cette allocation préliminaire du prix d'acquisition de Zodiac Aerospace se résume comme suit :

(en millions d'euros)	Allocation préliminaire
<b>Prix d'acquisition des 95,58 % de titres * (A)</b>	<b>6 727</b>
Juste valeur des actifs nets totaux :	
Actifs nets à la date d'acquisition	1 047
Passifs financiers évalués à la juste valeur	(28)
Stocks réévalués à la juste valeur	335
Impôts différés passifs	(82)
Juste valeur des actifs et passifs acquis	1 272
<b>Quote-part des actifs et passifs acquis (95,58 %) (B)</b>	<b>1 216</b>
<b>Écart d'acquisition préliminaire (A)-(B)</b>	<b>5 511</b>

(\*) Dont 4 474 M€ versés en numéraire dans le cadre de l'OPA et du retrait obligatoire.

La contribution de Zodiac Aerospace aux résultats consolidés du Groupe au titre des 4 mois d'activités suivant l'acquisition est la suivante :

(en millions d'euros)	2018
Chiffre d'affaires	1 492
Résultat opérationnel courant *	(192)
Résultat opérationnel courant hors impacts liés à l'affectation préliminaire du prix d'acquisition	102

(\*) Dont effet de la revalorisation des stocks à la juste valeur dans le cadre de l'affectation préliminaire du prix d'acquisition de Zodiac Aerospace pour (294) M€.

Si l'acquisition de Zodiac Aerospace avait eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les contributions aux résultats consolidés du Groupe au titre des six mois d'activités auraient été les suivantes :

- chiffre d'affaires de 2 223 millions d'euros ;
- résultat opérationnel courant consolidé de (202) millions d'euros dont un impact lié à l'affectation préliminaire du prix d'acquisition de (329) millions d'euros soit un résultat opérationnel courant consolidé hors impacts liés à l'affectation préliminaire du prix d'acquisition de 127 millions d'euros.

Ces transactions ont généré une plus-value inscrite en « résultat des activités cédées », pour un montant après impôt de 824 millions d'euros au 31 décembre 2017 (832 millions d'euros retraités de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétroactive de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients »).

Ces cessions sont assorties de clauses de garanties de passif (cf. note 25.b « Engagements et passifs éventuels liés au périmètre du Groupe »).

## Rappel des principaux mouvements de périmètre 2017

### Cession des activités du secteur Sécurité

Le 7 avril 2017, Safran a finalisé la cession à Smiths Group PLC des activités de détection constituées de Morpho Detection LLC, Morpho Detection International LLC et autres actifs relatifs à l'activité de détection, pour une valeur d'entreprise de 710 millions de dollars. À compter de cette date, les sociétés cédées ont été déconsolidées.

Le 31 mai 2017, Safran a finalisé la cession de ses activités d'identité et sécurité à Advent International pour une valeur d'entreprise de 2,4 milliards d'euros. À compter de cette date, les sociétés cédées ont été déconsolidées.

### Structil

Le 2 octobre 2017, Safran Ceramics et Mitsubishi Chemical Corporation ont finalisé la cession au groupe Hexcel de l'intégralité des actions et droits de vote attachés au capital de Structil, société détenue respectivement à hauteur de 80,05 % et 19,95 % et spécialisée dans les matériaux composites de haute-performance à base de fibres de carbone pour le secteur aéronautique pour des industries de pointe.

Dans les comptes consolidés de Safran, la cession des titres et d'un terrain pour 38 millions d'euros a généré une plus-value nette de frais de 25 millions d'euros présentée en « résultat opérationnel non courant » (cf. note 7 « Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel »).

Cette cession est assortie d'une clause de garantie de passif (cf. note 25.b « Engagements et passifs éventuels liés au périmètre du Groupe »).

## NOTE 5 INFORMATION SECTORIELLE

### Secteurs présentés

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels » l'information par secteur opérationnel reflète les différentes activités de Safran.

Les secteurs opérationnels du Groupe correspondent aux regroupements de filiales autour des filiales de rang 1 (« paliers »), ces paliers étant organisés autour de la nature des produits vendus et des services rendus. Depuis la prise de contrôle de Zodiac Aerospace en février 2018, Safran est constitué de cinq secteurs opérationnels agissant dans des domaines d'activités cohérents caractérisés par leurs produits et leurs marchés.

#### Secteur Propulsion aéronautique et spatiale

Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de propulsion pour une large gamme d'applications : avions commerciaux, avions militaires de combat, d'entraînement et de transport, hélicoptères civils et militaires, drones. Ce secteur comprend aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

#### Secteur Équipements aéronautiques

Le Groupe couvre l'ensemble du cycle de vie des équipements et sous-systèmes destinés aux avions et aux hélicoptères civils et militaires. Il est présent dans les systèmes d'atterrissage et de freinage, dans les systèmes et les équipements moteurs notamment les nacelles et inverseurs de poussée et les transmissions de puissance mécanique. Le Groupe est également présent dans les différentes étapes de la chaîne électrique et les services d'ingénierie associés, ainsi que dans les systèmes de ventilation. Les équipements aéronautiques comprennent aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

#### Secteur Défense

Ce domaine regroupe toutes les activités destinées aux marchés de la défense navale, terrestre et aéronautique. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des solutions et des services en optronique, avionique, électronique et logiciels critiques, pour les marchés civils et de défense. Il est présent dans les domaines de la navigation inertielle pour les applications aéronautiques, marines et terrestres, des commandes de vol pour hélicoptères, des systèmes optroniques et de drones tactiques (boules gyrostabilisées de viseurs, périscopes, caméras infrarouge, jumelles multifonctions, système aérien d'observation), des équipements et systèmes de défense.

#### Secteur Aerosystems

Cette activité, apportée par Zodiac Aerospace, regroupe les activités civiles et militaires liées au marché SFE (*Supplier Furnished Equipment*) dont les clients directs sont essentiellement constructeurs d'avions, d'hélicoptères, d'engins spatiaux. Le

Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes d'évacuation, systèmes d'arrêt d'urgence, parachutes de protection et systèmes d'oxygène, des systèmes de gestion de la puissance électrique et actionneurs, des systèmes et technologies élastomères, calculateurs embarqués et systèmes de carburant, des systèmes hydrauliques et régulation, distribution d'eau sanitaire et blocs toilettes ainsi que des systèmes IFEC (*In Flight Entertainment and Connectivity*).

#### Secteur Aircraft interiors

Cette activité, apportée par Zodiac Aerospace, rassemble les activités liées au marché BFE (*Buyer Furnished Equipment*), dont les clients directs sont essentiellement les compagnies aériennes. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise notamment des sièges passagers (toutes classes : première, affaire, économique) et d'équipages ainsi que des intérieurs de cabine complets, coffres à bagages, séparateurs de classe, panneaux d'habillage, solutions de réaménagement de cabines, systèmes de réfrigération, galeries, inserts et trolleys, containers cargo, etc.

#### Holding et Autres

Sous la terminologie « Holding et Autres », le Groupe regroupe les activités propres à Safran, à Zodiac et aux holdings dans certains pays.

### Mesure de la performance des secteurs présentés

Les informations présentées par secteur dans les tableaux ci-après sont identiques à celles présentées au Directeur Général, qui, conformément à l'organisation de la gouvernance du Groupe, a été identifié comme le « Principal Décideur Opérationnel » aux fins d'évaluation de la performance des secteurs d'activité et d'allocation des ressources entre ces différentes activités.

La mesure de performance de chaque secteur d'activité, telle que revue par le Directeur Général, est fondée sur les données ajustées contributives telles qu'explicitées dans le préambule du chapitre 1 du présent document.

Les données par secteur d'activité suivent les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour les comptes consolidés (cf. § 3.1 note 1 du document de référence 2017) à l'exception des retraitements opérés pour les données ajustées (cf. chapitre 1 « Préambule »).

Les cessions inter-secteurs sont réalisées aux conditions de marché.

Le cash-flow libre représente le solde des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles après déduction des décaissements liés aux investissements incorporels et corporels.

### Information sectorielle

Au 30 juin 2018

(en millions d'euros)	Propulsion aéronautique et spatiale	Équipements aéronautiques	Défense	Aerosystems	Aircraft interiors	Total secteurs opérationnels	Holding & Autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Effets des regroupements d'entreprises	Total en données consolidées
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 744</b>	<b>2 585</b>	<b>651</b>	<b>742</b>	<b>774</b>	<b>9 496</b>	<b>10</b>	<b>9 506</b>	<b>(113)</b>	<b>-</b>	<b>9 393</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>868</b>	<b>347</b>	<b>45</b>	<b>129</b>	<b>-</b>	<b>1 389</b>	<b>(3)</b>	<b>1 386</b>	<b>(112)</b>	<b>(362)</b>	<b>912</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(1)	-	6	(1)	(2)	2	(28)	(26)	-	-	(26)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>867</b>	<b>347</b>	<b>51</b>	<b>128</b>	<b>(2)</b>	<b>1 391</b>	<b>(31)</b>	<b>1 360</b>	<b>(112)</b>	<b>(362)</b>	<b>886</b>
<b>CASH-FLOW LIBRE</b>	<b>685</b>	<b>71</b>	<b>(46)</b>	<b>97</b>	<b>(47)</b>	<b>760</b>	<b>60</b>	<b>820</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>820</b>

Les données du premier semestre 2018 incluent 4 mois d'activité de Zodiac Aerospace acquis par Safran le 13 février et consolidé depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018.

Au 30 juin 2017 \*

(en millions d'euros)	Propulsion aéronautique et spatiale	Équipements aéronautiques	Défense	Aerosystems	Aircraft interiors	Total secteurs opérationnels	Holding & Autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Effets des regroupements d'entreprises	Total en données consolidées
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 414</b>	<b>2 636</b>	<b>612</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 662</b>	<b>8</b>	<b>7 670</b>	<b>341</b>	<b>-</b>	<b>8 011</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>721</b>	<b>287</b>	<b>35</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 043</b>	<b>2</b>	<b>1 045</b>	<b>345</b>	<b>(79)</b>	<b>1 311</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	-	-	-	-	-	-	(16)	(16)	-	-	(16)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>721</b>	<b>287</b>	<b>35</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 043</b>	<b>(14)</b>	<b>1 029</b>	<b>345</b>	<b>(79)</b>	<b>1 295</b>
<b>CASH-FLOW LIBRE</b>	<b>698</b>	<b>57</b>	<b>(20)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>735</b>	<b>(69)</b>	<b>666</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>666</b>

(\*) Les données consolidées publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.2 « Impact au 30 juin 2017 »).

## Chiffre d'affaires en données ajustées

(en millions d'euros)	30.06.2017 *	30.06.2018
<b>Propulsion aéronautique et spatiale</b>		
Première monte, produits et prestations associés	1 729	1 982
Services	2 641	2 721
Ventes d'études	27	25
Autres	17	16
<b>Sous-total</b>	<b>4 414</b>	<b>4 744</b>
<b>Équipements aéronautiques</b>		
Première monte, produits et prestations associés	1 716	1 681
Services	807	846
Ventes d'études	43	27
Autres	70	31
<b>Sous-total</b>	<b>2 636</b>	<b>2 585</b>
<b>Défense</b>		
Vente d'équipements	396	429
Services	164	161
Ventes d'études	52	59
Autres	-	2
<b>Sous-total</b>	<b>612</b>	<b>651</b>
<b>Aerosystems</b>		
Vente d'équipements	N/A	439
Services	N/A	252
Ventes d'études	N/A	36
Autres	N/A	15
<b>Sous-total</b>	<b>N/A</b>	<b>742</b>
<b>Aircraft interiors</b>		
Vente d'équipements	N/A	542
Services	N/A	188
Ventes d'études	N/A	32
Autres	N/A	12
<b>Sous-total</b>	<b>N/A</b>	<b>774</b>
<b>Holding et autres</b>		
Ventes d'études et autres	8	10
<b>Sous-total</b>	<b>8</b>	<b>10</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 670</b>	<b>9 506</b>

(\*) Les données publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ». Les données du premier semestre 2018 incluent 4 mois d'activité de Zodiac Aerospace acquis par Safran le 13 février et consolidé depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018.

## Information par zone géographique

Au 30 juin 2018

(en millions d'euros)	France	Europe (Hors France)	Amériques	Asie-Océanie	Afrique- Moyen Orient	Total en données ajustées	Couverture de change	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires par destination	1 592	2 313	3 308	1 597	696	9 506	(113)	9 393
En %	17 %	24 %	35 %	17 %	7 %			

Les données du premier semestre 2018 incluent 4 mois d'activité de Zodiac Aerospace acquis par Safran le 13 février et consolidé depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018.

Au 30 juin 2017 \*

(en millions d'euros)	France	Europe (Hors France)	Amériques	Asie-Océanie	Afrique- Moyen Orient	Total en données ajustées	Couverture de change	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires par destination	1 310	1 969	2 701	1 127	563	7 670	341	8 011
En %	17 %	26 %	35 %	15 %	7 %			

(\* Les données consolidées publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.2 « Impact au 30 juin 2017 »).

## NOTE 6 CHIFFRE D'AFFAIRES

### Ventilation du chiffre d'affaires par activités

Au 30 juin 2018

(en millions d'euros)	Propulsion aéronautique et spatiale	Équipements aéronautiques	Défense	Aerosystems	Aircraft interiors	Holding et Autres	Total
<b>Nature de biens/services</b>							
Première monte/vente d'équipements	1 960	1 659	427	428	538	-	5 012
Support	2 690	835	160	245	187	-	4 117
Étude et développement (RTDI)	25	27	59	35	32	5	183
Autres	16	31	2	15	12	5	81
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>4 691</b>	<b>2 552</b>	<b>648</b>	<b>723</b>	<b>769</b>	<b>10</b>	<b>9 393</b>
<b>Rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires</b>							
À un moment précis	3 971	2 349	482	657	724	10	8 193
À l'avancement	720	203	166	66	45	-	1 200
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>4 691</b>	<b>2 552</b>	<b>648</b>	<b>723</b>	<b>769</b>	<b>10</b>	<b>9 393</b>

Au 30 juin 2017 \*

(en millions d'euros)	Propulsion aéronautique et spatiale	Équipements aéronautiques	Défense	Aerosystems	Aircraft interiors	Holding et Autres	Total
<b>Nature de biens/services</b>							
Première monte/vente d'équipements	1 818	1 784	401	-	-	-	4 003
Support	2 777	839	166	-	-	-	3 782
Étude et développement (RTDI)	29	45	54	-	-	5	133
Autres	18	73	(1)	-	-	3	93
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>4 642</b>	<b>2 741</b>	<b>620</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>8 011</b>
<b>Rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires</b>							
À un moment précis	3 997	2 543	440	-	-	6	6 986
À l'avancement	645	198	180	-	-	2	1 025
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>4 642</b>	<b>2 741</b>	<b>620</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>8 011</b>

(\*) Les données publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.2 « Impact au 30 juin 2017 »).

Le chiffre d'affaires est ventilé selon quatre natures de vente qui reflètent au mieux les principales activités commercialisées par l'entreprise :

> Les ventes de première monte/ventes d'équipements

Ces ventes reflètent les quantités indiquées dans les contrats ou les programmes avion ainsi que les financements contractuels reçus des clients pour le développement de ces produits.

> Le support qui regroupe la livraison des pièces de rechange et les contrats de maintenance.

Ces ventes sont conditionnées par les réparations et l'entretien des flottes des compagnies aériennes. D'où leur regroupement lié à la nature des services rendus et aux volumes qui sont moins prédictibles car dépendant de l'état des flottes des compagnies aériennes.

> Les ventes d'études et de développement

Ces activités de développement, qui constituent des obligations de prestation distinctes, font l'objet de contrats fermes. Ce sont des activités bien spécifiques réalisées sur des projets/programmes donnés.

> Les activités « Autres »

En ce qui concerne le rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires, il est précisé pour chacun des secteurs d'activité :

- Le chiffre d'affaire reconnu « à un moment précis » est très prédominant dans le Groupe.
- Le chiffre d'affaires reconnu « à l'avancement » concerne majoritairement les activités liées aux contrats de service et de support dans les secteurs Propulsion et Équipements aéronautiques.

Dans les autres secteurs, il regroupe les activités liées aux contrats qui sont traités comme une obligation de prestation globale.

## NOTE 7 DÉTAIL DES AUTRES PRINCIPALES COMPOSANTES DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Les données au 30 juin 2017 n'intègrent pas Zodiac Aerospace, l'acquisition étant postérieure.

### Autres produits

(en millions d'euros)	30.06.2017	30.06.2018
Crédit impôt recherche <sup>(1)</sup>	74	72
Crédit impôt compétitivité et emploi	21	22
Autres subventions d'exploitation	39	40
Autres produits d'exploitation	9	14
<b>TOTAL</b>	<b>143</b>	<b>148</b>

(1) Dont 5 M€ liés à des crédits d'impôt recherche complémentaires au titre de l'exercice 2017 inclus dans le produit du premier semestre 2018 (8 M€ au titre de l'exercice 2016 dans le produit du premier semestre 2017).

### Consommations de l'exercice

Les consommations de l'exercice se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	30.06.2017 *	30.06.2018
Fournitures, matières premières et autres	(1 434)	(2 310)
Marchandises	(71)	(20)
Variation de stocks	50	38
Coûts des contrats	1	8
Sous-traitance	(2 162)	(1 990)
Achats non stockés	(223)	(188)
Services extérieurs	(945)	(1 112)
<b>TOTAL</b>	<b>(4 784)</b>	<b>(5 574)</b>

(\*) Les données publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.2 « Impact au 30 juin 2017 »).

### Frais de personnel

(en millions d'euros)	30.06.2017	30.06.2018
Salaires et traitements	(1 386)	(1 739)
Charges sociales	(579)	(718)
Participation des salariés	(67)	(77)
Intéressement	(73)	(76)
Abondement	(38)	(43)
Forfait social	(36)	(40)
Autres coûts sociaux	(58)	(77)
<b>TOTAL</b>	<b>(2 237)</b>	<b>(2 770)</b>

### Dotations nettes aux amortissements et provisions

(en millions d'euros)	30.06.2017 *	30.06.2018
<b>Dotations nettes aux amortissements</b>		
> immobilisations incorporelles	(177)	(202)
> immobilisations corporelles	(198)	(247)
<b>Total dotations nettes aux amortissements <sup>(1)</sup></b>	<b>(375)</b>	<b>(449)</b>
<b>Total dotations nettes aux provisions</b>	<b>15</b>	<b>(29)</b>
<b>DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>	<b>(360)</b>	<b>(478)</b>

(\*) Les données publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3 « Changement de méthode »).

(1) Dont amortissements des actifs valorisés à la juste valeur lors de la fusion Sagem/Snecma : (30) M€ au 30 juin 2018 contre (33) M€ au 30 juin 2017, et lors des acquisitions récentes : (19) M€ au 30 juin 2018 contre (20) M€ au 30 juin 2017.

## Dépréciations d'actifs

(en millions d'euros)	Dotations		Reprises	
	30.06.2017 *	30.06.2018	30.06.2017 *	30.06.2018
Immobilisations corporelles et incorporelles	(16)	(4)	3	2
Actifs financiers	-	-	3	1
Coûts des contrats	-	-	7	6
Stocks et en-cours de production	(182)	(150)	105	131
Créances	(26)	(24)	22	17
Actifs de contrat	-	-	4	1
<b>TOTAL</b>	<b>(224)</b>	<b>(178)</b>	<b>144</b>	<b>158</b>

(\*) Les données publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.2 « Impact au 30 juin 2017 »).

## Autres produits et charges opérationnels courants

(en millions d'euros)	30.06.2017 *	30.06.2018
Plus et moins-values de cessions d'actifs	10	(2)
Redevances, brevets et licences	(9)	(13)
Pertes sur créances irrécouvrables	(5)	(7)
Autres produits et charges d'exploitation	56	42
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>	<b>20</b>

(\*) Les données publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.2 « Impact au 30 juin 2017 »).

## Autres produits et charges opérationnels non courants

(en millions d'euros)	30.06.2017	30.06.2018
Pertes de valeur nettes des reprises sur actifs incorporels	-	1
Autres éléments inhabituels	(16)	(27)
<b>TOTAL</b>	<b>(16)</b>	<b>(26)</b>

Au 30 juin 2018, les autres éléments inhabituels correspondent principalement à des coûts de transaction pour 32 millions d'euros et à la plus-value de cession d'un ensemble immobilier pour 5 millions d'euros.

Au 30 juin 2017, les autres éléments inhabituels correspondent à des coûts de transaction pour 16 millions d'euros.

## NOTE 8 RÉSULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)	30.06.2017 *	30.06.2018
Charges financières liées aux passifs financiers portant intérêts	(40)	(43)
Produits financiers liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie	12	9
<b>Coût de la dette nette</b>	<b>(28)</b>	<b>(34)</b>
Perte ou gain lié aux dérivés de couverture de change	2 740	(189)
Perte ou gain de change	(387)	33
Écart de change net sur les provisions	31	(19)
<b>Résultat financier lié au change</b>	<b>2 384</b>	<b>(175)</b>
Perte ou gain lié aux dérivés de couverture de taux d'intérêt et de matières premières	4	1
Variation de valeur des actifs à la juste valeur par résultat	-	5
Perte de valeur sur actifs disponible à la vente	(2)	-
Dividendes reçus	1	1
Autres provisions financières	-	(1)
Composante financière de la charge IAS 19	(6)	(6)
Effet d'actualisation	-	(8)
Autres	-	(3)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(3)</b>	<b>(11)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>2 353</b>	<b>(220)</b>
<b>Dont charges financières</b>	<b>(435)</b>	<b>(269)</b>
<b>Dont produits financiers</b>	<b>2 788</b>	<b>49</b>

(\*) Les données publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.2 « Impact au 30 juin 2017 »), mais n'ont pas été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective limitée de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » (cf. note 3.b « Application de la norme IFRS 9 »).

Les données au 30 juin 2017 n'intègrent pas Zodiac Aerospace, l'acquisition étant postérieure.

Au 30 juin 2018, la perte liée aux dérivés de couverture de change de (189) millions d'euros est constituée des variations de juste valeur des dérivés de change afférents aux flux qui seront comptabilisés en résultat sur des périodes futures. Cette perte est principalement la conséquence de l'évolution du cours de clôture EUR/USD (1,17 fin juin 2018 contre 1,20 fin décembre 2017).

Le gain de change de 33 millions d'euros inclut :

- > un gain de 83 millions d'euros correspondant au résultat du dénouement des dérivés de change affectés aux flux d'exploitation qui sont comptabilisés en résultat sur la période. Ce gain de change de 83 millions d'euros découle du fait que les dérivés de change dénoués sur la période garantissaient globalement une parité EUR/USD (1,18 USD pour 1 euro) qui s'est révélée plus favorable que la parité EUR/USD effectivement constatée sur la même période ;
- > des pertes de changes nettes de (50) millions d'euros découlant principalement de la revalorisation d'éléments monétaires au cours de clôture.

## NOTE 9 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt du Groupe est calculé en utilisant les taux annuels projetés dans chaque juridiction fiscale du Groupe et corrigés des principales différences permanentes.

La charge d'impôt au 30 juin 2018 est de (100) millions d'euros.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2018, la variation de juste valeur des dérivés de change enregistrée en résultat financier génère un produit d'impôt différé de 72 millions d'euros.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2017, cette variation de juste valeur était un produit de 2 740 millions d'euros et avait généré une charge d'impôts différés.

## NOTE 10 RÉSULTAT PAR ACTION

	Index	30.06.2017 *	30.06.2018
<b>Numérateur (en millions d'euros)</b>			
Résultat net part du Groupe	(A)	3 221	535
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	(I)	2 449	535
Résultat net part du Groupe des activités cédées	(J)	772	-
<b>Dénominateur (en titres)</b>			
Nombre total de titres	(B)	417 029 585	443 680 643
Nombre de titres d'autocontrôle	(C)	7 773 268	9 129 450
Nombre de titres hors autocontrôle	(D)=(B-C)	409 256 317	434 551 193
Nombre moyen pondéré de titres (hors autocontrôle)	(D')	411 224 858	428 935 570
Actions ordinaires potentiellement dilutives	(E)	7 277 205	12 287 283
Nombre moyen pondéré de titres après dilution	(F)=(D'+E)	418 502 063	441 222 853
<b>Ratio : résultat par action des activités poursuivies (en euros)</b>			
Résultat par action de base : bénéfice/(perte)	(K)=(I*1million)/(D')	5,96	1,25
Résultat par action dilué : bénéfice/(perte)	(L)=(I*1million)/(F)	5,85	1,21
<b>Ratio : résultat par action des activités cédées (en euros)</b>			
Résultat par action de base : bénéfice/(perte)	(M)=(J*1million)/(D')	1,88	-
Résultat par action dilué : bénéfice/(perte)	(N)=(J*1million)/(F)	1,84	-

(\*) Les données publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.2 « Impact au 30 juin 2017 »).

Au 30 juin 2018, les actions ordinaires potentiellement dilutives comprennent essentiellement les actions qui pourraient être créées en cas de conversion de l'intégralité des obligations émises par le Groupe dans le cadre d'options de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCÉANE 2016 - 2020 et OCÉANE 2018 - 2023 : cf. note 17.c « Émission d'obligations convertibles »).

L'émission des 26 651 058 Actions de Préférence A réalisée le 13 février 2018 au profit des actionnaires de Zodiac Aerospace ayant apporté leurs titres à l'OPE subsidiaire (Cf. note 4 « Évolution du périmètre ») est prise en compte dans le calcul du résultat par action au 30 juin 2018. Ces actions de préférence donnent droit à dividende dès leur émission.

### NOTE 11 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2017 Net	Variation de périmètre	Dépréciation	Ajustement de prix et d'affectation des actifs et passifs identifiables	Effet des variations de change et autres	30.06.2018 Net
Safran Aircraft Engines	392	-	-	-	-	392
Safran Helicopter Engines	307	-	-	-	-	307
Safran Aero Booster	47	-	-	-	-	47
Autres	1	-	-	-	-	1
<b>Total Propulsion</b>	<b>747</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>747</b>
Safran Nacelles	213	-	-	-	-	213
Safran Engineering Services	78	-	-	-	(2)	76
Safran Landing Systems	190	-	-	-	-	190
Technofan – systèmes de ventilation	10	-	-	-	-	10
Safran Electrical & Power	464	-	-	-	5	469
<b>Total Équipements Aéronautiques</b>	<b>955</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>958</b>
Safran Electronics & Defense	129	-	-	-	1	130
<b>Total Défense</b>	<b>129</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>130</b>
Zodiac	-	5 511	-	-	-	5 511
<b>Total Zodiac</b>	<b>-</b>	<b>5 511</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 511</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 831</b>	<b>5 511</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>7 346</b>

#### Test de dépréciation annuel

Le Groupe réalise les tests de dépréciation annuels sur ces écarts d'acquisition au cours du premier semestre.

Le Groupe a procédé au test de dépréciation annuel au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie, présentées dans le tableau ci-dessus, en comparant leur valeur d'utilité à leur valeur nette comptable.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation de la valeur d'utilité des Unités Génératrices de Trésorerie se résument comme suit :

- les flux de trésorerie prévisionnels sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs compris dans chaque UGT. Elle est estimée généralement à 10 ans mais peut être étendue pour les activités dont les cycles de développement et de production sont considérés comme plus longs ;
- les prévisions d'exploitation utilisées pour déterminer les flux de trésorerie prévisionnels tiennent compte des données économiques générales, de taux d'inflation spécifiques par zones géographiques, d'un cours du dollar US en fonction des informations de marché disponibles et d'hypothèses macroéconomiques à moyen et long terme. Ces prévisions et hypothèses sont celles retenues par le Groupe dans le plan à moyen terme pour les quatre prochaines années puis se basent, pour la période au-delà, sur les meilleures estimations réalisées par la direction des activités de plus long terme ;
- la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie est égale à la somme de ces flux de trésorerie prévisionnels actualisés à laquelle s'ajoute une valeur terminale calculée par application d'un taux de croissance attendu des activités considérées à un flux normatif représentatif de l'activité à long terme qui est, le plus souvent, équivalente à la dernière année du plan long terme ;

➤ le taux de croissance retenu pour la détermination de la valeur terminale a été fixé à 1,5 % pour l'UGT de la défense (sans changement par rapport à 2017) et à 2 % pour les UGT de la Propulsion et des Équipements (sans changement par rapport à 2017) ;

➤ concernant le dollar US, le cours moyen utilisé pour les années 2019 à 2021 s'établit à 1,18 et 1,30 au-delà, hypothèses de cours telles que retenues pour les exercices prévisionnels réalisés au cours du premier semestre, tenant compte du portefeuille de devises de couverture de change (cf. note 22 « Gestion des risques de marché et dérivés ») ;

➤ le taux d'actualisation de référence retenu est un taux de 7,5 % après impôts (sans changement par rapport à 2017) appliqué à des flux de trésorerie après impôts.

Il résulte de ce test qu'aucune dépréciation complémentaire à celles déjà constatées sur les actifs pris isolément n'est à constater et que la valeur recouvrable de chaque UGT justifie totalement les écarts d'acquisition inscrits à l'actif du Groupe. Aucune dépréciation d'écart d'acquisition n'avait été constatée à l'issue du test de dépréciation annuel conduit en 2017.

Par ailleurs, une étude de sensibilité a été réalisée sur les principaux écarts d'acquisition du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :

- variation du cours du dollar US/euro de +/- 5 % ;
- variation du taux d'actualisation de référence retenu de + 0,5 % ;
- variation du taux de croissance à l'infini de - 0,5 %.

En 2018, comme en 2017, ces variations des principales hypothèses prises individuellement ne conduisent pas à des valeurs d'utilité inférieures aux valeurs nettes comptables.

## NOTE 12 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2017 *			30.06.2018		
	Brut	Amort./Dépréc.	Net	Brut	Amort./Dépréc.	Net
Programmes aéronautiques	2 350	(1 450)	900	2 351	(1 502)	849
Frais de développement	4 814	(1 508)	3 306	5 791	(1 820)	3 971
Concessions et accords commerciaux	661	(98)	563	672	(109)	563
Logiciels	547	(467)	80	621	(521)	100
Relations commerciales	198	(80)	118	210	(92)	118
Technologies	83	(25)	58	84	(28)	56
Autres	715	(144)	571	793	(165)	628
<b>TOTAL</b>	<b>9 368</b>	<b>(3 772)</b>	<b>5 596</b>	<b>10 522</b>	<b>(4 237)</b>	<b>6 285</b>

(\*) Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.3 « Impact au 31 décembre 2017 »).

L'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Brut	Amortissements/ dépréciations	Net
<b>Au 31.12.2017 *</b>	<b>9 368</b>	<b>(3 772)</b>	<b>5 596</b>
Capitalisation des frais de R&D <sup>(1)</sup>	144	-	144
Capitalisation des autres immobilisations incorporelles	21	-	21
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	34	-	34
Sorties et cessions	(1)	1	-
Dotations aux amortissements	-	(202)	(202)
Dépréciations en résultat	-	-	-
Reclassement	(2)	-	(2)
Variations de périmètre (dont Zodiac Aerospace)	929	(254)	675
Écart de change	29	(10)	19
<b>AU 30.06.2018</b>	<b>10 522</b>	<b>(4 237)</b>	<b>6 285</b>

(\*) Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.3 « Impact au 31 décembre 2017 »).

(1) Dont 4 M€ d'intérêts capitalisés sur les frais de R&D au 30 juin 2018 (6 M€ au 30 juin 2017).

Le montant des frais de recherche et développement comptabilisé en résultat opérationnel courant pour la période, y compris charges d'amortissement, est de 530 millions d'euros (448 millions d'euros au 30 juin 2017). Ce montant ne tient pas compte du crédit d'impôt recherche comptabilisé en résultat en « Autres produits » (cf. note 7 « Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel »).

Par ailleurs, des amortissements de (49) millions d'euros ont été constatés d'une part sur les actifs incorporels liés à la revalorisation des programmes aéronautiques issue de l'application de la norme IFRS 3 à l'opération de fusion Sagem/Snecma pour (30) millions d'euros et d'autre part sur les actifs identifiés lors des autres regroupements d'entreprises pour (19) millions d'euros.

Les tests de dépréciation réalisés au 30 juin 2018, ainsi que ceux au 30 juin 2017 n'ont pas conduit à constater de dépréciation.

### NOTE 13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2017			30.06.2018		
	Brut	Amort./Dépréc.	Net	Brut	Amort./Dépréc.	Net
Terrains	204	-	204	219	-	219
Constructions	1 624	(750)	874	1 941	(890)	1 051
Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 711	(3 127)	1 584	5 300	(3 479)	1 821
Immobilisations en cours, avances et acomptes	750	(76)	674	849	(69)	780
Agencement et aménagement de terrains	51	(30)	21	56	(32)	24
Constructions sur sol d'autrui	90	(31)	59	83	(32)	51
Matériels informatiques et autres	459	(357)	102	644	(474)	170
<b>TOTAL</b>	<b>7 889</b>	<b>(4 371)</b>	<b>3 518</b>	<b>9 092</b>	<b>(4 976)</b>	<b>4 116</b>

L'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Brut	Amortissements/dépréciations	Net
<b>Au 31.12.2017</b>	<b>7 889</b>	<b>(4 371)</b>	<b>3 518</b>
Immobilisations générées en interne	34	-	34
Acquisitions <sup>(1)</sup>	332	-	332
Sorties et cessions	(53)	40	(13)
Dotations aux amortissements	-	(247)	(247)
Dépréciations en résultat	-	(2)	(2)
Reclassement	(5)	6	1
Variations de périmètre (dont Zodiac Aerospace)	852	(380)	472
Écart de change	43	(22)	21
<b>AU 30.06.2018</b>	<b>9 092</b>	<b>(4 976)</b>	<b>4 116</b>

(1) Dont 6 M€ d'immobilisations financées par contrat de location financement.

## NOTE 14 ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

Les actifs financiers comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	31.12.2017			30.06.2018		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres de participation non consolidés	N/A	N/A	226	N/A	N/A	310
Autres actifs financiers	2 298	(87)	2 211	362	(86)	276
<b>TOTAL</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>2 437</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>586</b>

Les titres de participation non consolidés sont évalués à la juste valeur ou au coût si celui-ci constitue une estimation appropriée de la juste valeur.

Les autres actifs financiers sont évalués au coût amorti.

Le Groupe a examiné la valeur des autres actifs financiers, afin de déterminer au cas par cas, en fonction de l'ensemble des informations disponibles, s'il y avait lieu de comptabiliser des pertes de valeur.

Il n'y a pas eu de perte de valeur significative constatée sur le premier semestre 2018.

### Autres actifs financiers

Ils se composent de :

(en millions d'euros)	31.12.2017	30.06.2018
Avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées	108	157
Prêts sociaux	31	31
Dépôts et cautionnements	2 007	7
Autres	65	81
<b>TOTAL</b>	<b>2 211</b>	<b>276</b>
<b>Non Courant</b>	<b>98</b>	<b>149</b>
<b>Courant</b>	<b>2 113</b>	<b>127</b>

Les avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées sont des avances renouvelables.

Les autres actifs financiers évoluent ainsi :

(en millions d'euros)	
<b>Au 31.12.2017</b>	<b>2 211</b>
Augmentation	33
Diminution	(2 024)
Dépréciation (reprise/dotation)	1
Variation de périmètre (dont Zodiac Aerospace)	55
<b>AU 30.06.2018</b>	<b>276</b>

La diminution des autres actifs financiers sur le premier semestre 2018 a principalement pour origine le transfert en trésorerie et équivalents de trésorerie d'un montant de 2 000 millions d'euros de sicav de trésorerie qui avaient fait l'objet d'un nantissement pendant la durée de l'offre publique d'achat sur Zodiac Aerospace. Ces sicav ne pouvaient, en effet, pas être classées en trésorerie et équivalents de trésorerie pendant la durée de l'offre du fait de leur restriction d'utilisation (cf. note 16 « Trésorerie et équivalents de trésorerie »).

La juste valeur des autres actifs financiers est proche de la valeur nette comptable.

### NOTE 15 PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE

La part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2017 *	30.06.2018
ArianeGroup	1 557	1 546
Autres co-entreprises	570	598
<b>TOTAL</b>	<b>2 127</b>	<b>2 144</b>

(\*) Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.3 « Impact au 31 décembre 2017 »).

L'évolution du poste des titres mis en équivalence se présente comme suit :

(en millions d'euros)	
Au 31.12.2017 *	2 127
Quote-part de résultat net de ArianeGroup	20
Quote-part de résultat net des autres co-entreprises	43
Dividendes reçus des co-entreprises <sup>(1)</sup>	(61)
Variation de périmètre	2
Écart de change	17
Autres variations	(4)
<b>AU 30.06.2018</b>	<b>2 144</b>

(\*) Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.3 « Impact au 31 décembre 2017 »).

(1) Dont 27 M€ de dividendes non encore versés au 30 juin 2018.

Les engagements hors bilan du Groupe vis-à-vis des co-entreprises sont présentés en note 24 « Parties liées ».

Le Groupe détient les participations dans les co-entreprises suivantes comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :

- > Airbus Safran Launchers devenu ArianeGroup suite au changement de dénomination sociale intervenu le 1<sup>er</sup> juillet 2017 : lanceurs spatiaux ;
- > Shannon Engine Support Ltd : location aux compagnies aériennes de moteurs, modules, équipements et outillages CFM56 et LEAP ;
- > ULIS : fabrication de détecteurs infrarouges non refroidis ;
- > SOFRADIR : fabrication de détecteurs infrarouges refroidis ;
- > Safran Martin-Baker France : fabrication de sièges éjectables ;
- > A-Pro : réparation de trains d'atterrissage pour avions régionaux et avions d'affaires ;
- > CFM Materials LP : négoce de pièces d'occasion de CFM56 ;
- > Roxel SAS : holding ;
- > Roxel France SA : motoriste de missiles tactiques ;
- > Roxel Ltd : motoriste de missiles tactiques ;
- > SAIFEI : câblage électrique ;
- > Fadec International LLC : équipements et systèmes de régulation numérique de turbomachines ;
- > EZ Air Interior Ltd : Fabrication d'intérieurs de cabines.

ArianeGroup est la seule co-entreprise significative du Groupe.

Les informations financières résumées pour ArianeGroup sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31.12.2017 *	30.06.2018
Actifs non courants	1 134	1 277
Actifs courants	5 360	5 773
<i>dont : Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	807	487
Passifs non courants	(496)	(566)
<i>dont : passifs financiers non courants</i>	(31)	(32)
Passifs courants	(6 448)	(6 924)
<i>dont : passifs financiers courants</i>	(36)	(139)
Intérêts minoritaires	7	3
<b>Actif net d'ArianeGroup hors écart d'acquisition et allocation du prix d'acquisition - Part du Groupe (100 %)</b>	<b>(457)</b>	<b>(443)</b>
Quote-part net ArianeGroup hors écart d'acquisition et allocation du prix d'acquisition (50 %)	(229)	(222)
Allocation du prix d'acquisition net d'impôts différés	609	591
<b>Quote-part Safran - Actif net d'ArianeGroup</b>	<b>381</b>	<b>370</b>
<b>Écart d'acquisition</b>	<b>1 176</b>	<b>1 176</b>
<b>VALEUR COMPTABLE DE LA PARTICIPATION DANS ARIANEGROUP</b>	<b>1 557</b>	<b>1 546</b>

(\*) Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

(en millions d'euros)	30.06.2017 *	30.06.2018
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>113</b>	<b>77</b>
Autres éléments du résultat global	20	(4)
<b>Total du résultat global - Part du Groupe</b>	<b>133</b>	<b>73</b>
Résultat net - Quote-part Safran	56	39
Amortissement de l'allocation du prix d'acquisition net d'impôts différés	(25)	(19)
<b>Quote-Part Safran - Résultat net d'ArianeGroup</b>	<b>31</b>	<b>20</b>
Autres éléments du résultat global - Quote-part Safran	10	(2)
<b>Quote-Part Safran - Résultat global d'ArianeGroup</b>	<b>41</b>	<b>18</b>

(\*) Les données publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients.

ArianeGroup n'a versé aucun dividende sur le premier semestre 2018.

La part du Groupe dans le résultat global des autres co-entreprises est la suivante :

(en millions d'euros)	30.06.2017	30.06.2018
Résultat net des activités poursuivies	25	43
Autres éléments du résultat global	(29)	12
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>(4)</b>	<b>55</b>

## NOTE 16 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)	31.12.2017	30.06.2018
OPCVM	1 293	10
Placements à court terme	2 077	1 072
Dépôts à vue	1 544	1 298
<b>TOTAL</b>	<b>4 914</b>	<b>2 380</b>

Les OPCVM sont classés au niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13.

L'évolution du poste trésorerie et équivalents de trésorerie est la suivante :

(en millions d'euros)	
<b>Au 31.12.2017</b>	<b>4 914</b>
Variations de la période	(2 914)
Variations de périmètre (dont Zodiac Aerospace)	382
Écart de change	(2)
<b>AU 30.06.2018</b>	<b>2 380</b>

La variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie sur le premier semestre 2018 comprend notamment le décaissement de (4 474) millions d'euros au titre de l'offre publique d'achat sur le capital de Zodiac Aerospace et le transfert d'un montant de 2 000 millions d'euros de sicav de trésorerie qui faisaient l'objet d'un nantissement pendant la durée de l'offre publique d'achat sur Zodiac Aerospace. Du fait de leur restriction d'utilisation, ces sicav étaient classées en autres actifs financiers pendant la durée de l'offre (cf. note 14 « Actifs financiers courants et non courants »).

## NOTE 17 CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

### 17.a. Capital social

Au 30 juin 2018, le capital social de Safran, entièrement libéré, est composé de 443 680 643 actions de 0,20 euro chacune.

À l'exception de ses actions, les capitaux propres de Safran n'incluent pas d'autres instruments de capitaux propres émis.

### 17.b. Répartition du capital et des droits de vote

La structure du capital a évolué comme suit :

#### 31 décembre 2017

Actionnaires	Nombre d'actions	% Capital	Nombre droits de vote <sup>(1)</sup>	% Droits de vote <sup>(1)</sup>
Public	320 032 130	76,74 %	336 208 280	66,12 %
État	58 393 131	14,00 %	116 786 262	22,97 %
Salariés <sup>(2)</sup>	30 861 700	7,40 %	55 471 370	10,91 %
Autodétention/Autocontrôle	7 742 624	1,86 %	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>417 029 585</b>	<b>100,00 %</b>	<b>508 465 912</b>	<b>100,00 %</b>

(1) Droits de vote exerçables.

(2) Participation des salariés au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

## 30 juin 2018

Actionnaires	Nombre d'actions	% Capital	Nombre droits de vote <sup>(1)</sup>	% droits de vote <sup>(1)</sup>
Public	345 362 187	77,84 %	360 935 513	67,73 %
État	58 393 131	13,16 %	116 786 262	21,91 %
Salariés <sup>(2)</sup>	30 795 875	6,94 %	55 195 215	10,36 %
Autodétention/Autocontrôle	9 129 450	2,06 %	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>443 680 643</b>	<b>100,00 %</b>	<b>532 916 990</b>	<b>100,00 %</b>

(1) Droits de vote exerçables.

(2) Participation des salariés au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

Chaque action confère un droit de vote simple. Les actions inscrites au nominatif depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Les 9 129 450 actions d'autodétention sont privées de droit de vote.

Au 30 juin 2018, le nombre total d'actions inclut les 26 651 058 actions de préférence émises le 13 février 2018 afin de rémunérer les 88 847 828 actions Zodiac Aerospace effectivement apportées à l'OPE Subsidaire.

### Actions d'autodétention

Le nombre d'actions d'autodétention a augmenté depuis le 31 décembre 2017 suite à :

- la vente nette de 44 657 actions dans le cadre du contrat de liquidité du Groupe ;
- l'achat de 1 431 483 actions dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions.

L'assemblée générale du 15 juin 2017 avait donné l'autorisation au Conseil d'administration de vendre et d'acheter des actions de la société dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Le cours limite d'acquisition avait été fixé à 95 euros par action. L'assemblée générale du 25 mai 2018 a renouvelé cette autorisation en fixant le cours limite d'acquisition à 118 euros par action.

Dans le cadre de ces autorisations et du contrat de liquidité signé en 2012 avec la société Oddo BHF, la société a acheté 865 909 actions pour 81 millions d'euros et a vendu 910 566 actions pour 85 millions d'euros. Au 30 juin 2018, 150 699 actions sont détenues dans le cadre de ce contrat de liquidité.

Le 24 mai 2017, Safran a annoncé son intention de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions pour un montant maximum de 2 300 millions d'euros sur une période de 2 ans, dès la finalisation de son offre publique d'achat sur la société Zodiac Aerospace. L'offre s'étant achevée le 23 mars 2018 avec le retrait obligatoire de la cote des actions de la société Zodiac Aerospace, Safran a signé :

- le 27 mars 2018, une convention d'achat d'actions avec un prestataire de services d'investissement pour une première tranche de rachat de 230 millions d'euros maximum ;
- le 29 juin 2018, avec un nouveau prestataire de services d'investissement, une convention d'achat d'actions pour une seconde tranche de rachat de 400 millions d'euros maximum.

Au 30 juin 2018, la première tranche a été menée à terme et réalisée pour un montant final de 122 millions d'euros, soit 1 431 483 actions acquises. Aucune action n'a été acquise au titre de la seconde tranche.

## 17.c. Émission d'obligations convertibles

### Océane 2016-2020

Le 8 janvier 2016, Safran a procédé à l'émission de 7 277 205 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCÉANE) pour un montant nominal total de 650 millions d'euros.

Les obligations ne portent pas intérêt.

Les porteurs d'obligations bénéficient d'un droit à l'attribution d'actions qu'ils pourront exercer à tout moment à compter de la date d'émission et jusqu'au septième jour de Bourse précédant la date de remboursement normal ou anticipé, à raison d'une action pour une obligation.

Cet emprunt est par ailleurs assorti d'une option de remboursement anticipé pouvant s'exercer à l'initiative de l'émetteur, si le cours de l'action dépasse 130 % du nominal et au gré des porteurs en cas de changement de contrôle.

À moins qu'elles n'aient été converties, remboursées ou rachetées et annulées, les obligations seront remboursées au pair le 31 décembre 2020.

L'OCÉANE est considérée comme un instrument composé contenant une composante capitaux propres et une composante dette financière.

Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette ressort à 1,50 % par an y compris frais d'émission.

### Océane 2018-2023

Le 21 juin 2018, Safran a procédé à l'émission de 4 996 431 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCÉANE) pour un montant nominal total de 700 millions d'euros.

Les obligations ne portent pas intérêt.

Les porteurs d'obligations bénéficient d'un droit à l'attribution d'actions qu'ils pourront exercer à tout moment à compter de la date d'émission et jusqu'au septième jour de Bourse précédant la date de remboursement normal ou anticipé, à raison d'une action pour une obligation.

Cet emprunt est par ailleurs assorti d'une option de remboursement anticipé pouvant s'exercer à l'initiative de l'émetteur, si le cours de l'action dépasse 130 % du nominal et au gré des porteurs en cas de changement de contrôle.

À moins qu'elles n'aient été converties, remboursées ou rachetées et annulées, les obligations seront remboursées au pair le 21 juin 2023.

L'OCÉANE est considérée comme un instrument composé contenant une composante capitaux propres et une composante dette financière.

Le montant à inscrire en dette financière à la date d'émission, après déduction des frais d'émission, a été évalué à 653 millions d'euros, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie d'une dette obligataire similaire sans option de conversion (cf. note 20 « Passifs financiers portant intérêts »).

Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette ressort à 1,40 % par an y compris frais d'émission.

La composante optionnelle comptabilisée en capitaux propres a été évaluée à 44 millions d'euros à la date d'émission, soit 31 millions d'euros après effet d'impôt différé (cf. Variation des capitaux propres consolidés).

### 17.d. Distribution de dividendes

Au titre de 2017, un dividende de 1,60 euro par action a été distribué et versé en 2018, soit un montant de 695 millions d'euros.

## NOTE 18 PROVISIONS

Les provisions se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2017 *	Dotations	Reprises			Variations de périmètre (dont Zodiac Aerospace)	Autres	30.06.2018
			Utilisations	Reclassements	Sans objet			
Garanties de fonctionnement	637	210	(57)	-	(74)	96	7	819
Garanties financières	5	1	-	-	(1)	-	-	5
Engagements de retraites et assimilés	813	33	(50)	-	-	125	7	928
Contrats commerciaux et créances à long terme	392	60	(23)	-	(19)	68	4	482
Pertes à terminaison et pertes sur engagements de livraisons	72	11	(17)	-	(7)	27	(5)	81
Litiges	39	4	(4)	-	(1)	4	(2)	40
Autres	230	43	(49)	-	(7)	61	(1)	277
<b>TOTAL</b>	<b>2 188</b>	<b>362</b>	<b>(200)</b>	<b>-</b>	<b>(109)</b>	<b>381</b>	<b>10</b>	<b>2 632</b>
<b>Non Courant</b>	<b>1 263</b>							<b>1 506</b>
<b>Courant</b>	<b>925</b>							<b>1 126</b>

(\*) Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.3 « Impact au 31 décembre 2017 »).

Au titre du programme Silvercrest, les engagements du Groupe tels qu'ils ressortent de l'état actuel des contrats, incluant les pénalités dues à son client Dassault au titre de la phase de développement, sont provisionnés.

Les impacts au compte de résultat des variations de l'ensemble des provisions se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	30.06.2018
Dotations nettes comptabilisées en résultat opérationnel courant	(29)
Dotations nettes comptabilisées en résultat financier	(24)
<b>TOTAL</b>	<b>(53)</b>

## NOTE 19 DETTES SOUMISES À DES CONDITIONS PARTICULIÈRES

Les dettes soumises à des conditions particulières correspondent essentiellement aux avances remboursables consenties par des organismes publics.

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	
<b>Au 31.12.2017</b>	<b>569</b>
Nouvelles avances reçues	21
Remboursement d'avances	(20)
<b>Sous-total changements résultant des flux de trésorerie</b>	<b>1</b>
Charges d'intérêts et actualisation	16
Écart de change	(1)
Autres	1
Variation de périmètre (dont Zodiac Aerospace)	24
Révision des probabilités de remboursement des avances remboursables	-
<b>Sous-total changements sans contrepartie de trésorerie</b>	<b>40</b>
<b>AU 30.06.2018</b>	<b>610</b>

La valeur des dettes soumises à des conditions particulières fait l'objet d'estimations portant sur les montants à rembourser et leurs dates de remboursement. Leur juste valeur ne peut être estimée de façon fiable.

## NOTE 20 PASSIFS FINANCIERS PORTANT INTÉRÊTS

### Décomposition des passifs financiers portant intérêts

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017	30.06.2018
Emprunts obligataires	1 209	912
Emprunts obligataires convertibles (OCÉANE)	622	1 280
Billets non garantis de premier rang en USD	1 006	877
Dettes de crédit-bail	140	134
Emprunts à long terme	269	393
<b>Total des passifs financiers non courants portant intérêts (partie &gt; 1 an dette financière à l'origine)</b>	<b>3 246</b>	<b>3 596</b>
Emprunt obligataire	-	499
Billets non garantis de premier rang en USD	-	133
Dettes de crédit-bail	26	27
Emprunts à long terme	258	540
Intérêts courus non échus	15	21
<b>Passifs financiers courants portant intérêts à long terme dès l'origine</b>	<b>299</b>	<b>1 220</b>
Billets de trésorerie	850	764
Concours bancaires court terme et assimilés	241	325
<b>Passifs financiers courants portant intérêts à court terme dès l'origine</b>	<b>1 091</b>	<b>1 089</b>
<b>Total des passifs financiers courants portant intérêts (&lt; 1 an)</b>	<b>1 390</b>	<b>2 309</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS PORTANT INTÉRÊTS <sup>(1)</sup></b>	<b>4 636</b>	<b>5 905</b>

(1) La juste valeur des passifs financiers portant intérêts est de 6 053 millions d'euros (4 710 millions d'euros au 31 décembre 2017).

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	
<b>Au 31.12.2017</b>	<b>4 636</b>
Augmentation des emprunts à long terme dès l'origine (hors dettes de crédit-bail)	702
Diminution des emprunts à long terme dès l'origine <sup>(1)</sup>	(477)
Variations des financements court terme	(601)
<b>Sous-total changements résultant des flux de trésorerie</b>	<b>(376)</b>
Augmentation des dettes de crédit-bail	6
Intérêts courus	8
Variations de périmètre (dont Zodiac Aerospace)	1 415
Reclassement de l'emprunt hybride Zodiac Aerospace	250
Écarts de change	19
Composante optionnelle de l'OCÉANE <sup>(2)</sup>	(44)
Variation de la juste valeur des dettes couvertes par des instruments de taux d'intérêt <sup>(3)</sup>	(24)
Reclassements et autres	15
<b>Sous-total changements sans contrepartie de trésorerie</b>	<b>1 645</b>
<b>AU 30.06.2018</b>	<b>5 905</b>

(1) Dont remboursement de l'emprunt hybride dont Zodiac Aerospace bénéficiait pour 250 millions d'euros.

(2) Cf. note 17c « Émission d'obligations convertibles ».

(3) Cf. note 22 « Gestion des risques de marché et dérivés ».

Les échéances des passifs portant intérêts sont :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2017	30.06.2018
Échéances en :		
N + 1	1 390	2 309
N + 2 à N + 5	2 552	2 895
Au-delà de 5 ans	694	701
<b>TOTAL</b>	<b>4 636</b>	<b>5 905</b>

La répartition des emprunts par devise s'analyse comme suit :

<i>(en millions)</i>	31.12.2017		30.06.2018	
	Devises	Euros	Devises	Euros
EUR	3 450	3 450	4 744	4 744
USD	1 384	1 154	1 337	1 148
CAD	-	-	2	1
Autres	N/A	31	N/A	12
<b>TOTAL</b>		<b>4 636</b>		<b>5 905</b>

L'analyse des taux des passifs portant intérêts fait ressortir :

➤ une décomposition globale taux fixe et variable, avant couverture :

(en millions d'euros)	Total		Non courant				Courant			
	31.12.2017	30.06.2018	31.12.2017		30.06.2018		31.12.2017		30.06.2018	
	Base	Base	Base	Taux moyen						
Taux fixe	2 912	3 839	1 892	3,17 %	2 746	2,73 %	1 020	0,10 %	1 093	0,70 %
Taux variable	1 724	2 066	1 354	0,33 %	850	0,48 %	370	0,56 %	1 216	0,48 %
<b>TOTAL</b>	<b>4 636</b>	<b>5 905</b>	<b>3 246</b>	<b>1,99 %</b>	<b>3 596</b>	<b>2,20 %</b>	<b>1 390</b>	<b>0,22 %</b>	<b>2 309</b>	<b>0,58 %</b>

➤ une décomposition globale taux fixe et variable, après couverture :

(en millions d'euros)	Total		Non courant				Courant			
	31.12.2017	30.06.2018	31.12.2017		30.06.2018		31.12.2017		30.06.2018	
	Base	Base	Base	Taux moyen						
Taux fixe	1 823	2 744	805	1,97 %	1 658	1,85 %	1 018	0,10 %	1 086	0,70 %
Taux variable	2 813	3 161	2 441	1,62 %	1 938	2,32 %	372	0,56 %	1 223	0,48 %
<b>TOTAL</b>	<b>4 636</b>	<b>5 905</b>	<b>3 246</b>	<b>1,71 %</b>	<b>3 596</b>	<b>2,10 %</b>	<b>1 390</b>	<b>0,22 %</b>	<b>2 309</b>	<b>0,58 %</b>

La position financière nette du Groupe s'établit de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31.12.2017	30.06.2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie (A)	4 914	2 380
Passifs financiers portant intérêts (B)	4 636	5 905
Juste valeur des instruments dérivés de taux en couverture de la dette (C)	16	(8)
<b>TOTAL (A) - (B) + (C)</b>	<b>294</b>	<b>(3 533)</b>

L'émission du 9 février 2012 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (USPP) pour 1,2 milliard de dollars américains a été conservée en dollars américains et n'a donc pas fait l'objet d'un swap de change. La variation de la contre-valeur euros de cette émission a eu un impact négatif de 29 millions d'euros dans la position financière nette du Groupe au 30 juin 2018 avec pour contrepartie une diminution des capitaux propres consolidés car cette émission est qualifiée de couverture d'investissement net (cf. État du résultat global consolidé).

Le *gearing* du Groupe ressort à :

(en millions d'euros)	31.12.2017 *	30.06.2018
Position Financière Nette	294	(3 533)
Capitaux Propres	9 648	10 796
<b>GEARING</b>	<b>N/A</b>	<b>32,73 %</b>

(\*) Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.3 « Impact au 31 décembre 2017 »).

## Principaux emprunts à long terme à l'origine

➤ Émission le 9 février 2012 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain pour 1,2 milliard de dollars US dont :

- tranche A : 155 millions de dollars US à 7 ans (échéance février 2019) coupon taux fixe de 3,70 % ;
- tranche B : 540 millions de dollars US à 10 ans (échéance février 2022) coupon taux fixe de 4,28 % ;
- tranche C : 505 millions de dollars US à 12 ans (échéance février 2024) coupon taux fixe de 4,43 %.

Les tranches B et C respectivement à 10 et 12 ans ont fait l'objet d'une couverture de taux d'intérêt en dollars US (swap

à taux variable sur le Libor US 6 mois). La tranche A a été maintenue à taux fixe.

Cette émission initialement à taux fixe ressort en 2018 à 4,28 % après prise en compte des instruments dérivés de taux d'intérêt.

➤ Émission le 28 juin 2017 d'obligations à taux variable d'un montant total de 1 milliard d'euros en deux tranches :

- tranche 1 : 500 millions d'euros à 2 ans (échéance juin 2019) coupon fixé à Euribor 3 mois + 0,30 % (coupon flooré à 0 %). La tranche a été émise à 100,059 % du nominal ;
- tranche 2 : 500 millions d'euros à quatre ans (échéance juin 2021) coupon fixé à Euribor 3 mois + 0,57 % (coupon flooré à 0 %). La tranche a été émise à 100 % du nominal.

Ces emprunts obligataires ont été maintenus à taux variable.

- Émission d'Obligations à Options de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles et/ou Existantes (OCÉANE) le 8 janvier 2016 d'un nominal de 650 millions d'euros. Les Obligations ne portent pas intérêt et ont été émises avec un prix d'émission de 676 millions d'euros, soit 104 % du pair et correspondant à un taux de rendement actuariel brut de (0,78 %). À moins qu'elles n'aient été converties, remboursées, ou rachetées et annulées, les Obligations seront remboursées au pair le 31 décembre 2020. Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette de l'OCÉANE ressort à 1,50 %, y compris frais d'émission (cf. note 17.c « Émission d'obligations convertibles »).
- Émission d'obligations à options de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCÉANE) le 21 juin 2018 d'un nominal de 700 millions d'euros. Les Obligations ne portent pas intérêt et ont été émises avec un prix d'émission de 700 millions d'euros, soit 100 % du pair et correspondant à un taux de rendement actuariel brut de 0,00 %. À moins qu'elles n'aient été converties, remboursées, ou rachetées et annulées, les Obligations seront remboursées au pair le 21 juin 2023. Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette de l'OCÉANE ressort à 1,40 %, y compris frais d'émission (cf. note 17.c « Émission d'obligations convertibles »).
- Emprunt obligataire de 200 millions d'euros à 10 ans émis le 11 avril 2014 (échéance 11 avril 2024) auprès d'investisseurs français. Il a fait l'objet d'une couverture de taux d'intérêt en euros (swap à taux variable sur l'Euribor 3 mois).  
Cet emprunt initialement à taux fixe ressort en 2018 à 1,21 % après prise en compte des instruments dérivés de taux d'intérêt.
- Euro placement sous forme de crédit syndiqué d'une maturité de sept ans à l'origine, mis en place par Zodiac Aerospace le 10 mars 2016 et venant à échéance le 10 mars 2023, d'un en-cours de 180 millions d'euros au 30 juin 2018 à taux révisable de 3,302 %. Ce financement, d'un montant de 230 millions d'euros à l'origine, comportait également une tranche à taux variable de 50 millions d'euros remboursée par anticipation de façon volontaire le 20 mars 2018.
- Emprunts Banque européenne d'investissement (BEI) de 112,5 millions d'euros (112,5 millions d'euros au 31 décembre 2017) à taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois + 0,73 % et ayant un amortissement linéaire annuel à compter du 17 décembre 2013 avec échéance finale au 17 décembre 2020.
- Financement Épargne Salariale dans le cadre du PEG de 369,6 millions d'euros (351,2 millions d'euros au 31 décembre 2017). L'échéance maximum est de cinq ans et la part à moins d'un an représente 232,7 millions d'euros. Le taux de rémunération défini annuellement indexé sur le taux BTAN cinq ans est de 0,722 % pour 2018 (contre 0,70 % en 2017).
- *Schuldschein* mis en place par Zodiac Aerospace le 25 juillet 2013 se décomposant, au 30 juin 2018, en :
  - tranche de maturité cinq ans à l'origine, venant à échéance le 25 juillet 2018, d'un en-cours de 212,5 millions d'euros dont 168,5 millions d'euros à taux variable Euribor 6 mois + 1,90 % et 44 millions d'euros à taux fixe de 2,936 % ;
  - tranche de maturité 7 ans à l'origine, venant à échéance le 27 juillet 2020, d'un en-cours de 152,5 millions d'euros dont 53,5 millions d'euros à taux variable Euribor 6 mois + 2,20 % et 99 millions d'euros à taux fixe de 3,605 %. Un accord ayant été conclu avec les prêteurs avant la date de clôture pour procéder à un remboursement anticipé de la part à taux variable de 53,5 millions d'euros le 25 juillet 2018, ce passif a été classé en passif financier courant dans le bilan consolidé au 30 juin 2018. De plus, le 25 juillet 2018, 95 millions d'euros de la part à taux fixe, ont été remboursés par anticipation par Zodiac Aerospace et remplacés concomitamment par une dette contractée par Safran auprès des mêmes prêteurs pour le même montant, aux mêmes conditions financières

et avec la même maturité résiduelle, conduisant de ce fait à ne pas reclasser ce montant en passif financier courant au 30 juin 2018. Suite au remboursement anticipé, il ne reste donc qu'un en-cours de 4 millions d'euros à taux fixe.

Les en-cours au 30 juin 2018 reflètent qu'entre le 1<sup>er</sup> mars 2018 et le 30 juin 2018, certains prêteurs ayant demandé à être remboursés par anticipation à la suite du changement de contrôle de Zodiac Aerospace, l'en-cours de la tranche de maturité cinq ans à l'origine a été réduit de 8,5 millions d'euros, et l'en-cours de la tranche de maturité sept ans à l'origine a été réduit de 1,5 million d'euros durant cette période.

- Crédit-bail immobilier Safran Helicopter Engines de 21,3 millions d'euros (24 millions d'euros au 31 décembre 2017) à taux fixe 4,7 % dont 6 millions d'euros à moins d'un an. Échéance finale novembre 2021.
- Crédit-bail immobilier Université Safran de 37 millions d'euros (39 millions d'euros au 31 décembre 2017) à taux variable dont 4 millions d'euros à moins d'un an. Échéance finale octobre 2026.
- Crédit-bail immobilier Centre R&T Safran de 40 millions d'euros (36 millions d'euros au 31 décembre 2017) à taux variable dont 4,7 millions d'euros à moins d'un an. Échéance finale février 2026.
- À la suite du changement de contrôle de Zodiac Aerospace, le *club deal* d'un montant de 1 030 millions d'euros, mis en place le 14 mars 2014 et venant à échéance normale le 11 mars 2021, a été résilié le 28 février 2018 après remboursement des montants tirés de 20 millions de livres sterling et de 154 millions de dollars US.
- Le financement hybride dont Zodiac Aerospace disposait pour un montant de 250 millions d'euros, mis en place le 10 mars 2016, a été intégralement remboursé par anticipation le 22 mars 2018. Compte tenu de ses caractéristiques, cet emprunt était présenté au sein des capitaux propres à la date d'acquisition de Zodiac Aerospace. La mise en œuvre de la procédure de remboursement a conduit à reclasser ce montant de capitaux propres à passifs financiers (Cf. Variation des capitaux propres consolidés).

Les autres emprunts à long moyen terme sont constitués de montants unitaires non significatifs.

### Principaux emprunts à court terme

- Billets de trésorerie : 763,5 millions d'euros (850 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Ce montant regroupe plusieurs tirages aux conditions de marché sur des échéances à moins d'un an.

- Comptes courants financiers des filiales et des co-entreprises : 207 millions d'euros (93 millions d'euros au 31 décembre 2017). Rémunération indexée sur les taux Euribor.

Les autres dettes à court terme sont essentiellement constituées de découverts bancaires.

### Cession de créances sans recours

La position financière nette au 30 juin 2018, comme au 31 décembre 2017, n'inclut pas les lignes de cession de créances clients sans recours, dont la principale est la ligne de CFM Inc.

Cette ligne confirmée de 1 375 millions de dollars US à échéance décembre 2018, renouvelée en février 2018 par un pool de sept banques coordonné par Crédit Agricole CIB (2 350 millions de dollars US au 31 décembre 2017), est utilisée au 30 juin 2018 à hauteur de 1 374 millions de dollars US (soit 687 millions de dollars US à 50 %) contre 1 862 millions de dollars US (soit 931 millions de dollars US à 50 %) au 31 décembre 2017.

## NOTE 21 AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

(en millions d'euros)	31.12.2017	Variations de la période	Variations de périmètre (dont Zodiac Aerospace)	Écarts de change	Autres	30.06.2018
Dettes sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	147	(54)	3	-	-	96
Dettes sur acquisition de titres	5	408	348	-	2	763
<b>TOTAL</b>	<b>152</b>	<b>354</b>	<b>351</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>859</b>
<b>Non Courant</b>	<b>8</b>					<b>765</b>
<b>Courant</b>	<b>144</b>					<b>94</b>

L'augmentation des dettes sur acquisitions de titres de la période correspond à l'engagement ferme découlant du programme de rachat d'actions initié le 29 juin 2018 à hauteur de 400 millions d'euros (cf. note 17-b Répartition du capital et des droits de vote) ainsi qu'à l'engagement d'achat auprès des actionnaires minoritaires de Zodiac Aerospace à hauteur de 339 millions d'euros. Ces dettes ne sont pas incluses dans la position financière nette du Groupe au 30 juin 2018.

## NOTE 22 GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ ET DÉRIVÉS

Les risques de marché principaux auxquels le Groupe est soumis sont le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de contrepartie et le risque de liquidité.

La valeur comptable des dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des risques de marché est présentée ci-dessous :

(en millions d'euros)	31.12.2017		30.06.2018	
	À l'actif	Au passif	À l'actif	Au passif
<b>Gestion du risque de taux d'intérêt</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>(20)</b>
Swaps payeurs taux variable	16	-	12	(20)
<b>Gestion du risque de change</b>	<b>566</b>	<b>(805)</b>	<b>819</b>	<b>(1 230)</b>
Swaps de change	-	-	-	-
Achats et ventes à terme de devises	135	(349)	98	(406)
Options de change	431	(455)	721	(824)
<b>TOTAL</b>	<b>582</b>	<b>(805)</b>	<b>831</b>	<b>(1 250)</b>

Tous les dérivés sont classés en niveau 2 de la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13 (comme au 31 décembre 2017).

L'évaluation de la juste valeur des dérivés a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de crédit de valeur (CVA) et l'ajustement de débit de valeur (DVA).

### Gestion du risque de change

La majorité du chiffre d'affaires des activités Propulsion et Équipements aéronautiques est libellée en dollar US, monnaie qui constitue le référentiel quasi unique du secteur aéronautique civil. L'excédent net des recettes sur les dépenses pour ces activités s'est élevé à 4,2 milliards de dollars US pour le premier semestre 2018 (contre 3,9 milliards de dollars US au premier semestre 2017).

Afin de protéger ses résultats, le Groupe met en œuvre une politique de couverture (décrite ci-après) dont la finalité est de réduire les facteurs d'incertitude affectant sa rentabilité opérationnelle et lui donner le temps nécessaire à l'adaptation de ses coûts à un environnement monétaire défavorable.

### Politique de couverture

La politique de gestion du risque de change est décrite au paragraphe 3.1 (Note 26) du document de référence 2017.

Elle s'applique également à Zodiac Aerospace. Pendant une période de transition qui a démarré à la date d'acquisition (28 février 2018) et qui s'achève le 31 août 2018, la gestion du risque de change de Zodiac Aerospace est réalisée à l'aide du portefeuille de dérivés de change dont la société disposait à la date d'acquisition.

### Dérivés de change

Le portefeuille des dérivés de change se ventile comme suit :

(en millions de devises)	31.12.2017				30.06.2018			
	Juste valeur <sup>(1)</sup>	Montant notionnel <sup>(1)</sup>	< 1 an	de 1 à 5 ans	Juste valeur <sup>(1)</sup>	Montant notionnel <sup>(1)</sup>	< 1 an	de 1 à 5 ans
<b>Contrat forward</b>	<b>(215)</b>				<b>(308)</b>			
Position vendeuse de USD	(164)	10 253	10 203	50	(328)	5 129	5 129	-
<i>dont contre EUR</i>	(165)	10 097	10 097	-	(325)	5 038	5 038	-
Position acheteuse de USD	(16)	(1 069)	(869)	(200)	42	(2 407)	(1 507)	(900)
<i>dont contre EUR</i>	(14)	(851)	(651)	(200)	37	(2 249)	(1 349)	(900)
Position vendeuse de USD contre GBP	-	-	-	-	-	-	-	-
Position vendeuse de EUR contre GBP	-	-	-	-	(1)	(166)	(166)	-
Position vendeuse de EUR contre CAD	7	16	3	13	3	53	4	49
Position acheteuse de ZAR contre EUR	-	-	-	-	-	(4)	(4)	-
Position acheteuse de THB contre USD	-	-	-	-	-	(221)	(221)	-
Position acheteuse de CZK contre USD	-	-	-	-	-	(166)	(166)	-
Position acheteuse de MXN contre EUR	-	-	-	-	5	(8 412)	-	(8 412)
Position acheteuse de PLN contre EUR	-	(40)	(40)	-	-	-	-	-
Position acheteuse de MXN contre USD	(42)	(4 000)	(2 650)	(1 350)	(29)	(3 090)	(3 090)	-
<b>Options de change</b>	<b>(24)</b>				<b>(103)</b>			
Achat Put USD	309	13 795	12 795	1 000	538	22 854	11 104	11 750
Achat Call USD	23	(4 160)	(2 800)	(1 360)	84	(2 860)	(2 360)	(500)
Vente Call USD	(239)	29 859	25 867	3 992	(751)	50 820	26 920	23 900
Vente Put USD	(175)	(6 520)	(3 800)	(2 720)	(66)	(7 258)	(5 420)	(1 838)
Achat Put EUR	7	300	300	-	23	680	680	-
Vente Call EUR	(4)	600	600	-	(2)	1 360	1 360	-
Accumulateurs Vendeurs de USD (2)	10	774	-	774	30	384	-	384
Accumulateurs Acheteurs de USD (2)	44	(2 580)	(2 580)	-	41	(938)	(938)	-
Accumulateurs Acheteurs de GBP (2)	1	(541)	(541)	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>(239)</b>				<b>(411)</b>			

(1) Les montants de juste valeur sont exprimés en millions d'euros ; les montants notionnels sont exprimés en millions de devises.

(2) Les montants notionnels des accumulateurs représentent les montants accumulables maximum jusqu'au dénouement des instruments.

Au bilan, l'évolution de juste valeur de (172) millions d'euros entre le 31 décembre 2017 et le 30 juin 2018 se décompose entre (171) millions d'euros de variation de juste valeur des instruments dérivés de change non dénoués au 30 juin 2018 et (1) millions d'euros de primes nettes.

Au compte de résultat, le Groupe n'est pas en situation de pouvoir appliquer la comptabilité de couverture aux dérivés ci-dessus et doit donc comptabiliser en résultat financier la totalité de la variation de juste valeur de ses dérivés.

Pour mémoire, Zodiac Aerospace appliquait la comptabilité de couverture qui a été abandonnée à la date d'acquisition.

## Gestion du risque de taux d'intérêt

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt est décrite dans le paragraphe 3.1 (Note 26) du document de référence 2017.

### Exposition au risque de taux d'intérêt euro

L'émission obligataire pour 200 millions d'euros effectuée au premier semestre 2014 a été variabilisée avec des swaps de taux payeur variable/receveur fixe, à échéance avril 2024.

Ces swaps font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur.

(en millions d'euros)	31.12.2017					30.06.2018				
	Juste valeur	Montant notionnel (en euros)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel (en euros)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>Swaps de taux</b>										
Payeur variable	12	200	-	-	200	12	200	-	-	200
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>					<b>12</b>				

Par ailleurs, Zodiac Aerospace a mis en place un swap de taux payeur fixe/receveur variable contre les variations de l'Euribor 6 mois à échéance du 25 juillet 2018 pour un montant de 50 millions d'euros.

(en millions d'euros)	31.12.2017					30.06.2018				
	Juste valeur	Montant notionnel (en euros)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel (en euros)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>Swaps de taux</b>										
Payeur fixe						(1)	50	50	-	-
<b>TOTAL</b>						<b>(1)</b>				

Sur la période du 28 février 2018 au 30 juin 2018, la variation de juste valeur du dérivé de taux enregistrée en « Autres éléments du résultat global » a été quasi-nulle.

### Exposition au risque de taux d'intérêt USD

L'émission du 9 février 2012 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (USPP) pour 1,2 milliard de dollars US a été partiellement variabilisée. Ainsi, dès l'origine, des swaps de taux payeur variable/receveur fixe en dollars US ont été mis en place sur les deux tranches à 10 et 12 ans pour respectivement 540 millions de dollars US et 505 millions de dollars US. La tranche à sept ans de 155 millions de dollars US a été maintenue à taux fixe. Ces swaps font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur.

Dans le cadre d'une ligne de cession de créances sans recours, des swaps de taux d'intérêt payeur fixe/receveur variable d'un montant nominal de 1 000 millions de dollars US ont été mis en place à effet janvier 2018 pour une durée de 11 mois pour le compte d'un partenariat détenu à 50 % par le Groupe. Cette transaction fait également apparaître, après élimination intra-groupe, un swap payeur variable/receveur fixe d'un montant nominal de 500 millions de dollars US. Ces swaps ne font pas l'objet d'une comptabilité de couverture.

(en millions d'euros)	31.12.2017					30.06.2018				
	Juste valeur	Montant notionnel (USD)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel (USD)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>Swaps de taux dollars US</b>										
Payeur variable	4	1 525	480	540	505	(20)	1 545	500	540	505
Payeur fixe	-	960	960	-	-	-	1 000	1 000	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>					<b>(20)</b>				

### Gestion du risque de liquidité

La gestion de trésorerie du Groupe est centralisée : l'ensemble des excédents de trésorerie ou des besoins de financement de ses filiales, lorsque la législation locale le permet, est placé auprès de ou financé par la société mère à des conditions de marché. L'équipe centrale de trésorerie gère le financement, courant et prévisionnel du Groupe, et assure la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de disponibilités et de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances de sa dette.

L'existence d'une ligne de liquidité confirmée et non utilisée au 30 juin 2018 rend le Groupe peu sensible au risque de liquidité. Cette ligne d'un montant de 2 520 millions d'euros a été mise en place en décembre 2015 d'échéance décembre 2020 avec deux options d'extension successives d'une année chacune. Les deux options ayant été exercées, l'échéance actuelle est en décembre 2022. Cette ligne n'est soumise à aucun covenant financier.

Le financement B.E.I. mis en place en 2010 (cf. note 20 « Passifs financiers portant intérêts ») est soumis à des covenants financiers.

Il s'agit des deux ratios-limites suivants :

- > dette nette/EBITDA < 2,5 ;
- > dette nette/fonds propres < 1.

Le covenant financier « Dette nette/EBITDA < 2,5 » s'applique également à l'émission de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (USPP) (cf. note 20 « Passifs financiers portant intérêts »).

Les définitions des termes « Dette nette », « EBITDA » et « Fonds propres » s'appliquant au financement B.E.I et à l'émission de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain sont les suivantes :

- > dette nette : dettes financières portant intérêts (hors dettes soumises à des conditions particulières) diminuées des valeurs mobilières de placement et disponibilités ;
- > EBITDA : somme du résultat opérationnel et des dotations nettes aux amortissements et provisions pour dépréciation d'actif (cet agrégat est calculé sur les données ajustées) ;
- > fonds propres : les fonds propres sont les capitaux propres part du Groupe et les intérêts minoritaires.

L'euro placement sous forme de crédit syndiqué d'une maturité de sept ans à l'origine mis en place par Zodiac Aerospace le 10 mars 2016 (cf. note 20 « Passifs financiers portant intérêts ») est soumis à un covenant financier :

- > Dette nette/EBITDA < 3,5.

Le *Schuldschein* mis en place par Zodiac Aerospace le 25 juillet 2013 (cf. note 20 « Passifs financiers portant intérêts ») est soumis à un covenant financier :

- > Dette nette/EBITDA < 3,5.

## NOTE 23 ACTIVITÉS CÉDÉES

Il n'y a pas eu d'activité cédée en 2018. En 2017, l'ensemble des activités composant le secteur Sécurité a été cédé.

Les garanties de passif données dans le cadre de ces cessions sont présentées en note 25.b « Engagements et passifs éventuels liés au périmètre du Groupe ».

En conformité avec la norme IFRS 5, le « résultat net des activités cédées » présenté au compte de résultat consolidé du premier semestre 2017 inclut la contribution des activités cédées jusqu'à la date de finalisation de chacune des cessions (c'est-à-dire 3 mois de contribution pour les activités de détection, cinq mois de contribution pour les activités d'identité et de sécurité), le résultat de cession net des frais de cession et l'effet d'impôt associé :

(en millions d'euros)	30.06.2017 *	30.06.2018
Chiffre d'affaires	748	-
Résultat opérationnel courant	39	-
<b>Résultat net</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>
Résultat de cession de la Détection et de la Sécurité (après impôt)	774	-
<b>Résultat net des activités cédées</b>	<b>773</b>	<b>-</b>
<b>Attribuable :</b>	-	-
> Aux propriétaires de la société mère	772	-
> Aux participations ne donnant pas le contrôle	1	-

(\*) Les données publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.2 « Impact au 30 juin 2017 »).

Les autres éléments du résultat global relatifs aux activités cédées qui ont été recyclés en résultat à la date de cession sont mentionnés dans l'état du résultat global consolidé.

## NOTE 24 PARTIES LIÉES

Le Groupe a retenu, conformément à IAS 24, les parties liées suivantes : actionnaires de Safran (État français inclus), sociétés dans lesquelles ces actionnaires détiennent des participations, les entreprises associées, les co-entreprises, et les dirigeants.

L'État français détient également une action dans la société Safran Ceramics qui peut lui permettre de s'opposer à tout changement de contrôle de la société et à la vente d'actif de cette société.

Les données 2017 n'intègrent pas Zodiac Aerospace, l'acquisition étant postérieure.

Les relations avec les parties liées autres que les co-entreprises sont les suivantes :

(en millions d'euros)	30.06.2017 *	30.06.2018
Ventes aux parties liées autres que les co-entreprises	1 521	1 855
Achats auprès des parties liées autres que les co-entreprises	(34)	(41)

(\* ) Les données publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.2 « Impact au 30 juin 2017 »).

(en millions d'euros)	31.12.2017 *	30.06.2018
Créances sur les parties liées autres que les co-entreprises	1 352	1 797
Dettes envers les parties liées autres que les co-entreprises	2 447	3 000

(\* ) Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.3 « Impact au 31 décembre 2017 »).

(en millions d'euros)	31.12.2017	30.06.2018
Engagements donnés aux parties liées autres que les co-entreprises <sup>(1)</sup>	2 158	1 989

(1) Cf. note 25.a « Engagements hors bilan et passifs éventuels liés aux activités opérationnelles du Groupe ».

Les transactions avec les parties liées autres que les co-entreprises concernent principalement la livraison de produits aéronautiques à Airbus et à la Direction générale de l'armement.

Les relations avec les co-entreprises sont les suivantes :

(en millions d'euros)	30.06.2017 *	30.06.2018
Ventes aux co-entreprises	136	104
Achats auprès des co-entreprises <sup>(1)</sup>	(55)	(40)

(\* ) Les données publiées au titre du premier semestre 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.2 « Impact au 30 juin 2017 »).

(1) Principalement avec Shannon Engine Support Limited.

(en millions d'euros)	31.12.2017 *	30.06.2018
Créances sur les co-entreprises	160	158
Dettes envers les co-entreprises	20	20

(\* ) Les données publiées au titre de l'exercice 2017 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (cf. note 3.a.3 « Impact au 31 décembre 2017 »).

(en millions d'euros)	31.12.2017	30.06.2018
Engagements donnés aux co-entreprises <sup>(2)</sup>	131	121

(2) Cf. note 13 « Participations comptabilisées par mise en équivalence ».

## NOTE 25 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS

Les données au 31 décembre 2017 n'intègrent pas Zodiac Aerospace, l'acquisition étant postérieure.

### 25.a. Engagements hors bilan et passifs éventuel liés aux activités opérationnelles du Groupe

#### (i) Engagements donnés et passifs éventuels

Les différents engagements donnés liés aux activités opérationnelles sont les suivants :

(en millions d'euros)	31.12.2017	30.06.2018
Engagements d'achat d'immobilisations incorporelles	95	86
Engagements d'achat d'immobilisations corporelles	363	338
Garanties données liées à l'exécution de contrats d'exploitation	3 590	5 219
Contrats de location simple	317	566
Garanties financières accordées dans le cadre de la vente des produits du Groupe	29	25
Autres engagements	369	363
<b>TOTAL</b>	<b>4 763</b>	<b>6 597</b>

#### Garanties données liées à l'exécution de contrats d'exploitation

Ces garanties sont majoritairement constituées de garanties octroyées par Safran en faveur de tiers (clients/donneurs d'ordre, essentiellement les avionneurs), dans lesquelles Safran ou ses filiales se portent garant, conjoint et solidaire, de la bonne exécution par leurs filiales respectives de leurs engagements contractuels, pris sur des programmes d'étude, conception, développement, fabrication, commercialisation et support

des produits desdites filiales. Ces garanties sont en général consenties pour la durée du programme concerné, avec un montant d'engagement plafonné.

Les garanties données à Airbus font par ailleurs partie du montant de « garanties données aux parties liées » figurant dans la note 24 « Parties liées ».

L'augmentation constatée en 2018 s'explique par la signature de nouveaux partenariats, notamment avec un avionneur dans le domaine des APU.

#### Contrats de location simple

Les engagements au titre des contrats de location simple s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31.12.2017	30.06.2018	Paiements dus par période		
	Total	Total	À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Contrats de location simple	317	566	101	304	161
<b>TOTAL</b>	<b>317</b>	<b>566</b>	<b>101</b>	<b>304</b>	<b>161</b>

#### Garanties financières accordées dans le cadre de la vente des produits du Groupe

Les garanties financières mentionnées dans ce tableau concernent les financements aéronautiques en place à la date de clôture accordées en support des ventes de moteurs civils, sous forme de financement avion ou garantie de valeur d'actif.

L'exposition brute au titre de ces engagements de financement s'élève, en devise de transaction, à 29 millions de dollars US au 30 juin 2018 (35 millions de dollars US au 31 décembre 2017), soit 25 millions d'euros (29 millions d'euros au 31 décembre 2017). Ce montant ne reflète toutefois pas le risque effectif supporté par Safran. En effet, compte tenu notamment de la valeur des actifs sous-jacents obtenus en gage, l'exposition nette ressort

à 14 millions de dollars US au 30 juin 2018 (20 millions de dollars US au 31 décembre 2017) et donne lieu, après appréciation du risque, à la constitution d'une provision dans les comptes (cf. note 18 « Provisions »).

Les promesses de financement accordées dans leur principe aux clients, aux côtés des avionneurs, dans le cadre de certaines campagnes de vente de moteurs civils, s'inscrivent dans le contexte des financements proposés par les avionneurs aux compagnies aériennes et correspondent en général à la quote-part moteur dans le financement des avions concernés. Ces promesses ne font pas partie de l'exposition brute car i) la probabilité d'exercice par la compagnie aérienne est trop incertaine du fait de l'éloignement des livraisons, et ii) historiquement peu d'engagements ont été exercés du fait de conditions non incitatives et du caractère « dernier recours » derrière le marché actif des banques, assureurs-crédit et investisseurs.

### Passifs éventuels liés à l'activité courante

Dans le cadre de leur activité courante, Safran ou certaines de ses filiales et opérations conjointes ou consortiums dont elles sont actionnaires ou membres peuvent faire l'objet de réclamations de la part des clients. Il s'agit le plus souvent de demandes d'indemnisation pour non atteinte des spécifications techniques ou retard dans la phase de développement, pour retard d'exécution et/ou pour travaux complémentaires en lien avec la performance et la fiabilité des produits, au-delà des garanties et engagements contractuellement accordées et provisionnées

ou intégrées au coût des contrats (cf. note 2.b « Provisions » et note 18 « Provisions »). Dans certains cas, le montant initial de ces réclamations peut s'avérer matériel, sans pour autant que ce montant ne préjuge des coûts éventuels à encourir pour répondre aux besoins des clients. S'agissant de passifs éventuels, aucune provision n'est constituée au-delà des plafonds de responsabilité contractuellement prévus, le cas échéant.

En l'absence d'accord entre les parties, certaines de ces réclamations peuvent déboucher sur des procédures contentieuses qui sont mentionnées dans la note 26 « Litiges », pour les plus significatives.

### (ii) Engagements reçus

Les différents engagements reçus liés aux activités opérationnelles sont les suivants :

(en millions d'euros)	31.12.2017	30.06.2018
Engagements reçus des banques pour le compte de fournisseurs	18	17
Garanties de bonne fin	21	27
Avals, cautions reçus	3	3
Autres engagements reçus	96	152
<b>TOTAL</b>	<b>138</b>	<b>199</b>

## 25.b. Engagements et passifs éventuels liés au périmètre du Groupe

À l'occasion d'acquisitions ou de cessions de sociétés, des garanties d'actif ou de passif ont été données ou reçues.

### (i) Garanties de passif données

(en millions d'euros)	31.12.2017	30.06.2018
Garanties de passifs données <sup>(1)</sup>	333	330

(1) Garanties de passif dont le montant est contractuellement déterminé ou déterminable

### (ii) Garanties de passif reçues

(en millions d'euros)	31.12.2017	30.06.2018
Garanties de passifs reçues	-	-

### Garanties données dans le cadre des cessions des activités de sécurité (cf. note 4 « Évolution du périmètre »)

Safran a accordé contractuellement à Advent International lors de la cession des activités identité et sécurité intervenue le 31 mai 2017 une garantie de passif valorisée à 180 millions d'euros au 30 juin 2018 ainsi qu'une indemnité spécifique plafonnée à 200 millions de réals (soit 45 millions d'euros au 30 juin 2018) destinée à couvrir les conséquences financières éventuelles du différend

qui oppose Morpho do Brasil à l'administration fiscale brésilienne au sujet de la méthode de taxation sur la valeur ajoutée de certains produits.

Safran a accordé contractuellement à Smiths Group PLC lors de la cession des activités de Détection intervenue le 7 avril 2017 une garantie de passif de 74 millions de dollars, soit 63 millions d'euros au 30 juin 2018.

Safran Ceramics a accordé contractuellement au groupe Hexcel lors de la cession de Structil intervenue le 2 octobre 2017 une garantie de passif valorisée à 37 millions d'euros au 30 juin 2018.

## 25.c. Engagements et passifs éventuels liés au financement du Groupe

Les engagements reçus en matière de financement correspondent :

- à la partie non utilisée, le cas échéant, de la ligne de cession de créances déconsolidante (cf. note 20 « Passifs financiers portant intérêts ») ; et
- à la ligne de crédit syndiqué confirmée et non utilisée de 2 520 millions d'euros mise en place en décembre 2015 (cf. note 22 « Gestion des risques de marché et dérivés »).

### NOTE 26 LITIGES

Safran et certaines de ses filiales sont impliquées dans certaines procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales dans le cadre de l'exercice normal de leurs activités. Safran et certaines de ses filiales font également l'objet de certaines demandes, actions en justice ou procédures réglementaires qui dépassent le cadre du cours ordinaire de leurs activités. Les plus significatives sont résumées ci-après.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par Safran et ses filiales du niveau de risque au cas par cas et dépend notamment de l'appréciation par Safran et ses filiales du bien-fondé des demandes et des arguments de défense, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque.

Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable.

Safran estime qu'il a comptabilisé les provisions adéquates au regard des risques encourus.

- > La responsabilité de certaines filiales de Safran est invoquée dans le cadre des procédures civiles et/ou pénales à l'occasion des accidents aéronautiques. L'indemnisation éventuelle des parties civiles pour la part concernant Safran ou ses filiales est prise en charge par la police d'assurance Groupe.
- > Safran a fait l'objet d'une sanction de la Commission Européenne le 2 avril 2014 relative à des activités de Silec Cable, ex-filiale de Sagem SA, cédée fin 2005 à General Cable. General Cable, également sanctionné, a formulé une réclamation à l'encontre de Safran, au titre du contrat de cession, afin de préserver ses droits. Safran s'est acquitté de l'amende de 8,5 millions d'euros en 2014. S'appuyant sur la décision de la Commission, des actions judiciaires en remboursement de surfacturation ont déjà été entamées par un certain nombre d'acheteurs de câble auprès des fournisseurs condamnés par la Commission Européenne. La responsabilité solidaire de Safran a été engagée avec d'autres fournisseurs dans le cadre d'une de ces actions contentieuses et pourrait être recherchée dans le cadre d'autres actions contentieuses en Europe. À ce jour, il n'est pas possible d'évaluer le risque financier éventuel.

À la connaissance de Safran et de ses filiales, il n'existe pas d'autres procédures réglementaires, judiciaires, ou d'arbitrage, en cours, qui pourraient avoir des effets significatifs sur la situation financière de Safran et/ou du Groupe.

### NOTE 27 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

#### Émission d'obligations à taux variable à deux ans pour un montant de 500 millions d'euros

Safran a émis le 5 juillet 2018 une émission à taux variable à deux ans de 500 millions d'euros. Le coupon est fixé à Euribor 3 mois + 33 points de base (coupon flooré à 0 %) et les obligations sont émises à 100 % du nominal.

Le règlement-livraison de l'opération a eu lieu le 13 juillet 2018.

Les fonds levés sont destinés à financer les besoins généraux de Safran.

#### Silvercrest

Safran et Dassault Aviation sont parvenus à un accord concernant l'indemnité à verser à Dassault Aviation au titre de l'arrêt du moteur Silvercrest pour le Falcon 5X.

Le montant de cette indemnité est couvert par les provisions comptabilisées précédemment par le Groupe, et le paiement s'étalera sur trois ans à compter de 2018.



# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE



**PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2018**

## Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels condensés de la société Safran, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 « Changement de méthode » de l'annexe aux comptes consolidés semestriels condensés qui expose les impacts de l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2018 des normes IFRS 9 « Instruments financiers » et IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

### 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels condensés.

Courbevoie et Paris -La Défense, le 5 septembre 2018

Les commissaires aux comptes

**MAZARS**

Gaël Lamant

Christophe Berrard

**ERNST & YOUNG et Autres**

Jean-Roch Varon

Nicolas Macé

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 25 MAI 2018

L'assemblée générale mixte des actionnaires s'est réunie le 25 mai 2018.

L'ensemble des résolutions soumises au vote de l'assemblée générale a été adopté.

Les actionnaires ont notamment approuvé :

- > les comptes de l'exercice 2017 et décidé le versement d'un dividende de 1,60 euro par action, mis en paiement à partir du 31 mai 2018 ;
- > la convention consolidée et mise à jour entre l'État français et Safran sur la défense des intérêts nationaux ;
- > les nominations en qualité d'administrateurs de Monique Cohen (renouvellement), Didier Domange et la société F&P représentée par Robert Peugeot ;
- > les rémunérations 2017 des dirigeants mandataires sociaux, ainsi que les politiques de rémunération les concernant ;
- > l'autorisation nécessaire à la poursuite de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions annoncé par Safran.

À l'issue de l'assemblée générale, les mandats d'administrateurs de Christian Streiff et Jean-Marc Forneri étant arrivés à leur terme, ils ont quitté le Conseil d'administration et ses comités.

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS PERMANENTS

À l'issue de l'assemblée générale du 25 mai 2018, le Conseil d'administration est composé des administrateurs suivants :

- > Ross McInnes, Président du Conseil d'administration ;
- > Philippe Petitcolin, administrateur et Directeur Général ;
- > Hélène Auriol Potier, administrateur indépendant ;
- > Éliane Carré-Copin, administrateur représentant les salariés actionnaires ;
- > Jean-Lou Chameau, administrateur indépendant ;
- > Monique Cohen, administrateur indépendant et administrateur référent ;
- > Odile Desforges, administrateur indépendant ;
- > Didier Domange, administrateur ;
- > F&P, représentée par Robert Peugeot, administrateur indépendant ;
- > Patrick Gandil, administrateur nommé sur proposition de l'État ;
- > Vincent Imbert, administrateur nommé sur proposition de l'État ;
- > Brigitte Lesschaeve, administrateur représentant les salariés ;
- > Gérard Mardiné, administrateur représentant les salariés actionnaires ;
- > Daniel Mazaltarim, administrateur représentant les salariés ;
- > Lucie Muniesa, représentant de l'État ;
- > Patrick Pélata, administrateur indépendant ;
- > Sophie Zurquiyah, administrateur indépendant.

Le Conseil d'administration compte ainsi un représentant de l'État, deux administrateurs nommés sur proposition de l'État, deux représentants des salariés actionnaires, deux représentants des salariés et sept administrateurs indépendants.

Le taux d'indépendance du Conseil d'administration, toujours composé de 17 membres, ressort inchangé à 53,8 % (conformément au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF auquel adhère la société, les administrateurs représentant les salariés et les administrateurs représentant les salariés actionnaires ne sont pas comptabilisés pour établir ce pourcentage).

Suivant décisions du Conseil d'administration du 25 mai 2018 :

- > Didier Domange a rejoint le comité des nominations et des rémunérations ;
- > Robert Peugeot, représentant permanent de F&P, a rejoint le comité d'audit et des risques, en lieu et place de Monique Cohen ;
- > Patrick Pélata a pris la présidence du comité innovation et technologie, laissée vacante par le départ de Christian Streiff ;
- > Vincent Imbert et Brigitte Lesschaeve ont également rejoint le comité innovation et technologie.

Les comités permanents du Conseil d'administration sont ainsi composés, depuis le 25 mai 2018, des membres suivants :

Comité d'audit et des risques	Indépendant
Odile Desforges, présidente	X
Robert Peugeot, représentant permanent de F&P	X
Gérard Mardiné (représentant les salariés actionnaires)	
Lucie Muniesa (représentant de l'État)	
Sophie Zurquiyah	X
Soit 5 membres et 75 % d'indépendants *	

\* Conformément au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF des sociétés cotées, les administrateurs représentant les salariés et salariés actionnaires ne sont pas comptabilisés pour établir ce pourcentage.

Comité des nominations et des rémunérations	Indépendant
Monique Cohen, présidente	X
Hélène Auriol Potier	X
Jean-Lou Chameau	X
Didier Domange	
Daniel Mazaltarim (représentant les salariés)	
Lucie Muniesa (représentant de l'État)	
Patrick Pélata	X
Soit 7 membres et 66,7 % d'indépendants *	

\* Conformément au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF des sociétés cotées, les administrateurs représentant les salariés et salariés actionnaires ne sont pas comptabilisés pour établir ce pourcentage.

Comité innovation et technologie	Indépendant
Patrick Pélata, président	X
Hélène Auriol Potier	X
Jean-Lou Chameau	X
Brigitte Lesschaeve (représentant les salariés)	
Patrick Gandil (administrateur nommé sur proposition de l'État)	
Vincent Imbert (administrateur nommé sur proposition de l'État)	
Soit 6 membres et 50 % d'indépendants	

Par ailleurs, Monique Cohen a été désignée administrateur référent par le Conseil d'administration le 22 mars 2018.

## PROGRAMME DE RACHAT AUTORISÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 25 MAI 2018

L'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2018, aux termes de sa 14<sup>e</sup> résolution, a autorisé un nouveau programme de rachat d'actions.

Le prix maximum d'achat est fixé à 118 euros par action et le montant global des fonds pouvant être affectés à la réalisation de ce programme de rachat ne pourra excéder 5,2 milliards d'euros.

Le descriptif de ce programme, établi conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF, est accessible sur le site Internet de la Société, [www.safran-group.com](http://www.safran-group.com), rubrique Finance/Publications/Informations réglementées.

## Contact

### Direction de la Communication financière

Analystes et investisseurs institutionnels

> Téléphone : 01 40 60 80 80

Actionnaires individuels

> E-mail : [investor.relation@safrangroup.com](mailto:investor.relation@safrangroup.com)

> E-mail : [actionnaire.individuel@safrangroup.com](mailto:actionnaire.individuel@safrangroup.com)

## Safran

### Direction de la Communication financière

2, boulevard du Général-Martial-Valin

75724 Paris Cedex 15 - France

Toute l'information financière de Safran est consultable sur le site Internet [www.safran-group.com](http://www.safran-group.com), à la rubrique Finance.

© Crédits photos : Photo de couverture : Pascal Le Doaré / Safran • Photos intérieures : Philippe Stroppa / Safran • Raphael Soret / Safran Group • Marc Scudeletti / Safran Group • L'Œil du Chat / Safran Group • Zodiac Aerospace • Christel Sasso / CAPA picture / Safran.

Conception et réalisation : **côtécorp.**

Tél. : +33 (0)1 55 32 29 74

---

# POWERED BY TRUST

---

Safran  
2, boulevard du Général-Martial-Valin  
75724 Paris Cedex 15 - France  
Tél. : 01 40 60 80 80  
[www.safran-group.com/fr](http://www.safran-group.com/fr)

---

